

THÈSE
pour le
DIPLÔME D'ÉTAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE

par

Bastien DELATTRE

Présentée et soutenue publiquement le 2 octobre 2018

**CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE L'UFR DES
SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES
DE NANTES : L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE
PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

Président du jury : Madame le Professeur Virginie FERRÉ
Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Alain PINEAU
Membres du jury : Monsieur le Professeur Jean-Claude LE NÉEL
Monsieur Jean-Louis LITERS

CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES DE NANTES : L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

THÈSE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Bastien Delattre



« LA PHARMACIE FRANÇAISE À SES MORTS »

Monument à la gloire des pharmaciens et étudiants en pharmacie morts pour la France, élevé à la Faculté de Pharmacie de Paris en 1926, exécuté par le maître statuaire Henri COUTHEILLAS.

AVANT-PROPOS

Pour une meilleure compréhension, deux numérotations coexistent pour citer les sources de ce travail :

- ❖ Les documents bibliographiques usuels sont numérotés entre crochets. Nous renvoyons le lecteur vers la bibliographie, à la fin de ce travail, pour consulter les références ;
- ❖ Les documents d'archives sont, quant à eux, numérotés comme notes de bas de page.

Ce travail se base majoritairement sur des documents d'archives, il est donc impossible d'en garantir l'exhaustivité. Nous nous excusons pour les éventuelles omissions ou inexactitudes que pourrait contenir notre manuscrit.

Si tel est le cas, ou si des documents ou informations qui permettraient de compléter cette thèse existent, nous invitons le lecteur à nous contacter : nous souhaitons continuer nos recherches et notre travail sur ce sujet.

REMERCIEMENTS

À mon Directeur de thèse, Monsieur le Professeur Alain Pineau, Professeur en toxicologie et ancien Doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Nantes.

Pour l'intérêt que vous avez porté à ma proposition de sujet et à mon travail et pour avoir accepté de diriger cette thèse. Votre disponibilité et vos conseils avisés ont permis l'aboutissement de ce manuscrit. J'ai toujours gardé en mémoire vos cours d'histoire de la pharmacie lors de ma première année d'étude. Peut-être sont-ils, avec d'autres facteurs, à l'origine de ce choix de sujet et de l'intérêt que je porte aujourd'hui à l'histoire de la pharmacie. Veuillez trouver dans ce travail l'expression de mon profond respect.

À ma Présidente de jury, Madame le Professeur Virginie Ferré, Professeur en virologie et ancienne Doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Nantes.

Pour l'honneur que vous me faites de présider cette thèse et pour le souvenir des échanges que nous avons eus et de notre collaboration lors de mon parcours associatif à l'ANEP. Veuillez trouver ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

À Monsieur le Professeur Jean-Claude Le Néel, membre de mon jury, Professeur émérite de l'UFR de Médecine de Nantes et Président de l'Association d'Histoire des Hôpitaux et du Patrimoine Santé de Nantes.

Pour avoir accepté de siéger dans ce jury, pour nos échanges au cours de mes recherches. Veuillez croire, Monsieur, en mes respectueux remerciements.

À Monsieur Jean-Louis Liters, membre de mon jury, Président du Comité de l'Histoire du Lycée Clemenceau de Nantes et ancien Professeur de mathématiques en classes préparatoires.

Pour le partage d'informations et les échanges que nous avons eus au sujet de « nos » élèves en commun dans nos recherches sur la Première Guerre Mondiale. Veuillez trouver ici le témoignage de mes sincères remerciements.

À toutes les personnes rencontrées au détour de mes recherches : Pierre Boillat, Sylvie Bossy-Guérin, Marie Pierre Cariou, Pierre Chagnaud, Carole Chollet, Monique Donval, Éliane François, Hubert Greppin, Véronique Guitton, Patrick Jean, Jean-Paul Kerbrat, Pierre Labrude, Vincent Lecourt, Philippe Lepage, Georges et Vincent Méneux François Olier, Agnès Pihuit et tous ceux que j'oublie certainement.

Pour l'entraide et la bienveillance qui ont été les maîtres mots de nos échanges. Je n'aurais jamais été aussi complet dans ce travail sans les informations, documents et contacts que vous m'avez fait partager.

À ma femme, Alicia.

Pour m'avoir soutenu et supporté en cette année 2018 déjà bien chargée en projets et obligations personnels comme professionnels. Pour m'avoir suivi en région parisienne en acceptant d'être éloignée de ta famille et de tes amis. Pour ta présence et ton amour au quotidien. Pour tout, merci.

À mes parents.

Pour votre soutien total, moral comme financier, tout au long de mes études. Si j'en suis là aujourd'hui, c'est grâce à vous. Malgré des périodes parfois difficiles, vous m'avez toujours fait confiance et soutenu dans mes décisions et je ne vous remercierai jamais assez pour cela.

À mes sœurs, à Papi, Mamie et Mémé et à toute ma famille.

À tous mes amis de Nantes et d'ailleurs, à toutes ces belles années passées à l'Association Nantaise des Étudiants en Pharmacie et à côtoyer le réseau de l'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France.

À Pépé ...

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	7
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	9
TABLE DES TABLEAUX.....	13
INTRODUCTION.....	14
PREMIER CHAPITRE : L'ENSEIGNEMENT PHARMACEUTIQUE À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.....	18
A. UNE COEXISTENCE DE PLUSIEURS CATÉGORIES D'ÉCOLES ASSURANT L'ENSEIGNEMENT DE LA PHARMACIE ..	20
B. LOCALISATION DES FORMATIONS PHARMACEUTIQUES EN FRANCE EN 1914.....	21
C. LE CADRE LÉGISLATIF ENCADRANT LES ÉTUDES DE PHARMACIE AU DÉBUT DU XX ^{ÈME} SIÈCLE.....	24
1. <i>Une période charnière pour la modernisation des études de pharmacie.....</i>	<i>24</i>
2. <i>L' « ancien régime » : Les décrets du 26 juillet 1885 et du 24 juillet 1889.....</i>	<i>25</i>
a) Conditions d'accès et durées des études.....	25
b) Le stage officinal.....	26
c) La scolarité.....	26
d) Les examens.....	27
3. <i>Vers l'unicité du diplôme de pharmacien : La Loi du 19 avril 1898.....</i>	<i>28</i>
4. <i>Vers une nouvelle organisation des études de pharmacie.....</i>	<i>29</i>
5. <i>Le « Nouveau régime » : Le décret du 26 juillet 1909.....</i>	<i>31</i>
a) Conditions d'accès et durées des études.....	31
b) Première année : le stage officinal.....	31
c) De la première à la quatrième année : entre théorie et pratique.....	32
d) Les examens.....	34
e) Dispositions transitoires.....	36
D. AUTRES GRADES ET DIPLÔMES SANCTIONNÉS PAR DES ÉTUDES PHARMACEUTIQUES.....	37
E. LE NOMBRE D'ÉLÈVES EN PHARMACIE EN FRANCE.....	38
DEUXIÈME CHAPITRE : L'ÉCOLE DE NANTES ET LA GRANDE GUERRE.....	40
A. L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE NANTES AU DÉBUT DU XX ^{ÈME} SIÈCLE.....	43
1. <i>Une École abritée au sein de l'ancien Hôtel-Dieu de Nantes.....</i>	<i>44</i>
2. <i>Le corps enseignant pendant la Grande Guerre.....</i>	<i>48</i>

B.	LA VIE DE L'ÉCOLE PENDANT LE CONFLIT.....	51
1.	<i>Le prêt des locaux de l'École à d'autres formations de la ville</i>	51
2.	<i>La suppression des solennités de rentrées et l'adaptation de l'organisation des cours pour maintenir l'enseignement</i>	53
3.	<i>Le budget de l'École.....</i>	55
4.	<i>Les préparateurs et la place des élèves femmes</i>	59
5.	<i>La participation aux souscriptions municipales et autres œuvres de guerre.....</i>	60
6.	<i>Réflexion sur la quatrième année de pharmacie - Évolution</i>	62
7.	<i>Le projet de construction d'une nouvelle École</i>	64
8.	<i>Un statut pour les « Garçons de laboratoire » de l'École de Plein Exercice.....</i>	66
9.	<i>Le patriotisme des professeurs.....</i>	67

TROISIÈME CHAPITRE : PARCOURS DES PROFESSEURS ET ÉLÈVES EN PHARMACIE AYANT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE DE NANTES PENDANT LA GUERRE 14-18		72
A.	LA MOBILISATION ET LE RÔLE DES PHARMACIENS PENDANT LA GRANDE GUERRE	75
B.	LES PROFESSEURS LIÉS À L'ENSEIGNEMENT PHARMACEUTIQUE PENDANT LA PÉRIODE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	77
C.	LES ÉLÈVES EN PHARMACIE DE L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1914-1915.....	106
D.	BILAN HUMAIN ET TABLEAU D'HONNEUR.....	191
CONCLUSION		196
ANNEXES		201
ANNEXE 1 : PLANS DE L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE NANTES.....		202
ANNEXE 2 : LE LIVRE D'OR 1914-1918 DE L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE NANTES		205
INDEX DES NOMS PROPRES		209
BIBLIOGRAPHIE		213
SERMENT DE GALIEN		223

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Affiche « Ordre de Mobilisation Générale » datée du 2 août 1914.....	15
Figure 2 : Diplôme de pharmacien de 1 ^{ère} classe délivré à Georges MÉNEUX, ancien élève de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes.....	19
Figure 3 : Nombre d'élèves en pharmacie en France entre 1910 et 1914.....	38
Figure 4 : Photographie de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, à droite de l'entrée principale de l'Hôtel-Dieu et de sa chapelle.....	41
Figure 5 : Tampon de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes en 1917.....	43
Figure 6 : L'Hôtel-Dieu de Nantes, de 1863 à 1943.....	45
Figure 7 : Plan de l'île Gloriette de Nantes en 1900 - L'Hôtel-Dieu et l'École de Plein Exercice.....	46
Figure 8 : Les nouveaux laboratoires de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes.....	47
Figure 9 : Bâtiment principal de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes.....	48
Figure 10 : l'hôpital complémentaire n°36 - La Villa Maria - École Normale d'Institutrice.....	52
Figure 11 : Plan de l'île Gloriette et de l'Hôtel-Dieu en 1914.....	66
Figure 12 : Photographie des membres du personnel de l'École de Plein Exercice de Médecine et de pharmacie de Nantes en 1909.....	73
Figure 13 : Portrait du Professeur Augustin BOUTRON.....	78
Figure 14 : Nécrologie du Professeur Augustin BOUTRON.....	80
Figure 15 : Portrait de Marc COL en 1909.....	81
Figure 16 : Nécrologie du Professeur COL.....	82
Figure 17 : Photographie d'Édouard GUÉGUEN.....	84
Figure 18 : « L'hommage de l'Université de Nantes au Professeur Édouard GUÉGUEN ».....	87

Figure 19 : 3 ^{ème} correspondance du Cercle Celtique de Nantes - Le mot du président, Dr GUÉGUEN.....	88
Figure 20 : photographie du Professeur LASAUSSE.....	91
Figure 21 : Thèse en vue de l'obtention du diplôme supérieur de pharmacien de Édouard LASAUSSE	93
Figure 22 : Portrait de Félix MARGUERY.....	95
Figure 23 : L'affaire Moreau	97
Figure 24 : Portrait de Jean VEILLON en 1909.....	99
Figure 25 : En-tête de courrier de la société « P. Blanloeil & J. Veillon ».....	100
Figure 26 : Marque de fabrique « BV » de la société « P. Blanloeil & J. Veillon »	100
Figure 27 : Marque de fabrique « Spécifique Veillon ».....	101
Figure 28 : Portrait de Théophile VIAUD en 1909	104
Figure 29 : Avis de décès du Professeur VIAUD	105
Figure 30 : Nombre d'élèves en pharmacie immatriculés à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes en 1913 et 1920.....	106
Figure 31 : Photographie d'élèves dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu en 1917	107
Figure 32 : Répartition des élèves en pharmacie de l'année scolaire 1914-1915 par département de naissance	110
Figure 33 : Photographie de la rue de Feltre en 1941.....	112
Figure 34 : Photographie de la rue de Feltre en 2018	112
Figure 35 : étiquette de la spécialité « Le Trixigène ».....	113
Figure 36 : En-tête de courrier de Jean BALLU	114
Figure 37 : Portrait de Francisque BERNARD.....	115
Figure 38 : Le navire-hôpital France IV.....	116
Figure 39 : La pharmacie de la Marine de Francisque BERNARD.....	117
Figure 40 : Étiquette Vin Saint Louis à la Viande - Pharmacie de la marine.....	117
Figure 41 : Photographie de la rue du Port à Lorient, avant la Seconde Guerre Mondiale.....	118
Figure 42 : Photographie de la rue du port à Lorient en cours de déblaiement, après les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale	119

Figure 43 : Article de presse : « Un pharmacien lorientais opère un double sauvetage au Pouldu »	120
Figure 44 : Portrait du Docteur André BERNOU	121
Figure 45 : Clinique des Fougerays à Chateaubriant	123
Figure 46 : Nécrologie du Docteur André BERNOU.....	124
Figure 47 : Compte-rendu de relève du 4ème Bataillon du 346ème Régiment d'Infanterie signé par Édouard CARCOPINO-TUSOLI en date du 30 janvier 1918.....	128
Figure 48 : Fiche « Mort pour la France » de Georges CHIRON	131
Figure 49 : Portrait de Rodolphe CORTÉSI.....	134
Figure 50 : Couverture de la seconde édition du « Manuel du stagiaire en pharmacie ».....	137
Figure 51 : Fiche « Mort pour la France » de Janvier FÉVRIER.....	147
Figure 52 : Publicité de la pharmacie PEURET, tenue par Pierre HERVOUËT DES FORGES.....	159
Figure 53 : Portrait de Paul KERBRAT	160
Figure 54 : Pharmacie KERBRAT au 2 quai de Léon à Landerneau.....	161
Figure 55 : Pharmacie KERBRAT au 36 quai de Léon à Landerneau.....	162
Figure 56 : En-tête de facture de la pharmacie KERBRAT	163
Figure 57 : Fiche « Mort pour la France » de Paul MAHÉ	167
Figure 58 : photographie de l'ambulance 210.....	168
Figure 59 : Portrait de Georges MÉNEUX.....	170
Figure 60 : En-tête de facture de la pharmacie MÉNEUX en 1942	171
Figure 61 : Photographies de Georges MÉNEUX et d'autres étudiants dans l'enceinte de l'ancien Hôtel-Dieu	172
Figure 62 : fiches de renseignements du prisonnier Alexandre QUEINNEC	178
Figure 63 : Fiche de renseignement du prisonnier Jacques RIOU.....	182
Figure 64 : Fiche « Mort pour la France » de RIOU Jacques Joseph René	184
Figure 65 : Dépôt de convalescence à Saint-Malo - Caserne Rocabey.....	188
Figure 66 : Croix de Guerre 1914-1918	192
Figure 67 : Médaille Militaire - Modèle de la 3ème République 1870 -1940	193
Figure 68 : Chevalier de la Légion d'Honneur.....	194

Figure 69 : Plan de l'École - Rez-de-chaussée.....	202
Figure 70 : Plan de l'École - Premier étage.....	203
Figure 71 : Plan de l'École - Deuxième étage	204
Figure 72 : Rapport sur les travaux de l'École pour l'année 1919-1920 et Livre d'Or de la guerre.....	205

TABLE DES TABLEAUX

Tableau I : Les différents types d'établissements enseignant la pharmacie en France en 1914, répartis par ville.....	22
Tableau II : Les examens probatoires selon le décret du 26 juillet 1885	28
Tableau III : Programme des études en pharmacie, d'après le décret du 26 juillet 1909.....	33
Tableau IV : Les épreuves aux examens de fin d'année, selon le décret du 26 juillet 1909.....	34
Tableau V : Les épreuves aux examens probatoires, selon le décret du 26 juillet 1909.....	35
Tableau VI : Système de notation utilisé pour évaluer les examens dans l'enseignement pharmaceutique, d'après le décret de 1909.....	36
Tableau VII : Composition du personnel de l'École pendant l'année scolaire 1915-1916 (1/2).....	49
Tableau VIII : Composition du personnel de l'École pendant l'année scolaire 1915-1916 (2/2).....	50
Tableau IX : Recettes prévisionnelles annuelles de l'École	55
Tableau X : Composition de la rétribution des élèves.....	56
Tableau XI : Dépenses prévisionnelles annuelles de l'École.....	56
Tableau XII : Traitements des stagiaires et titulaires du personnel des garçons de laboratoire selon l'arrêté municipal du 18 novembre 1916.....	67
Tableau XIII : Retranscription de la liste des élèves en pharmacie identifiés dans le registre d'immatriculation de l'École pour l'année scolaire 1914-1915	108

INTRODUCTION

Le 1^{er} août 1914, la mobilisation générale est décrétée par le gouvernement français. Des affiches sont placardées sur la voie publique, l'annonce est portée jusqu'au fin fond des campagnes françaises par des messagers et le tocsin est sonné par les cloches des églises.

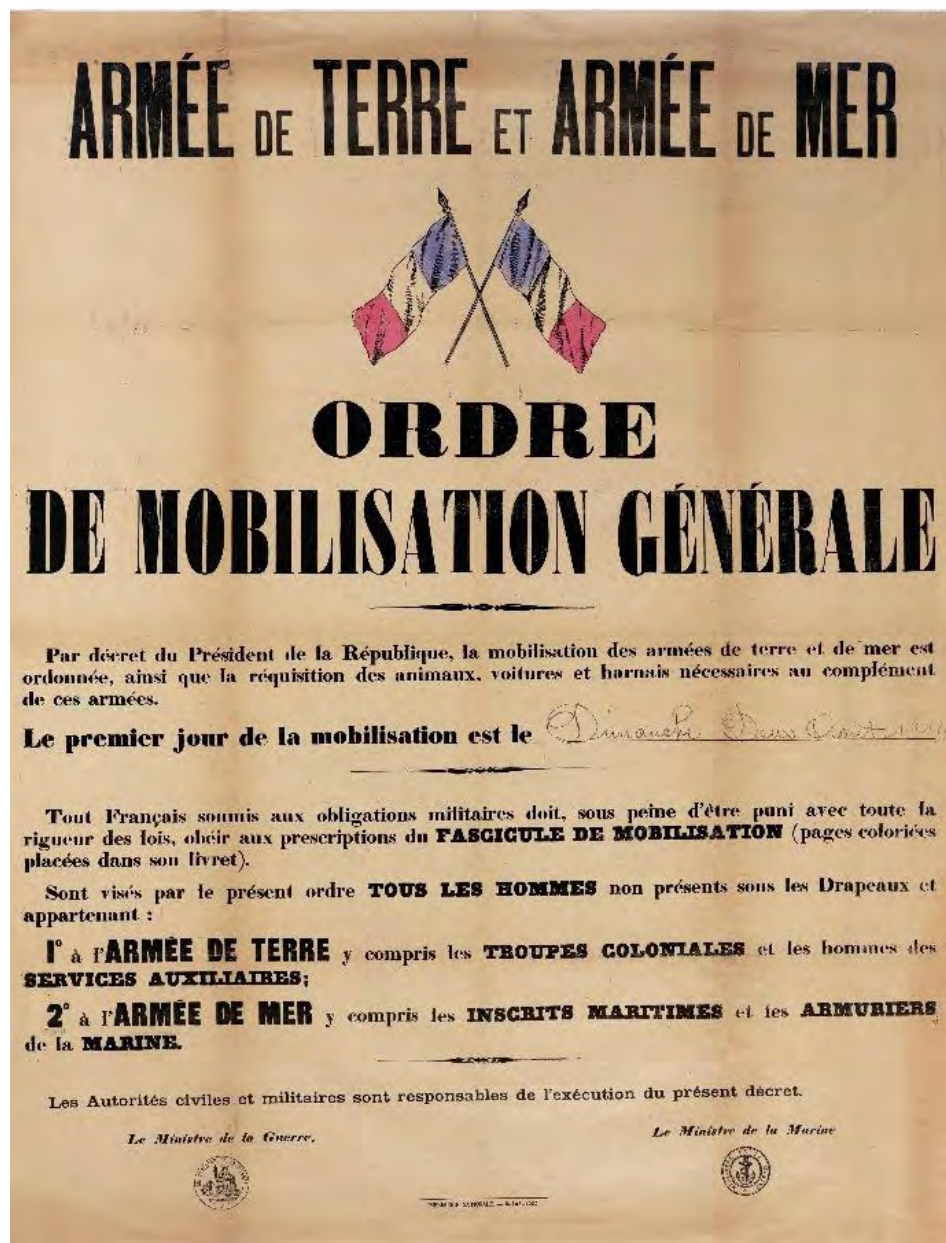


Figure 1 : Affiche « Ordre de Mobilisation Générale » datée du 2 août 1914¹

¹ © Archives Nationales. Affiche « ordre de mobilisation générale » datée du 2 août 1914.

Les professeurs, les élèves et le reste du personnel de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, l'ancienne structure dont est issue, entre autres, l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Nantes, sont appelés sous les drapeaux pour défendre la patrie, comme des millions d'autres hommes dans toute la Nation.

Alors que le rôle qu'ont pu tenir les pharmaciens mobilisés lors de la Première Guerre Mondiale, notamment dans la lutte contre les gaz de combat, l'hygiène et la prophylaxie, est un sujet qui est régulièrement étudié, peu de travaux se sont intéressés spécifiquement à l'enseignement pharmaceutique et à la vie des Écoles et Facultés pendant la Grande Guerre. Aucun travail de la sorte n'a été réalisé concernant l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Tout au plus, certaines thèses nantaises d'histoire de la pharmacie de nos prédécesseurs évoquent la mobilisation générale et quelques anecdotes retrouvées dans les archives de l'École.

Notre travail s'attache donc à relater cette histoire. Celle de l'École, d'une part, mais aussi celle des personnes qui ont fréquenté notre École pendant la période de ce premier conflit mondial.

Entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, plusieurs réformes majeures de l'enseignement de la profession ont été mises en place. L'époque de ce conflit mondial est une période charnière pendant laquelle différents régimes encadrant les études de pharmacie ont coexisté, et certains de ces textes peuvent être considérés comme fondateurs par rapport à l'enseignement et à l'exercice de la pharmacie que nous connaissons aujourd'hui. Avant de nous intéresser plus spécifiquement au cas de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, nous tâcherons, dans le premier chapitre de notre travail, de faire un état des lieux de l'organisation de l'enseignement pharmaceutique, en France, à la veille de la Première Guerre Mondiale.

Dans un second temps, grâce aux archives de l'École qui nous sont parvenues jusqu'à aujourd'hui et que nous avons étudiées en détail, nous retranscrivons la « petite histoire » de notre UFR, en nous concentrant sur la filière pharmaceutique.

Enfin, la dernière partie de notre thèse sera consacrée aux hommes et aux femmes de l'École, aux professeurs et aux étudiants liés à la filière pharmaceutique. Presque tous ont été mobilisés pendant le conflit, certains sont restés à leur poste, ce qui a permis à l'École de « vivre ». D'autres sont morts pour la France. Nous avons, dans la mesure du possible, retracé le parcours de ces personnes, avant, pendant et après la Première Guerre Mondiale.

PREMIER CHAPITRE

L'ENSEIGNEMENT PHARMACEUTIQUE À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Figure 2 : Diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe délivré le 26 janvier 1919 à Georges MÉNEUX, ancien élève de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes²

Afin de bien saisir le contexte dans lequel ont évolué les professeurs et élèves qui ont côtoyé notre École pendant la période de la Première Guerre Mondiale, nous revenons sur l'organisation et la réglementation des études en vigueur à l'époque étudiée.

Le début du XX^{ème} siècle est une période charnière pour notre profession. Elle voit son enseignement profondément remanié et modernisé avec la suppression des deux classes distinctes historiques de pharmaciens et l'apparition de la notion d'unicité du diplôme.

Ainsi, deux régimes d'études différents se sont chevauchés pendant notre période d'intérêt, c'est pourquoi l'ensemble des réformes majeures survenues entre 1898 et 1909 sont étudiées dans ce premier chapitre.

² Archives de la famille MÉNEUX.

A. Une coexistence de plusieurs catégories d'Écoles assurant l'enseignement de la pharmacie

De nos jours, la quasi-totalité des formations pharmaceutiques appartiennent à une Unité de Formation et de Recherche (UFR). La seule exception reste celle de l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lyon [1]. Cette uniformité est le fruit de réformes successives, qui ont eu pour objectif de structurer l'enseignement supérieur au cours des derniers siècles.

Lorsqu'on s'intéresse à l'histoire de l'enseignement pharmaceutique, on rencontre de nombreuses appellations différentes pour nos Écoles et Facultés et il suffit de remonter quelques décennies en arrière pour se rendre compte que cette situation n'est pas si ancienne. Ainsi, en 1914, nous pouvons constater la coexistence de quatre types d'établissements enseignant la pharmacie :

- ❖ **Les Écoles Préparatoires de Médecines et de Pharmacie** étaient, de loin, les plus nombreuses. Seules les trois premières années d'études (après l'année de stage officinal) étaient dispensées par ces Écoles.
- ❖ **Les Écoles de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie** ont été créées par décret du 14 juillet 1875. Dans ce type d'École, l'étudiant avait la possibilité d'accomplir la totalité de son cursus, et de passer tous ses examens, à l'exception du dernier examen probatoire.
- ❖ **Les Écoles Supérieures de Pharmacie** sont historiquement les plus anciens établissements. Elles étaient les seules à assurer la formation des pharmaciens pour toute la France avant la création des Écoles Préparatoires, des Écoles de Plein Exercice et des Facultés Mixtes.
- ❖ **Les Facultés Mixtes de Médecine et de Pharmacie**, bien que plus récentes, avaient les mêmes pouvoirs que les Écoles Supérieures.

Au cours de ce premier chapitre, nous reviendrons sur ces particularités.

B. Localisation des formations pharmaceutiques en France en 1914

En 1914, l'enseignement pharmaceutique était réparti à travers le pays au sein de 23 structures différentes, dans les villes suivantes [2] :

- Paris
- Alger
- Amiens
- Angers
- Besançon
- Bordeaux
- Caen
- Clermont-Ferrand
- Dijon
- Grenoble
- Lille
- Limoges
- Lyon
- Marseille
- Montpellier
- Nancy
- Nantes
- Poitiers
- Reims
- Rennes
- Rouen
- Toulouse
- Tours

Il est intéressant de remarquer que, à l'heure où nous écrivons ces lignes, alors que plus de cent ans nous séparent de la période étudiée, l'implantation des établissements était très similaire au maillage territorial actuel de l'enseignement pharmaceutique.

En effet, si l'on met à part les établissements qui, depuis la création de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) en 2010 [3], accueillent des étudiants en pharmacie pour leur première année d'étude alors qu'il n'y existe pas de filière pharmaceutique en tant que telle, il y a toujours aujourd'hui 24 établissements qui délivrent des études en pharmacie en France.

Néanmoins, trois grandes différences sont à noter.

Tout d'abord, il existe aujourd'hui une seconde formation en région parisienne : l'UFR de Pharmacie de Chatenay-Malabry, rattachée à l'Université Paris-Sud. Elle date des années 1960 et est en réalité issue d'une partition avec la Faculté de Paris qui n'était plus en mesure d'accueillir tous les étudiants en pharmacie de la région qui y affluaient [4].

Ensuite, en 1914, l'Algérie était encore annexée à la France. Il existait, à Alger, une Faculté de Médecine et de Pharmacie qui est l'ancêtre de l'actuelle Faculté de Médecine de l'Université d'Alger. Cet établissement possède encore aujourd'hui un département de Pharmacie [5].

Enfin, depuis le traité de Francfort du 10 mai 1871, Strasbourg faisait partie des terres annexées à l'Allemagne. Avant la guerre Franco-Prussienne de 1870, il y existait une École Supérieure de Pharmacie. Celle-ci fut transférée à Nancy en 1872 [6].

Type d'établissement	Villes
École Préparatoire de Médecine et de Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> • Amiens • Angers • Besançon • Caen • Clermont • Dijon • Grenoble • Limoges • Poitiers • Reims • Rouen • Tours
École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> • Marseille • Nantes • Rennes
Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> • Alger • Bordeaux • Lille • Lyon • Toulouse
École Supérieure de Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> • Paris • Montpellier • Nancy

Tableau I : Les différents types d'établissements enseignant la pharmacie en France en 1914, répartis par ville

Le Tableau I liste les villes précitées dans lesquelles un établissement était implanté, par catégorie d'établissement.

C'est ainsi qu'était organisé le maillage territorial de l'enseignement pharmaceutique français pendant la période que nous étudions. Dans la partie suivante, nous détaillerons, cette fois, le contexte réglementaire des études.

C. Le cadre législatif encadrant les études de pharmacie au début du XX^{ème} siècle

Dans le but de comprendre l'organisation des études de pharmacie suivies par les élèves et enseignées par les professeurs auxquels nous nous sommes intéressés, pendant la Première Guerre Mondiale, nous exposons dans les pages suivantes le contexte réglementaire des études de pharmacie et les réformes survenues au début du XX^{ème} siècle.

1. Une période charnière pour la modernisation des études de pharmacie

L'époque que nous étudions se situe à une période charnière pendant laquelle différentes réformes importantes des études de pharmacie se sont succédé et se sont chevauchées [7]–[9].

Pour bien saisir l'impact de certains textes exposés dans la suite de notre travail, il faut comprendre qu'auparavant il existait deux grades différents de pharmaciens [10]. C'est dans la Loi du 21 germinal de l'an XI³, aussi appelée « *Loi organique de la pharmacie* », loi majeure régissant à la fois la profession de pharmacien et l'enseignement à un niveau national, qu'est faite cette différence pour la première fois⁴ [11]. Cette notion perdura avec l'existence d'une distinction entre le pharmacien de 1^{ère} classe, d'une part, et le pharmacien de 2^{ème} classe, d'autre part.

Les critères exacts différenciant ces deux grades évoluèrent jusqu'en 1898. À l'origine, un pharmacien de 1^{ère} classe recevait une formation mixte, composée de trois années de théorie dans une École et de trois années de stage officinal. Ce grade permettait au pharmacien d'exercer sur l'ensemble du territoire de la République. Le pharmacien de 2^{ème} classe ne possédait qu'une formation pratique, huit années de stage, à l'issue

³ 11 avril 1803 du calendrier républicain.

⁴ Un arrêté majeur est également associé à cette loi, celui du 25 Thermidor de l'an XI (13 août 1803 du calendrier républicain)

desquelles il pouvait obtenir son grade après évaluation par un jury départemental. Son lieu d'exercice était alors cantonné à ce département [11].

Par la suite, des années de formations théoriques, au sein d'une École de Pharmacie, furent également introduites dans la formation du pharmacien de 2^{ème} classe, mais son exercice restait limité à un département. Nous exposerons la distinction alors en vigueur à la suite de la publication du décret du 26 juillet 1885 dans la partie suivante.

Entre 1914 et 1918 c'est le décret du 26 juillet 1909 qui est en vigueur, mais le temps que celui-ci soit pleinement mis en place pour l'ensemble des années d'études, le cadre précédent demeura jusqu'en 1917. Dans les paragraphes qui suivent, nous décrirons chronologiquement ces différents cadres législatifs qui permettent de comprendre l'organisation des études pendant la période qui nous intéresse.

2. L' « ancien régime » : Les décrets du 26 juillet 1885 et du 24 juillet 1889

Le texte du 26 juillet 1885 [12], qui fut précisé par un second décret quatre ans plus tard, le 24 juillet 1889 [13], fut l'un des premiers textes complets encadrant les études de pharmacie. Il se composait de 18 articles détaillant différents aspects des études de pharmacie.

a) Conditions d'accès et durées des études

Six années d'études étaient nécessaires en vue d'obtenir les diplômes de pharmacien de 1^{ère} classe ou de pharmacien de 2^{ème} classe : trois années de stages et trois années de scolarité dans une École.

Pour s'inscrire, les aspirants pharmaciens devaient présenter :

- ❖ Le diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences complet, ou le diplôme de l'enseignement secondaire spécial pour le grade de pharmacien de 1^{ère} classe ;
- ❖ Le certificat d'études de l'enseignement secondaire spécial ou le certificat de grammaire complété par un examen portant sur des notions scientifiques au programme de la troisième année de l'enseignement

secondaire spécial (à défaut d'un diplôme de bachelier) pour le grade de pharmacien de 2^{ème} classe.

b) Le stage officinal

D'une durée de trois années, le stage officinal devait être validé devant un jury composé de deux pharmaciens de 1^{ère} classe et présidé par un professeur (ou agrégé) d'une École Supérieure de Pharmacie ou d'une Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie.

Quatre épreuves étaient organisées :

- ❖ Une épreuve de préparation d'un médicament composé, galénique ou chimique inscrit au Codex ;
- ❖ Une épreuve de réalisation d'une préparation magistrale ;
- ❖ Une épreuve de détermination de trente plantes ou parties de plantes et de dix médicaments composés ;
- ❖ Une épreuve de questions concernant les opérations pharmaceutiques.

Un système de notation à cinq niveaux était utilisé : *mal, médiocre, assez bien, bien et très bien.*

La première session des épreuves se déroulait au mois d'août. Un stagiaire ajourné, à la suite de l'obtention d'une note « *mal* » ou de deux notes « *médiocre* » pouvait se présenter, de nouveau, à la session de novembre.

c) La scolarité

La scolarité de l'étudiant aspirant au diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe pouvait être réalisée dans une École Supérieure de Pharmacie, une Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie ou une École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie. Les Écoles Préparatoires de Médecine et de Pharmacie ne convenaient que pour les deux premières années d'études.

Pour le diplôme de pharmacien de 2^{ème} classe, les trois années d'études pouvaient être réalisées dans les quatre types d'Écoles.

Les travaux pratiques étaient obligatoires pendant les trois années de scolarité et devaient couvrir les matières suivantes : chimie analytique, chimie minérale, chimie organique, micrographie, pharmacie, physique, toxicologie.

Les enseignements théoriques couvraient les matières suivantes : botanique et zoologie, chimie analytique, chimie minérale, chimie organique, hydrologie, matière médicale, minéralogie, pharmacie, physique, toxicologie.

Le texte de 1885 n'était pas plus précis que cela concernant le programme exact des études. L'ordre ou la répartition des enseignements au cours de la scolarité n'y était pas détaillés.

d) Les examens

Les inscriptions en deuxième et en troisième années d'étude étaient sanctionnées par des examens de fin d'année, au mois d'août. En plus de ces deux examens, les aspirants au diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe subissaient un examen entre les deux semestres de la troisième année d'étude, au mois d'avril.

La notation utilisée était similaire à celle exposée, plus haut, pour la validation du stage officinal. Là aussi, une note « *mal* » ou deux notes « *médiocre* » étaient synonymes d'ajournement pour l'étudiant, qui pouvait retenter sa chance aux secondes sessions organisées en novembre pour les examens de fin de première et deuxième années, ou aux sessions des mois d'août et de novembre pour l'examen semestriel de troisième année.

À la fin de la scolarité, trois examens probatoires étaient organisés. De manière similaire, une première session avait lieu en août et une seconde en novembre.

Le décret du 24 juillet 1889 modifia les matières des examens probatoires qui avaient été établis en 1885. La composition de ces examens, dans leur version de 1889, qui restera en vigueur au début du XX^{ème} siècle, est résumée dans le Tableau II.

Il faut noter que la deuxième partie du troisième examen pouvait être remplacée par une thèse. Ce n'était donc pas un exercice obligatoire.

Le système de notation utilisé était similaire à ceux décrits précédemment.

Enfin, il est important de relever que le président des jurys des examens probatoires était toujours issu d'une École Supérieure ou d'une Faculté Mixte.

Premier examen probatoire : Sciences physico-chimiques – Application de ces sciences à la pharmacie	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Épreuve pratique</i> : Analyse chimique - <i>Épreuve orale</i> : Physique – Chimie – Toxicologie 	
Deuxième examen probatoire : Sciences naturelles – Application à la pharmacie	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Épreuve pratique</i> : Micrographie - <i>Épreuve orale</i> : Botanique – Zoologie – Minéralogie et hydrologie 	
Troisième examen probatoire	
Première partie : Sciences pharmaceutiques proprement dites	Deuxième partie
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Épreuve pratique</i> : Essai ou dosage d'un médicament – Reconnaissance de médicaments simples et composés - <i>Épreuve orale</i> : Pharmacie chimique et galénique – Matière médicale 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de huit médicaments chimiques ou galéniques - Interrogations sur ces préparations

Tableau II : Composition des examens probatoires selon le décret du 26 juillet 1885

3. Vers l'unicité du diplôme de pharmacien : La Loi du 19 avril 1898

La « *Loi sur l'exercice de la pharmacie ayant pour objet l'unification du diplôme de pharmacien* » est un texte fondateur du **principe d'unicité du diplôme de pharmacien** [14].

Ce texte supprima le diplôme de pharmacien de 2^{ème} classe. Dès lors, Il n'existait plus qu'un seul diplôme, équivalent à celui de pharmacien de 1^{ère} classe, pour tous les pharmaciens.

Cette orientation semble être le fruit de plusieurs réformes successives qui eurent pour effet d'aligner, petit à petit, la formation des pharmaciens des deux classes : même durée de stage et de scolarité, mêmes enseignements, et modalités d'examen similaires. Seuls perduraient un niveau scolaire exigé différent avant le début du stage officinal, la

restriction d'accès à certaines Écoles en fonction des années d'études au pharmacien de 2^{ème} classe et, à l'issue de sa formation, le cantonnement de ce dernier à son département d'exercice [7], [10], [15].

L'unification du diplôme, permettant à tous les pharmaciens d'exercer sur l'ensemble du territoire français, a également mis fin à un genre particulier d'exercice illégal de la pharmacie, dont certains pharmaciens de 2^{ème} classe se rendaient coupables en exerçant en dehors du département où ils avaient été reçus [16].

En réalité, le statut de pharmacien de 2^{ème} classe continua d'exister quelque temps. Le texte prévoyait que, pendant les deux ans suivant la publication de cette Loi, les étudiants pouvaient encore s'inscrire en stage officinal comme aspirant pharmacien de 2^{ème} classe.

Le décret du 28 novembre 1911 fixa au 1^{er} novembre 1917 la date à partir de laquelle le diplôme de pharmacien de 2^{ème} classe cessera d'être officiellement délivré⁵ [18].

4. Vers une nouvelle organisation des études de pharmacie

Un rapport présenté au Conseil Supérieur de l'Instruction Publique par Léon GUIGNARD, alors Directeur de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris, résume les délibérations qui se déroulèrent entre 1906 et 1909 et qui aboutirent au nouveau régime des études pharmaceutiques [19].

La nécessité de répondre à divers facteurs entourant l'enseignement pharmaceutique amena à proposer une réforme importante des études.

Tout d'abord, il était nécessaire de prendre en compte les récents changements de 1898, unifiant la profession autour d'un seul grade et, par là même, les conditions d'accès à l'enseignement pharmaceutique. D'autant plus que ce texte « *a créé une situation nouvelle aux Écoles de Plein Exercice et Préparatoires de Médecine et de Pharmacie, dont*

⁵ Félix Ambroise CHOCHON est le dernier pharmacien de 2^{ème} classe diplômé de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, en 1910 [17].

les attributions ont été limitées, jusqu'ici, à la délivrance du diplôme de pharmacien de 2^{ème} classe ».

Ensuite, Il était également important de prendre en considération que la durée réglementaire de stage, normalement de trois ans, n'était plus vraiment d'actualité, les étudiants étant régulièrement autorisés à s'inscrire à l'École après seulement deux ans de stage.

La scolarité, limitée jusqu'alors à trois années, ne permettait plus d'intégrer les nouvelles connaissances scientifiques que les pharmaciens devaient posséder. En effet, l'industrie chimique étant en plein développement, elle bouleversa l'exercice officinal en rendant presque marginale l'activité de préparations galéniques et autres produits qui incombait aux pharmaciens. Ce dernier restait cependant le garant des produits qu'il délivrait et devait être capable d'effectuer des contrôles comportant des méthodes de plus en plus complexes. C'est également l'époque où de nouvelles disciplines émergèrent, comme la chimie biologique, la bactériologie et l'hygiène. Celles-ci n'étaient pas encore officiellement inscrites au programme des études de pharmacie.

Enfin, la place de la profession de pharmacien prenait aussi plus d'importance dans la société. Sa présence était devenue obligatoire dans les Commissions d'Hygiène d'arrondissement et une récente loi sur la répression des fraudes médicamenteuses et alimentaires allait régulièrement amener un pharmacien à être désigné pour son expertise.

Une contrainte majeure guida la proposition de limiter la durée totale des études à cinq années : le service militaire. Ce dernier était obligatoire et, bien que les étudiants pussent obtenir des sursis auprès de l'autorité militaire, ce n'était plus le cas au-delà de la vingt-cinquième année. Or, bien que l'âge moyen des bacheliers fût de dix-huit ans, il fallait prendre en compte que trente pour cent des bacheliers étaient âgés de dix-neuf ans et, dans une certaine mesure, admettre le retard de certains élèves pendant leurs études pour des raisons de santé ou des suites d'un échec aux examens.

Afin de permettre d'intégrer un an de scolarité supplémentaire tout en prenant en compte cette contrainte, la durée du stage officinal a été abaissée à une année, tandis

qu'étaient mises en place de nouvelles modalités pour améliorer la qualité de cet apprentissage pratique.

Tous ces éléments ont permis de proposer un nouveau cadre d'étude repris dans le décret du 26 juillet 1909.

5. Le « Nouveau régime » : Le décret du 26 juillet 1909

Cinq ans avant le début de la Première Guerre Mondiale, les études de pharmacie sont profondément réformées : le décret du 26 juillet 1909 modernise le régime des études de pharmacie et celui-ci sera en vigueur jusqu'en 1937 [20]. Par la suite, aucune modification majeure ne sera apportée à l'organisation des études avant les années 1960. C'est également ce décret qui, associé à la loi du 19 avril 1898, entérine le **principe d'unicité du diplôme**. À partir de 1909, l'obtention du **diplôme de pharmacien**, obligatoire pour exercer cette profession, est organisée sur cinq années d'études.

Comme nous le verrons dans les sous-parties qui suivent, les différents types d'établissements, que nous détaillerons un peu plus loin, ne sont pas égaux face aux années d'études à enseigner et aux examens qu'ils peuvent organiser.

a) Conditions d'accès et durées des études

L'obtention du baccalauréat français était un prérequis obligatoire pour toutes les personnes, françaises comme étrangères, souhaitant suivre des études de pharmacie.

La formation était organisée sur cinq années : une première année de stage officinal, suivie de quatre années d'enseignement dans un établissement adéquat.

b) Première année : le stage officinal

Les élèves commençaient leurs études par une année de stage officinal, à l'issue duquel il était nécessaire de réussir un examen de validation de stage pour que l'étudiant puisse prendre sa première inscription trimestrielle dans un établissement. Le stage n'était réalisable qu'au sein de certaines officines agréées par le recteur.

Un cahier de stage devait être tenu par le stagiaire. Il permettait de suivre les éventuelles mutations d'officines et le stagiaire devait y consigner toute l'activité réalisée pendant son année (préparations et manipulations).

L'examen de validation de stage était composé de trois épreuves différentes :

- ❖ Une épreuve de préparation de médicaments composés et d'exécution d'une ordonnance magistrale ;
- ❖ Une épreuve de reconnaissance de trente plantes ou drogues simples, de cinq médicaments chimiques et de dix médicaments galéniques ;
- ❖ Une épreuve de questions concernant les opérations pharmaceutiques.

Un système de notation à six niveaux était utilisé : *mal, médiocre, passable, assez bien, bien et très bien*. L'obtention d'une note « *mal* » ou de deux notes « *médiocre* » était éliminatoire.

À noter que le président du jury de validation de stage était toujours issu d'une École Supérieure ou d'une Faculté Mixte.

c) De la première à la quatrième année : entre théorie et pratique

Les quatre années suivantes pouvaient être effectuées dans une École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie, dans une École Supérieure de Pharmacie ou dans une Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie. Les Écoles Préparatoires de Médecine et de Pharmacie n'étaient habilitées qu'à délivrer les cours des trois premières années.

L'enseignement était réparti entre des cours théoriques et des travaux pratiques. Les enseignements généralistes constituant le socle scientifique étaient très présents pendant la première année, et encore pendant la seconde année d'étude (chimie, physique, botanique et zoologie). Puis, peu à peu, des matières plus spécialisées, en lien avec l'exercice pharmaceutique, sont intégrées aux programmes. C'est par exemple le cas de la chimie analytique et de la pharmacie galénique lors des deuxième et troisième années. La quatrième année, dernière année d'étude, était la plus spécialisée avec la présence d'enseignements comme l'hygiène, l'hydrologie ou la législation et déontologie.

Le Tableau III résume le programme délivré par les établissements sur l'ensemble de la scolarité.

d) Les examens

Les étudiants devaient réussir trois examens de fin d'année (à la fin de la première, de la deuxième et de la troisième année d'étude) ainsi que trois examens probatoires, qui sont les examens de fin d'étude en quatrième année. Dans tous les cas, les examens étaient présidés par un professeur d'une École Supérieure ou d'une Faculté Mixte.

Les Écoles Préparatoires de Médecine et de Pharmacie ne pouvaient organiser que les examens de fin d'année des trois premières années d'études. Pour les Écoles de Plein Exercice, il était également possible d'y réaliser les deux premiers examens probatoires. Cependant, le troisième et dernier examen probatoire devait être réalisé dans une École Supérieure de Pharmacie ou dans une Faculté Mixte.

ÉPREUVES PRATIQUES	ÉPREUVES ORALES
Premier examen de fin d'année	
<ul style="list-style-type: none">- Chimie générale et analyse qualitative	<ul style="list-style-type: none">- Chimie minérale : éléments de minéralogie- Chimie organique- Physique- Botanique- Zoologie
Deuxième examen de fin d'année	
<ul style="list-style-type: none">- Chimie générale et analyse chimique- Micrographie	<ul style="list-style-type: none">- Chimie minérale- Chimie organique- Chimie analytique- Physique- Botanique- Zoologie- Pharmacie chimique- Pharmacie galénique- Matière médicale
Troisième examen de fin d'année	
<ul style="list-style-type: none">- Analyse quantitative- Micrographie et parasitologie	<ul style="list-style-type: none">- Chimie analytique- Toxicologie- Pharmacie chimique- Pharmacie galénique- Cryptogamie- Matière médicale

Tableau IV : Les épreuves aux examens de fin d'année, selon le décret du 26 juillet 1909

ÉPREUVES PRATIQUES	ÉPREUVES ORALES
Premier examen probatoire	
<ul style="list-style-type: none"> - Chimie analytique - Physique appliquée 	<ul style="list-style-type: none"> - Chimie minérale : éléments de minéralogie - Chimie organique - Chimie analytique - Physique
Deuxième examen probatoire	
<ul style="list-style-type: none"> - Micrographie 	<ul style="list-style-type: none"> - Botanique : phanérogames - Botanique : cryptogames - Zoologie et parasitologie
Troisième examen probatoire	
<i>Première partie</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Chimie biologique ou microbiologique - Essai d'une matière alimentaire ou épreuve de toxicologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Chimie biologique - Hygiène - Toxicologie - Hydrologie et éléments de géologie - Microbiologie
<i>Deuxième partie</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Essai de substances médicamenteuses chimiques et galéniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacie chimique - Pharmacie galénique - Matière médicale - Législation et déontologie pharmaceutique

Tableau V : Les épreuves aux examens probatoires, selon le décret du 26 juillet 1909

Diverses reconnaissances de plantes, de médicaments, de drogues ou d'animaux étaient également demandées pendant les épreuves orales de ces différents examens (en lien avec l'enseignement délivré avant l'examen).

Il est intéressant de noter que, contrairement aux modalités actuelles, il n'y avait aucune épreuve écrite aux examens. Ceux-ci étaient uniquement composés de travaux pratiques, d'épreuves orales et d'épreuves de reconnaissances.

Le système de notation utilisé est résumé dans le Tableau VI.

Note	Appréciation
De 17 à 20	Très bien
De 15 à 16	Bien
De 12 à 14	Assez bien
De 10 à 11	Passable
De 5 à 9	Médiocre
De 0 à 4	Mal

Tableau VI : Système de notation utilisé pour évaluer les examens dans l'enseignement pharmaceutique, d'après le décret de 1909

Comme précédemment, le décret de 1909 prévoyait un système d'examens de rattrapage. En effet, deux sessions étaient organisées. En cas d'ajournement, l'élève en pharmacie avait la possibilité de se présenter une seconde fois aux examens, en conservant le bénéfice de ses épreuves acquises avec succès.

e) Dispositions transitoires

Ce texte entra en vigueur lors de l'année scolaire 1910-1911 pour tous les nouveaux aspirants pharmaciens. Concernant les élèves en pharmacie en cours de stage ou en cours d'études, l'ancien cadre législatif, établi par les décrets du 26 juillet 1885 et celui du 24 juillet 1889 restait applicable. Ainsi, il était prévu que le nouveau dispositif ne serait complètement en place que pour l'année 1917.

Ce chevauchement fait apparaître la notion de nouveau régime (NR) et d'ancien régime (AR) sur les registres d'inscriptions des étudiants que nous avons consultés, ce qui permet de distinguer le référentiel applicable à l'étudiant concerné.

D. Autres grades et diplômes sanctionnés par des études pharmaceutiques

Outre le diplôme de pharmacien, d'autres grades et diplômes pouvaient être obtenus à la suite d'un enseignement pharmaceutique [2].

Le **diplôme supérieur de pharmacien** fut créé par l'article 5 du décret du 12 juillet 1878 [21]. Il pouvait être obtenu par un pharmacien, à la suite de la soutenance d'une thèse, s'il était licencié ès sciences physiques ou ès sciences naturelles. Le diplôme pouvait également être obtenu si le pharmacien réalisait une année d'étude supplémentaire dans une Faculté Mixte ou une École Supérieure, après avoir réussi un examen sur les matières des licences en question. L'obtention de ce diplôme permettait à un pharmacien d'être nommé professeur ou agrégé dans une École Supérieure ou une Faculté Mixte [7].

La création de ce diplôme suscita une certaine polémique, la crainte étant d'y voir la naissance d'un troisième grade de pharmacien, venant complexifier l'organisation existante. Adolphe CHATIN, Directeur Honoraire de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris, à l'initiative de ce texte, défendit alors un titre scientifique, et non pas professionnel, afin de faire « *cesser la dépendance des Écoles de Pharmacie vis-à-vis des Facultés des Sciences* » et « *de rehausser en même temps le niveau scientifique du corps enseignant des nouvelles Facultés de Pharmacie* ». La création de ce diplôme a entériné une certaine indépendance de la pharmacie, vis-à-vis des Facultés de Médecine et des Facultés de Sciences [7], [22].

Il existait également deux **certificats d'aptitude à la profession d'herboriste** différents, nécessaires à l'exercice de la profession d'herboriste. Sur un modèle similaire à celui des anciennes classes de pharmacien, Le **certificat de 1^{ère} classe** donnait le droit d'exercice sur tout le territoire français, contrairement au **certificat de 2^{ème} classe**, qui limitait l'exercice de la profession à un département. La différence résidait dans les conditions d'admission.

L'accès au certificat de 1^{ère} classe était réservé aux personnes ayant obtenu le brevet élémentaire de l'enseignement primaire ou le certificat d'études primaires

élémentaires. Concernant le certificat de 2^{ème} classe, aucun certificat n'était préalablement nécessaire.

Ce diplôme fut définitivement supprimé en 1941 par le gouvernement de Vichy [23], situation observée actuellement bien que régulièrement remise en cause [24], [25].

E. Le nombre d'élèves en pharmacie en France

Le *Bulletin des Sciences Pharmacologiques* consacrait, tous les ans, un article présentant des statistiques sur les étudiants en pharmacie. Le graphique suivant a été réalisé à partir de plusieurs de ces publications [26]–[28].

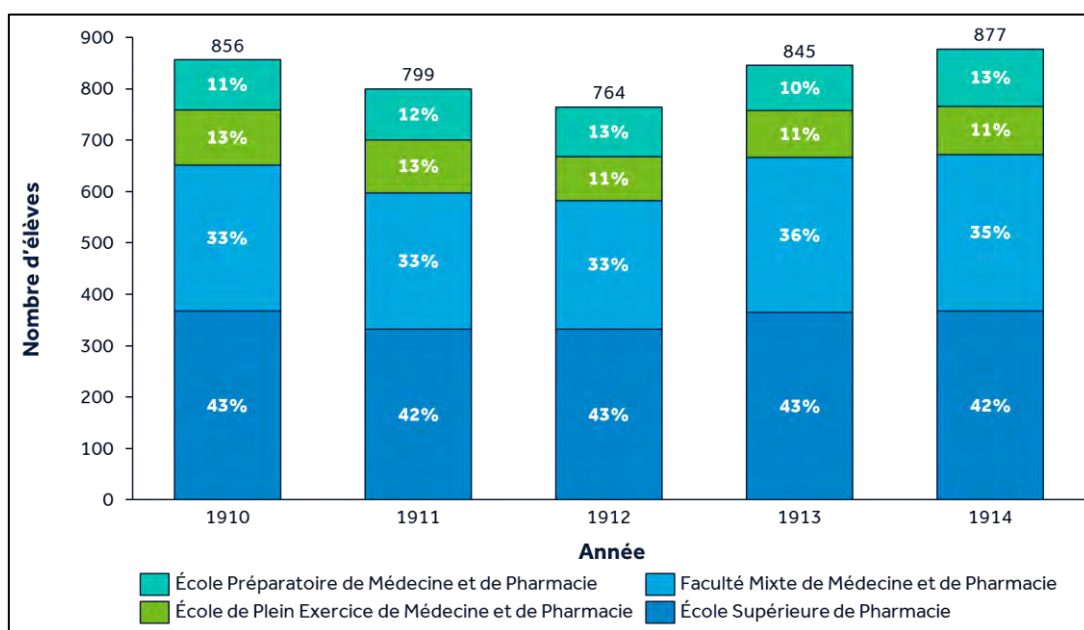


Figure 3 : Nombre d'élèves en pharmacie en France entre 1910 et 1914

Au 15 janvier 1914, quelques mois avant la mobilisation générale de la Première Guerre Mondiale, près de 900 étudiants en pharmacie étaient recensés. À titre de comparaison, en 2018, ce chiffre est multiplié environ par vingt. En effet, Le *numerus clausus* publié au Journal Officiel de la République Française est fixé à 3 124 pour l'année universitaire 2017-2018 [29]. Considérant que les études durent, désormais, six années, ce sont près de 18 750 étudiants qui suivent des études de pharmacie, auxquels il faut ajouter

les internes en pharmacie, les étudiants en préparation de thèse et les étudiants en retard dans leur scolarité.

C'est l'École Supérieure de Pharmacie de Paris qui, loin devant les autres, était le premier établissement français en termes de nombre d'inscrits. En effet, avec 301 étudiants recensés en 1914 [28], elle accueillait à elle seule plus d'un tiers des étudiants en pharmacie.

À ce jour, nous n'avons pas trouvé de données couvrant la période 1914-1918. À titre de comparaison, nous pourrions nous référer au cas de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes qui a vu ses effectifs diminuer de manière drastique une fois la guerre déclarée, comme évoqué dans troisième chapitre de notre thèse.

Ce premier chapitre nous permet de contextualiser l'organisation des études de pharmacie et de comprendre que deux régimes d'études se chevauchèrent pendant la Première Guerre Mondiale. Dans le chapitre suivant, nous exposerons, spécifiquement, la vie de l'École de Nantes pendant la durée du conflit. Malgré la difficulté à maintenir l'enseignement des étudiants en raison de la guerre, le corps des enseignants dut intégrer ces réformes du programme et les nouveaux examens de la quatrième année d'étude.

DEUXIÈME CHAPITRE

L'ÉCOLE DE NANTES ET LA GRANDE GUERRE



Figure 4 : Photographie de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, à droite de l'entrée principale de l'Hôtel-Dieu et de sa chapelle⁶

Le 2 août 1914, la quasi-totalité de la population masculine française adulte fut appelée sous les drapeaux pour répondre à la mobilisation générale. Du jour au lendemain, presque tous les membres du personnel et élèves de l'École furent appelés ou rappelés à leurs obligations militaires et l'École s'en trouva désertée.

Malgré tout il restait quelques élèves et enseignants : les femmes, les réformés et les élèves encore trop jeunes pour être appelés sous les drapeaux.

Les professeurs de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes mirent tout en œuvre pour continuer l'enseignement aux étudiants présents, malgré la réalité du conflit. En prêtant les locaux de l'École à d'autres formations de la ville et en

⁶ © Archives de Nantes. L'Hôtel-Dieu et l'École de médecine en 1868 vus de l'île Feydeau. Centenaire de l'École de Médecine et de l'Internat en Médecine des Hôpitaux de Nantes en date du 3 juillet 1909. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 5Fi - Reproductions numériques d'extraits de documents des Archives. Cote 5Fi162.

souscrivant aux différentes œuvres de guerres, ils participèrent, à leur niveau, à l'effort de guerre.

Ce chapitre relate la « petite histoire » de notre École pendant la Grande Guerre.

La matière principale qui a permis de rédiger les paragraphes qui suivent est issue des archives de l'École qui nous sont parvenues jusqu'à aujourd'hui. Malheureusement, celles-ci sont parcellaires et il semble qu'une partie des documents de l'époque aient été égarés ou détruits. Nous prévenons donc le lecteur que nous nous sommes efforcés de recouper et de retranscrire les éléments disponibles tout en sachant que ce récit ne sera pas exhaustif. Sauf mention complémentaire indiquée au fil du récit, ce chapitre est basé sur les registres des séances des professeurs de l'École⁷⁻⁸.

⁷ Archives départementales de Loire-Atlantique. Fonds de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Administration générale. Séances des enseignants – Procès-verbaux de délibération. Cote St 1220

⁸ Ibidem. Cote St 1221.

A. L'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes au début du XX^{ème} siècle

Comme nous l'avons évoqué un peu plus tôt dans notre travail, il existait, à Nantes, une École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie. Celle-ci fut créée par le décret du 28 janvier 1876, qui transforma l'École Préparatoire de Médecine et de Pharmacie alors en place en une École de Plein Exercice [30]. Ce statut fut conservé jusqu'à la promulgation de la Loi du 3 mars 1954, qui transforma l'École de Plein Exercice en Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie [30], [31].

Bien que géographiquement présente à l'extérieur de cette ville, elle dépendait alors de l'Académie de Rennes [32].



Figure 5 : Tampon de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes en 1917⁹

De nombreux cours y étaient dispensés. Sans distinction de filières, on y retrouvait les enseignements suivants : anatomie, anatomie pathologique et histologique,

⁹ © Archives départementales de Loire-Atlantique. Fonds de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Administration générale. Séance des professeurs – Procès-Verbaux des délibérations. Cote St 1220.

bactériologie, botanique, chimie médicale, clinique chirurgicale, clinique gynécologique, clinique obstétricale, clinique ophtalmologique, clinique médicale, hygiène, matière médicale, médecine légale, médecine opératoire, pathologie externe, pathologie générale, pathologie interne, pharmacie, physiologie, physique, thérapeutique, zoologie [32].

1. Une École abritée au sein de l'ancien Hôtel-Dieu de Nantes

Les documents, photographies et récits que nous avons consultés font référence à une période qui se situe entre la toute fin du XIX^{ème} siècle et du tout début du XX^{ème} siècle. Quelques écarts avec la réalité au 1^{er} août 1914 peuvent exister, mais cela donne un bon aperçu de l'emplacement et de l'organisation de l'École à cette époque, ainsi que du cadre dans lequel ont évolué les professeurs et élèves que nous avons étudiés dans la dernière partie de notre travail.

L'École était implantée dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu. Ce dernier, construit entre 1856 et 1863 était situé sur l'île Gloriette et fut inauguré le 15 novembre 1863. Il était construit sur un modèle architectural très courant pour l'époque : deux lignes pavillonnaires parallèles et comportant, en tout, dix bâtiments. L'un de ces bâtiments était occupé par l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie [33], [34]. Sur la Figure 6, il s'agit du bâtiment en bas, à droite de l'image, que l'on retrouve sur le plan de la Figure 7, en haut à gauche¹⁰.

Les professeurs et élèves de l'École de Plein Exercice prirent possession des lieux dès le mois d'octobre 1865 [35], [36].

¹⁰ Ce sont les plans du célèbre architecte Nantais, Joseph-Fleury CHENANTAIS, qui furent choisis pour construire cet Hôtel-Dieu. Certains de ses ouvrages sont encore debout dans notre ville : l'Église Sainte-Anne, l'ancien palais de justice (réaménagé en hôtel) ou encore l'ancienne manufacture des tabacs de Nantes.



Figure 6 : L'Hôtel-Dieu de Nantes, de 1863 à 1943¹¹ [34]

Outre le bâtiment principal construit avec l'Hôtel-Dieu, quelques aménagements supplémentaires furent effectués dans les années qui suivirent. Il faut notamment relever la construction d'un bâtiment, dans le prolongement de l'École, spécifiquement conçu pour y accueillir des laboratoires, structures qui manquaient pour assurer un enseignement de qualité élevée dans le bâtiment primitif [35], [36]. Ces nouveaux laboratoires sont visibles sur la photographie de la Figure 8.

¹¹ © Musée Dobrée – Grand Patrimoine de Loire-Atlantique.

Le 16 Septembre 1943, d'intenses bombardements alliés, pendant la Seconde Guerre Mondiale, eurent raison de l'Hôtel-Dieu et, avec lui, de l'École de Plein Exercice. L'ensemble fut quasiment rasé. Les actuels locaux de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu et de la Faculté de médecine sont construits quasiment sur le même emplacement.

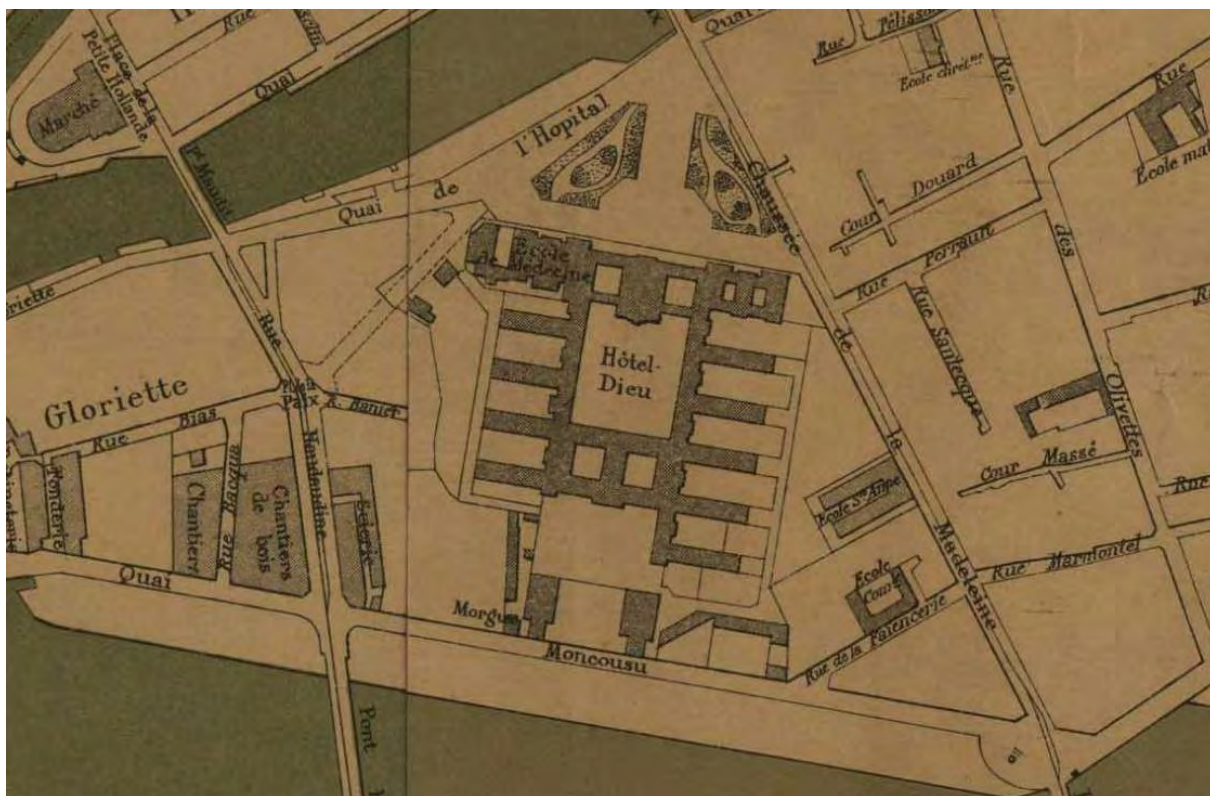


Figure 7 : Plan de l'île Gloriette de Nantes en 1900 - L'Hôtel-Dieu et l'École de Plein Exercice¹²

Nous avons reporté en annexe les plans de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes tels que représentés et décrits par le Docteur Alfred ROUXEAU, ancien Professeur de Physiologie, dans l'ouvrage « *La Ville de Nantes et la Loire-Inférieure* » publié en 1878 [35].

¹² © Archives de Nantes. Plan de la ville de Nantes, 1900, dressé par Justin Vincent. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 1Fi - Cartes et plans depuis 1790. Cote 1Fi66.

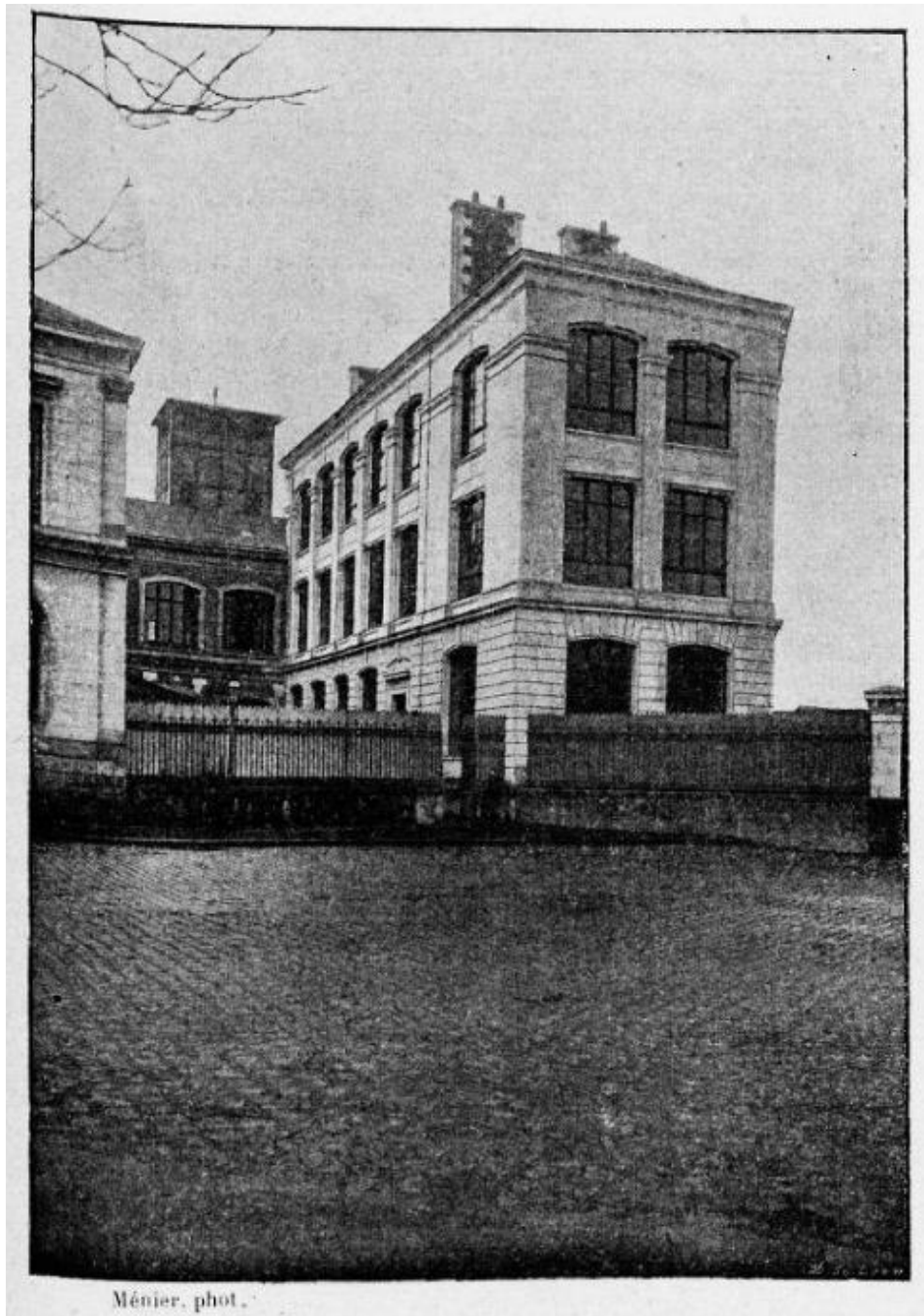


Figure 8 : Les nouveaux laboratoires de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes¹³ [35]

¹³ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

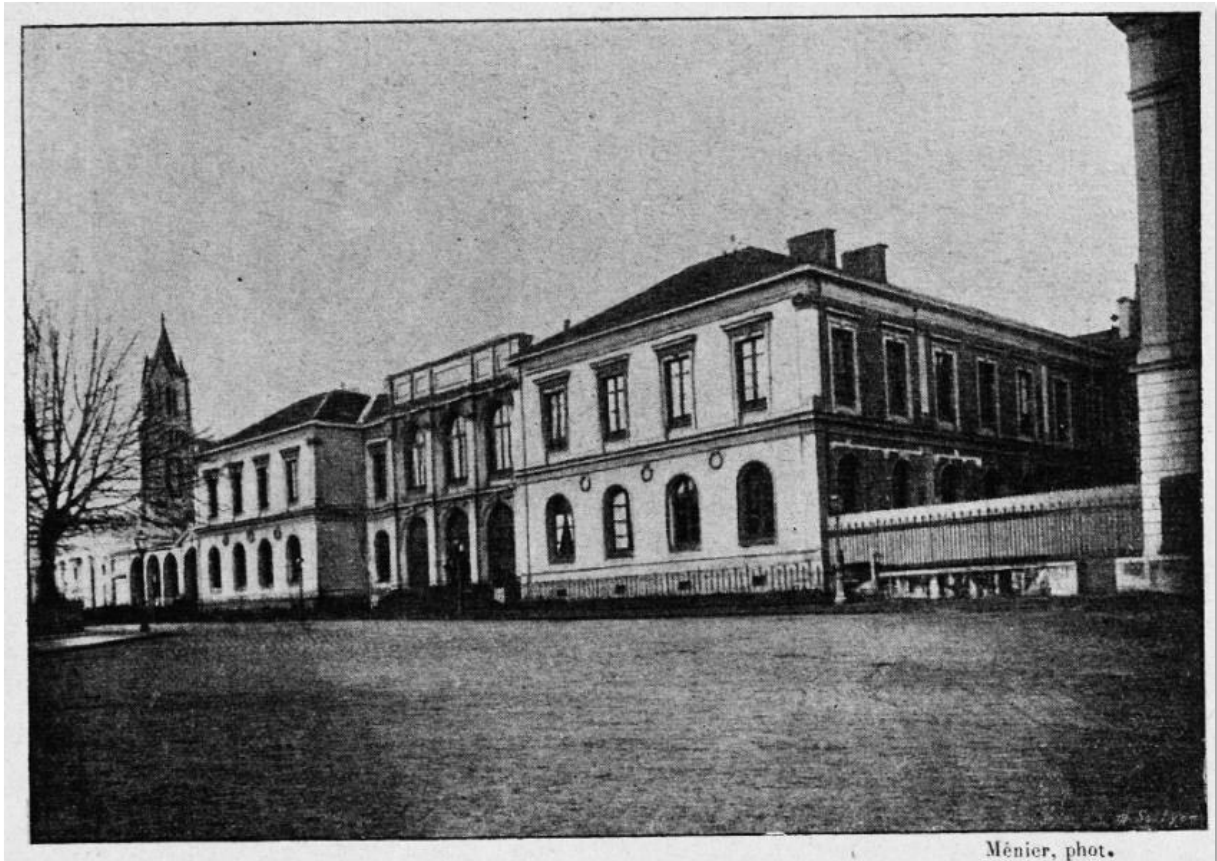


Figure 9 : Bâtiment principal de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes¹⁴ [35]

2. Le corps enseignant pendant la Grande Guerre

Un rapport sur les travaux de l'École de Plein Exercice de Nantes pendant l'année scolaire 1915-1916 nous permet de dresser la composition du corps enseignant pendant le conflit, sans distinction de filière¹⁵. Il s'agit ici, principalement, des titulaires, certains postes ayant été redistribués pour pallier les vacances causées par la mobilisation.

Par la suite, et notamment dans le troisième chapitre de notre travail, nous nous concentrerons sur les professeurs pharmaciens.

¹⁴ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

¹⁵ Archives départementales de Loire-Atlantique. École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie. 1915-1916. Rapport sur les travaux de l'année. Cote BR IN 8 art. 2911.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE	
MIRALLIÉ	Directeur
AUBINEAU	Secrétaire et bibliothécaire
BOUTIN	Secrétaire adjoint
PROFESSEUR HONORAIRE	
MONTFORT	
PROFESSEURS	
E. BUREAU	Anatomie
ROUXEAU	Physiologie
LEDUC	Physique
MARGUERY	Chimie
LASAUSSE	Chimie
BOUSTRON	Pharmacie
L. BUREAU	Botanique et zoologie
COL	Matière médicale
A. MONNIER	Histologie et anatomie pathologique
MIRALLIÉ	Pathologie médicale
SOURDILLE, Gilbert	Pathologie chirurgicale et médecine opératoire
BUREAU, Gustave	Thérapeutique
BUREAU, Maurice	Médecine légale et Hygiène
GUILLEMET	Accouchements et clinique obstétricale
OLLIVE	Clinique médicale
MONNIER, Urbain	Clinique médicale
POISSON	Clinique chirurgicale
VIGNARD	Clinique chirurgicale
DIANOUX	Clinique ophtalmologique
RAPPIN	Bactériologie
PROFESSEURS SUPPLÉANTS	
BAHUAUD	Anatomie et physiologie
BRELET	Chaire de médecine
SÉBILLEAU	Chaire de médecine
LERAT	Chaire de chirurgie
FAVREUL	Chaire de chirurgie
VIAUD	Chaire de pharmacie et de matière médicale
GROSSE	Chaire d'accouchements
MORIN	Chaire de physique
PETITEAU	Chaire de physique
PELOUS	Chaire d'histoire naturelle
LABBÉ	Chaire d'histoire naturelle
REBILLÉ (chargé)	Chaire de chimie
VEILLON	Chaire de chimie
GUÉRITHAULT	Chaire de chimie

Tableau VII : Composition du personnel de l'École pendant l'année 1915-1916 (1/2)

CHEFS DES TRAVAUX	
LE MEIGNEN, H.	Chef des travaux physiologiques
AUBRY	Chef des travaux d'anatomie pathologique
PASQUIER	Chef des travaux anatomiques
CASTAGNY	Chef des travaux histologiques
MARGUERY	Chef des travaux chimiques
VEILLON	Chef des travaux chimiques
MORIN	Chef des travaux physiques
LABBÉ	Chef des travaux d'histoire naturelle
COL	Chef des travaux d'histoire naturelle
FORTINEAU L.	Chef des travaux bactériologiques
CHEFS DE CLINIQUE	
GENDRON	Chef de clinique médicale
ERTAUD	Chef de clinique chirurgicale
RIBEREAU	Chef de clinique chargé du laboratoire pour l'épreuve de Wassermann
PRÉPARATEURS DES COURS	
DUPONT	Prospecteur
GAUDIN, P.	Aide d'anatomie
GAUDIN, F.	Aide de clinique ophtalmologique
GASCOIN (chargée)	Préparateur d'anatomie pathologique
GLOTAÏN	Préparateur de bactériologie
DEVASLE (chargé)	Préparateur de chimie
MAZÉ (chargée)	Préparateur des chaires de physique et de pharmacie
MÉNEUX (chargé)	Préparateur d'histoire naturelle et de matière médicale
BIBLIOTHÉCAIRE-ADJOINT	
MARTIN, Lucien	
CHARGÉS DES CLINIQUES ANNEXES	
AUBRY	Maladies contagieuses
BUREAU, G.	Dermatologie et syphiligraphie
MAHOT	Clinique médicale infantile
MIRALLIÉ	Maladies du système nerveux
PELISSIER	Maladies mentales
RIVET	Maladies des voies urinaires
SOURDILLE	Clinique chirurgicale infantile
TEXIER	Oto-rhino-laryngologie

Tableau VIII : Composition du personnel de l'École pendant l'année 1915-1916 (2/2)

B. La vie de l'École pendant le conflit

1. Le prêt des locaux de l'École à d'autres formations de la ville

Pendant la durée de la guerre, les différents corps de formation de la ville s'organisèrent et s'entraidèrent pour poursuivre leurs missions d'instruction et d'enseignement de leurs élèves et étudiants, malgré la réalité du conflit.

Comme dans de nombreuses autres villes de province, dès le début de la guerre, des bâtiments furent utilisés et transformés en hôpitaux pour accueillir le flux massif de blessés en provenance du front¹⁶.

L'École Normale d'Institutrice, située à la Villa Maria de Nantes, fut ainsi réquisitionnée pour y établir un hôpital entre le 11 août 1914 et le 10 septembre 1916. Afin d'assurer la rentrée au 1^{er} octobre 1914, l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes prêta quatre salles pour permettre la poursuite de l'enseignement :

- ❖ La salle d'histologie ;
- ❖ Une salle de physiologie ;
- ❖ L'amphithéâtre d'anatomie ;
- ❖ L'amphithéâtre de chimie.

Cependant, au 3 Novembre, les cours de notre École devant également reprendre, les amphithéâtres furent libérés grâce au transfert des cours préparatoires de l'École Normale d'Institutrice à l'École de Droit.

¹⁶ On recensa ainsi dix-huit hôpitaux à Nantes, auxquels nous pouvons ajouter trente filiales installées dans la ville et cinquante autres aux alentours.



Figure 10 : l'hôpital complémentaire n°36 - La Villa Maria - École Normale d'Institutrice¹⁷

Pour l'anecdote, quelques raisons plus triviales furent avancées pour justifier le besoin de libérer quelques salles occupées par les élèves de l'École d'Institutrice :

« ... et particulièrement la salle des cours d'anatomie qui se trouve en face de la salle de dissection. Il pourrait en résulter certains inconvénients qu'il faut prévoir. »

Le Lycée des garçons, l'actuel Lycée Clemenceau était également en partie occupé par un hôpital militaire entre le 13 août 1914 et le 2 mai 1919. Notre École prêta l'amphithéâtre de chimie, tous les matins, pour leur permettre de suivre leurs cours.

¹⁷ Archives personnelles de l'auteur.

2. La suppression des solennités de rentrées et l'adaptation de l'organisation des cours pour maintenir l'enseignement

Tous les ans, à l'occasion de l'ouverture de l'année scolaire, le jour de la rentrée était un moment important qui suivait une certaine tradition. Mais, en cette année 1914, les choses en allèrent tout autrement :

« En présence des circonstances actuelles, de concert avec l'École Libre de Droit, cette année, il n'y aura aucune solennité officielle à l'occasion de la rentrée des deux Écoles. »

Tout comme pour la rentrée 1915, et les années qui suivirent :

« En présence des circonstances actuelles, le Directeur annonce que cette année il n'y aura pas de séance solennelle de rentrée »

Pendant la durée du conflit, le corps enseignant eut à cœur de maintenir l'École ouverte et de poursuivre l'enseignement de ses élèves malgré les coupes budgétaires, la baisse de fréquentation des étudiants, mobilisés, et le sous-effectif en professeurs nécessitant de constantes réorganisations.

La situation de la première année scolaire qui se déroula en parallèle de la première année du conflit, fut résumée dans une lettre que le Directeur de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes adressa au Préfet de la Loire-Inférieure en date du 9 juillet 1915 :

« Pendant l'année scolaire 1914-1915, par suite de la guerre, notre population scolaire s'est trouvée très réduite dès la mobilisation, et ensuite éclaircie progressivement par les appels des classes. Malgré cela, notre population scolaire, composée de femmes, de jeunes gens non encore appelés et d'ajournés, s'est maintenue de telle sorte que tous les cours ont fonctionné comme en temps normal, les professeurs non mobilisés faisant les cours de leurs collègues mobilisés. Le fonctionnement de l'École ne s'est pas ressenti des événements, sauf le départ de très nombreux étudiants, et pendant l'année scolaire 1915-1916, il y aura encore un certain nombre d'élèves pour chacune des années de scolarité. »¹⁸

Le sujet de l'organisation de l'année scolaire à venir est également évoqué, par exemple, pendant le conseil de l'École du 18 octobre 1915 :

« Une question qui doit vivement préoccuper l'École c'est l'organisation des cours pour la nouvelle année par suite de la mobilisation de la plupart de nos professeurs, nous avons des difficultés à vaincre pour arriver néanmoins à donner à nos élèves l'enseignement exigé par les programmes. »

Certains professeurs assurèrent l'enseignement de plusieurs matières et, d'une manière générale, les programmes furent, dans la mesure du possible, allégés.

¹⁸ Archives départementales de Loire-Atlantique. École de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Nantes. Liasse. Cote 125 T 2.

Pendant le conseil de l'École du 27 janvier 1917, nous trouvons un nouvel exemple de ces adaptations destinées à permettre la continuité de l'enseignement. À cette occasion, il fut annoncé que le Docteur CHALLET était désigné pour faire le cours de chimie médicale en l'absence du Professeur MARGUERY, le Docteur DUPONT remplirait les fonctions de suppléant de la chaire d'histoire naturelle et le Docteur GUÉGUEN celles de chef des travaux d'histoire naturelle afin de pallier l'absence des titulaires, mobilisés.

3. Le budget de l'École

En raison de la mise en place des réformes des études pharmaceutiques et médicales le budget de l'École et, plus spécifiquement, celui alloué aux travaux pratiques a été remanié. Ce fut l'occasion, pour le Directeur, de rappeler les grandes lignes budgétaires de l'École en 1914.

Comme le montre le Tableau IX, le budget annuel de l'École était d'environ 200 000 francs, dont les trois quarts des recettes étaient assurés par des subventions départementales et municipales. Le reste provenait de la rétribution des élèves.

Libellé	Montant (Fr)
Subvention du conseil général	25 000
Subvention du conseil municipal	125 000
Rétribution des élèves	50 000
Total	200 000

Tableau IX : Recettes prévisionnelles annuelles de l'École

Cette enveloppe de rétribution des élèves, d'environ 50 000 francs était, bien entendue, variable, et fluctuait selon le nombre d'étudiants inscrits à l'École.

Le Tableau X décompose ce que comprend cette enveloppe. Environ les deux tiers étaient entièrement acquis à la ville pour les droits d'inscription et d'examens. Près de 2 000 francs étaient affectés à la bibliothèque. Le reste, environ 1 850 francs dans le cas présenté correspondaient aux droits de travaux pratiques. Chaque trimestre, les étudiants versaient un montant correspondant à ces droits : 15 francs pour les étudiants en

médecine, 22 francs et 50 centimes pour les élèves du PCN (Physique, Chimie et Sciences Naturelles)¹⁹ et 25 francs pour les étudiants en pharmacie.

Libellé	Montant (Fr)
Droits d'inscription (acquis à la ville)	22 200
Droits d'examens (acquis à la ville)	11 000
Droits de bibliothèque	1 850
Droits de travaux pratiques	13 750
Total	48 800

Tableau X : Composition de la rétribution des élèves

Les dépenses, elles, sont peu détaillées, mais la grande majorité étaient liées au personnel de l'École (Tableau XI).

Libellé	Montant (Fr)
Dépenses pour le personnel	163 000
Reste des dépenses	37 000
Total	200 000

Tableau XI : Dépenses prévisionnelles annuelles de l'École

En raison du conflit, comme le montre le compte-rendu de la première séance des professeurs ayant suivi l'entrée en guerre de la France, en date du 31 août 1914, la municipalité tenta de réduire considérablement ce budget.

En effet, à cette occasion, le conseil de l'École examina une lettre du Maire de Nantes, Paul Bellamy, datée du 27 août. Il demanda au personnel de l'École d'accepter un versement différé des traitements, le temps que la paix soit conclue, afin de réduire les

¹⁹ Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (PCN), était un certificat d'études dont l'obtention était nécessaire pour entreprendre des études de médecine. D'une durée d'une année, il était préparé dans les Facultés des sciences, sauf à Nantes, où il était sous la responsabilité de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie.

charges auxquelles devait faire face la municipalité en raison des événements. En voici un extrait :

« En ce qui concerne les professeurs non mobilisés, il me semble que leur traitement ne constituant, pour la plupart d'entre eux, qu'une sorte d'indemnité accessoire, le paiement pourrait en être différé jusqu'à la conclusion de la paix, en raison des nombreuses charges et tout particulièrement des charges d'assistance auxquelles la caisse municipale va avoir à faire face pendant la guerre avec des ressources très limitées. J'ai l'honneur de vous prier de demander à chacun d'eux s'ils sont disposés à accepter ce retard de paiement d'une dette, dont je n'ai pas d'ailleurs l'intention de contester le principe. »

En réponse, le Directeur de l'École exposa les raisons pour lesquelles il lui semblait préférable de continuer le versement des traitements mensuels.

« J'ai communiqué à mes collègues la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 7 Août courant concernant leurs traitements et voici la réponse qu'il a été convenu de faire en faveur du paiement mensuel ordinaire :

1° En dehors du personnel et des gens de service dont les traitements sont la seule et unique ressource, il faut compter un groupe de professeurs des sciences accessoires (physique, chimie,

histoire naturelle) qui ne font pas de clientèle et qui, pour vivre, sont obligés de compter sur le paiement mensuel de leur traitement ;

2° Quant aux professeurs faisant de la clientèle, il est facile de constater que celle-ci actuellement n'existe pour ainsi dire pas : la suppression des trains empêche toute visite du dehors et la clientèle de ville ne paie qu'à la fin de l'année ;

3° Enfin comme tout le monde, les professeurs de l'École ont été surpris par la déclaration de guerre et il leur est très difficile de retirer de l'argent des banques. Quelques-uns même ayant à la Banque de France un crédit d'avances sur valeurs déposées ont vu leur crédit transformé en déficit par suite de la diminution des prêts de 75 à 50%.

Comme vous le voyez, Monsieur le Maire, notre situation, sans être précaire, est cependant loin d'être assurée, aussi c'est pour ces diverses raisons que nous vous serions reconnaissant de vouloir bien nous faire régler nos traitements comme par le passé, c'est-à-dire mensuellement. »

Néanmoins, pendant la guerre, l'École fonctionna avec un budget réduit. En effet, de nombreux étudiants mobilisés durent suspendre leurs études, il y eut donc une forte baisse des rentrées d'argent générées par les inscriptions. Par ailleurs, les traitements des

membres du personnel mobilisé furent effectivement suspendus jusqu'à la fin de la guerre à la suite des instructions de la Ville de Nantes.

Ainsi, le budget de l'École pour l'exercice de l'année 1914 s'élevait à 177 252 francs et 22 centimes, soit près de 25 000 francs de moins que le budget prévisionnel pour la même année.

Pour l'année scolaire 1915, le budget s'éleva à 135 283 et 54 centimes. Les années de guerre suivantes, le budget de l'École se trouvait dans un ordre de grandeur similaire.

4. Les préparateurs et la place des élèves femmes

L'École réservait plusieurs emplois à ses élèves. C'est, par exemple, le cas des postes de préparateurs occupés par des étudiants en cours de scolarité. Certains d'entre eux, étant donné la matière concernée, étaient élèves en pharmacie.

Appelés sous les drapeaux, certains de ces préparateurs titulaires laissèrent des postes vacants, qu'il fallait bien redistribuer afin de permettre la continuité des enseignements. Ces emplois furent alors occupés, soit par des élèves hommes non mobilisés (en raison d'un trop jeune âge ou d'une autre décision prise par une commission de réforme), soit par des élèves femmes.

Nous rappelons ici que, contrairement à ce que l'on connaît aujourd'hui, où la population médicale et pharmaceutique, professionnelle comme étudiante est très féminisée, la situation était tout autre au début du siècle dernier. Ce n'est qu'en 1890, soit vingt-quatre ans avant le début de la Première Guerre Mondiale, que les premières femmes furent autorisées à prendre une inscription à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. Pour l'anecdote, il s'agissait d'étudiantes étrangères. Quatre ans plus tard, en 1894, une femme s'inscrivit pour la première fois en pharmacie à Nantes : Hélène Marie GABORIAU, née LEVANNIER. Les deux suivantes ne s'inscriront qu'en 1901 [37].

Ainsi, à Nantes, pendant l'année scolaire 1913-1914, année épargnée par le conflit, nous ne relevons que trois femmes parmi les quarante élèves en pharmacie immatriculés dans les registres de l'École : Jeanne GAUTIER, Suzanne GUILBAUD et Germaine PINEAU.

À titre de comparaison, au premier janvier 2018, la proportion de femmes inscrite à l'Ordre National des Pharmaciens s'élève à 67,3% [38].

Le 1^{er} décembre 1914, Jeanne GAUTIER fut désignée pour remplacer Louis NICOLLE au poste de préparateur de chimie. Elle occupa cette place jusqu'au 24 juillet 1916, date à laquelle Yves CHOUPAULT fut désigné pour la remplacer. Octave DEVASLE occupa également la fonction à partir du 30 janvier 1917.

L'histoire est similaire pour le poste de préparateur de physique et de pharmacie, occupé initialement par André NICOULAUD et pour lequel Suzanne GUILBAUD fut désignée le 4 janvier 1915. Le 5 avril 1917, cette fonction fut de nouveau attribuée à une femme, Maria MAZÉ.

Le 5 février 1915 Suzanne GUILBAUD fut également désignée pour, cette fois, suppléer au poste de préparateur d'histoire naturelle et de matière médicale qui était occupé par Louis DESCHAMPS. Georges MÉNEUX se chargea de cette fonction à partir du 5 avril 1917, puis au 7 février 1918, le poste fut, une nouvelle fois, attribué à une femme, Yvonne MARTIN.

Bien que nous n'ayons pas étudié le sujet en détail, nous avons remarqué que la situation semblait être très similaire pour les postes de préparateurs existants dans les matières médicales.

C'est peut-être la première fois dans l'histoire de notre École qu'autant de femmes ont été désignées pour occuper ces postes de préparateurs.

5. La participation aux souscriptions municipales et autres œuvres de guerre

Durant toute la durée du conflit, la générosité de l'École et de l'ensemble du personnel enseignant fut sollicitée à de très nombreuses reprises pour participer à différentes œuvres de guerre.

Une première souscription du personnel de l'École à l'occasion de la guerre atteignit la somme de 1 174 francs et 50 centimes. Cette somme fut versée le 12 septembre 1914 au Maire de Nantes. Une seconde souscription, faite au mois de

décembre de la même année permit de lever 1 120 francs. De cette dernière souscription, 100 francs furent versés à la ville pour le Noël des soldats, le reste fut réservé à la souscription municipale.

À titre de comparaison, d'après les données de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 100 francs de 1914 équivalent aujourd'hui à 308 Euros et 62 centimes [39]. Les traitements annuels des enseignants variaient entre 2000 et 10000 francs selon les postes.

Pendant les mois de mars et d'avril 1915, l'École fut successivement sollicitée par une circulaire ministérielle pour participer à l'Assistance du Dépôt des Éclopés, par l'Union Belge pour son œuvre de guerre et par la municipalité pour une souscription concernant les victimes de guerre. Au vu de toutes ces demandes, le conseil de l'École décida de présenter une liste de souscriptions afin de répertorier les sommes recueillies pour ces trois œuvres différentes. Le 3 mai 1915, 1 120 francs et 50 centimes furent récoltés, 500 francs furent alloués à la souscription municipale, 500 francs à l'Assistance du Dépôt des Éclopés, et le reste, à l'Union Belge.

En décembre 1915, l'École fut invitée à participer à une souscription médicale en faveur des familles de confrères décédés à l'armée ou mobilisés.

En février 1916, l'École fut contactée par l'Œuvre des Pupilles de l'École Publique, d'une part, et par l'Œuvre Universitaire des Étudiants Prisonniers de Guerre, d'autre part. 100 et 200 francs furent respectivement adressés par l'École à ces deux œuvres de guerre.

Au mois de mai de la même année, une quatrième souscription municipale fut organisée par la ville de Nantes. Cette fois ce sont 1 089 francs et 50 centimes qui furent récoltés par les membres du personnel de notre École.

En Juillet 1916, deux nouvelles œuvres sollicitèrent le concours financier de l'École : l'Association Nationale des Orphelins de la Guerre et la Ligue Aérienne Française. Pour la première fois, en raison de trop nombreuses demandes, le conseil de l'École décida d'ajourner la participation à celles-ci.

Durant le premier trimestre de l'année 1917, une nouvelle souscription ouverte auprès du personnel de l'École permit de récolter 1 150 francs. 1 000 francs furent versés à la municipalité, 100 francs au Foyer du Soldat, et le reste fut conservé pour un versement ultérieur.

Pour l'année 1918, 1 075 francs furent réunis pendant le mois de mai et 430 francs pendant les mois de septembre et octobre. La totalité de ces sommes fut reversée à la souscription municipale.

Ce sont ainsi plus de 6 000 francs de dons que nous avons réussi à retracer, ce qui ne doit pas être exhaustif et qui n'inclut pas les initiatives personnelles des professeurs.

6. Réflexion sur la quatrième année de pharmacie - Évolution

Comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre de notre travail, le décret du 26 juillet 1909 portant organisation des études en vue du diplôme de pharmacien permettait aux École de Plein Exercice de délivrer les quatre années d'enseignement et de faire subir les examens de fin de première, seconde et troisième années, ainsi que les deux premiers examens probatoires.

En réalité, cet avantage qui semblait avoir été accordé aux Écoles de Plein Exercice était plutôt relatif. En effet, le décret, tout comme le rappela la circulaire du 26 juillet 1910 pour l'application de ce décret, limitait la tenue des deux examens probatoires pendant les sessions d'examens de fin d'année des Écoles de Plein Exercice, alors qu'une session supplémentaire en cours d'année, au mois de mars, était organisée dans les Facultés Mixtes et les Écoles Supérieures. Or, ces deux premiers examens probatoires devaient être réussis par les étudiants avant de pouvoir s'inscrire au dernier trimestre de la quatrième année d'étude.

Il en résulta que les élèves en pharmacie de notre École, n'ayant pas cette possibilité de subir un examen probatoire en cours de quatrième année d'études, n'avaient aucun intérêt à poursuivre leur scolarité au sein d'une École de Plein Exercice.

La raison évoquée dans la circulaire est financière : « *Une pareille mesure eût entraîné de nouvelles charges pour les villes* » [40].

En Janvier 1916, l'École décida de soulever ce point spécifique de la réforme de 1909 en écrivant, tout d'abord, à Henri GAUTIER, Directeur de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. Ce dernier répondit quelques jours plus tard, sans donner satisfaction aux professeurs de l'École de Nantes. En effet, bien qu'il partageât le constat, il expliqua que plusieurs membres de la commission à l'origine du projet de décret de réforme des études pharmaceutiques avaient déjà, à l'origine, mis en avant ce sujet. Il renvoya les enseignants de notre École vers les mêmes raisons financières précédemment évoquées pour justifier le choix qui avait été fait.

Henri GAUTIER n'était pas en faveur d'une action auprès du Ministère au vu de la lourdeur des démarches à envisager. Le décret étant en application, il eût été nécessaire qu'un nouveau décret vînt corriger le premier, après avis du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.

La seule solution à envisager pour résoudre, en partie, le problème soulevé, était de permettre aux élèves de s'inscrire tôt au premier trimestre de quatrième année pour préparer, pendant leurs vacances, le premier examen probatoire et *« s'ils s'en sentent le courage, le second, qu'ils pourront passer en novembre. »*.

Pour les professeurs, le calcul fut rapidement réalisé : les frais de voyage et d'hébergement d'un professeur parisien pour présider le jury d'examen s'élevaient à 100 francs, quand une unique inscription au premier examen probatoire rapportait à la ville 82 francs. Deux étudiants suffisaient donc pour que la municipalité réalisât un bénéfice.

Le conseil de l'École décida alors d'agir afin d'obtenir ce décret évoqué par Henri GAUTIER. Le Professeur Charles MIRALLIÉ, Directeur de notre École, l'annonça :

« C'est ce décret seul qui nous donnera satisfaction et c'est ce décret qu'il nous faut obtenir. »

Il fut proposé une action collective aux Écoles de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes et de Marseille. Le Directeur MIRALLIÉ fut chargé de communiquer à ces Écoles la lettre d'Henri GAUTIER, accompagnée d'une note complète expliquant la

situation, à remettre à tous les représentants des départements concernés, Sénateurs et Députés, afin d'agir collectivement auprès du Ministre de l'Instruction Publique dans le but d'obtenir une session en mars.

L'École de Marseille accepta la proposition, tout comme celle de Rennes, bien que cette dernière semblât être moins dérangée par la situation des étudiants en quatrième année de pharmacie, un étudiant ayant déjà réussi les deux examens probatoires en même temps.

Ces démarches aboutirent puisque le 4 avril 1916, le ministre de l'Instruction Publique écrivit au recteur de l'Académie de Rennes pour partager les conclusions de la commission de médecine et de pharmacie du Comité Consultatif de l'Enseignement Public :

« ... il y avait lieu [...] d'autoriser [...] ainsi que l'ont demandé MM les Directeurs des Écoles de Plein Exercice l'ouverture dans les dites Écoles d'une session d'avril où pourraient être subis les deux premiers examens probatoires de Pharmacie, le 3^{ème} examen restant [...] de la compétence des Facultés Mixtes et des Écoles supérieures de pharmacie. »

Selon les directives du Ministère, cette décision prit effet en avril 1917.

Le 19 mars 1917, pour la première fois, une session de mars-avril fut donc organisée à Nantes à l'occasion du passage du deuxième examen de fin d'études de Suzanne GUILBAUD pour lequel elle fut admise avec la mention « *Bien* ».

7. Le projet de construction d'une nouvelle École

En 1914, voilà près de cinquante ans que l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes occupait ses locaux actuels. L'état de guerre ne freina pas la

volonté du corps enseignant de voir se lever, à Nantes, de nouveaux locaux, en vue de l'obtention du statut tant convoité, depuis des dizaines d'années de Faculté.

Dès le 13 janvier 1915, suite au déclassement d'une rue proche de l'Hôtel-Dieu, Paul Bellamy, le Maire de Nantes, proposa au Directeur de l'École de « *faire étudier, par l'architecte choisi, un projet de construction avec plans et devis à l'appui* ».

À partir de ce moment, de nombreux échanges se tinrent entre la municipalité, l'École et les Hospices. Diverses options d'acquisitions de terrains furent envisagées en vue de l'agrandissement de l'École.

Une première option étudiée fut celle d'accorder à l'École le terrain situé entre la rue Banier²⁰ et le Quai de l'Hôpital²¹. Il fut également question du terrain situé sous la rue Banier. Pour des raisons économiques et esthétiques, c'est finalement une solution mixte qui fut adoptée par toutes les parties prenantes, offrant à l'École une partie des terrains situés au-dessus et au-dessous de la rue Banier. Ainsi, l'École aurait possédé une façade de 150 mètres donnant sur la rue Haudaudine, l'actuelle rue Gaston Veil.

Lors de la séance du conseil de l'École du 6 décembre 1915, nous pouvons lire que « *M. le Maire [...] espérait bien commencer la construction dès la fin des hostilités* ».

Cependant, les documents d'archive ultérieurs, que nous avons consultés jusqu'en 1919, ne font plus référence à ce projet de construction.

²⁰ De nos jours, cette rue n'existe plus. La chapelle et la morgue de l'Hôtel-Dieu se dressent sur cet emplacement.

²¹ Ce quai n'existe plus depuis le comblement du bras de l'hôpital de la Loire. Cette voie correspond, de nos jours, au boulevard Jean Philippot, en face du Quai de Turenne.

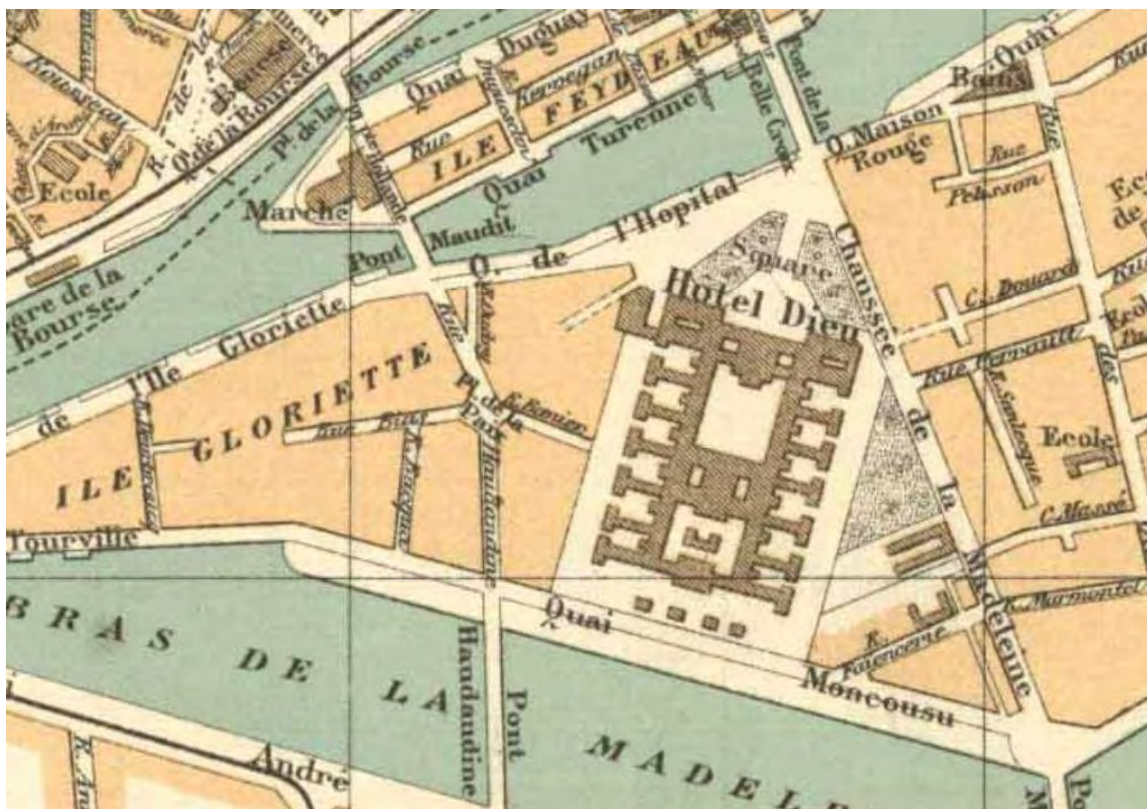


Figure 11 : Plan de l'île Gloriette et de l'Hôtel-Dieu en 1914²²

8. Un statut pour les « Garçons de laboratoire » de l'École de Plein Exercice

Les personnes travaillant dans les laboratoires des enseignants de l'École étaient assimilées à des employés municipaux, mais elles ne bénéficiaient d'aucun statut particulier.

Suite au travail du conseil de l'École et de son Directeur, un arrêté municipal signé par Paul Bellamy le 18 novembre 1916 permet de donner un statut aux garçons de laboratoire de notre École. Différentes classes de traitements furent définies en fonction de l'ancienneté. Ainsi, « *Le personnel des garçons de laboratoire de l'École [...] comprend des stagiaires et des titulaires.* ». La durée du stage était d'une à deux années au maximum, après lesquelles le stagiaire pouvait être titularisé s'il était jugé apte.

²² © Archives de Nantes. Plan de Nantes dressé par Jouanne et continué par Th. Veloppé, 1914. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 1Fi - Cartes et plans depuis 1790. Cote 1Fi70.

Cet arrêté permettait également la reconnaissance de ce statut auprès de la caisse des retraites.

Les traitements annuels des stagiaires et titulaires sont résumés dans le Tableau XII :

Catégorie		Traitement (francs)
Stagiaire		1200
Titulaire	4 ^{ème} classe	1300
	3 ^{ème} classe	1400
	2 ^{ème} classe	1500
	1 ^{ère} classe	1600

Tableau XII : Traitements des stagiaires et titulaires du personnel des garçons de laboratoire selon l'arrêté municipal du 18 novembre 1916

9. Le patriotisme des professeurs

Les comptes-rendus des séances des professeurs de l'École évoquent, finalement, assez peu le conflit d'une manière directe. Nous avons cependant soulevé deux retranscriptions dans les registres qui laissent transparaître une certaine ferveur patriotique de la part des professeurs de notre École.

Tout d'abord, sur toute la période que nous avons étudié, un seul et unique télégramme fut recopié dans les registres. Ce dernier est un télégramme ministériel, reçu le 25 mai 1915, soit 2 jours après l'annonce de l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la Triple-Entente :

« Suis heureux informer que pour fêter l'entrée de l'Italie dans l'Alliance de la Civilisation contre la Barbarie, Ministre ajoute un jour de congé à vacances présentes pour tous les établissements des trois ordres d'enseignement et invite établissement à pavoiser aux couleurs italiennes. »

Le deuxième passage que nous avons relevé est la retranscription d'une lettre qui fut adressée le 4 juin 1918 à Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil et Ministre de la Guerre, par le Directeur MIRALLIÉ²³, au nom de l'ensemble des professeurs de notre École :

« Les Professeurs de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes prient Monsieur Clemenceau, ancien élève de l'École de Médecine, d'agréer l'expression de leur profonde et respectueuse sympathie, de leur reconnaissance et de leur admiration.

Au milieu des heures angoissantes actuelles et des circonstances exceptionnellement graves, nous applaudissons à nos efforts patriotiques ; soutenu par l'unanimité de la Nation, fier de la confiance de tous les patriotes et de l'armée, vous affirmez votre ardent désir de vaincre nos agresseurs ; vous vous dépensez sans compter pour le salut de la Patrie ; votre présence au front ranime le courage de nos héroïques soldats, pendant que votre action incessante fortifie le moral de la France entière.

Confiante dans votre énergie et votre dévouement à la Patrie, l'École de Médecine de Nantes est fière de l'illustre Chef du

²³ Georges CLEMENCEAU fut élève en médecine à l'École de Nantes [41].

*Gouvernement, du patriote qui puise dans sa foi profonde en l'avenir
du Pays la certitude de la victoire et du triomphe de l'Humanité.*

*Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer notre
patriotique hommage, notre respect et notre confiante admiration. »*

En dehors des registres de notre École, ce patriotisme apparaît dans d'autres circonstances, comme dans les discours qui furent prononcés pendant certaines séances de la Société de Protection et de Perfectionnement de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes²⁴.

Ainsi, lors de l'exposition de la situation financière de la société en 1915, le Trésorier, Amédée MONNIER, Professeur d'histologie et d'anatomie pathologique, s'exprima sur la différence des recettes observées [42] :

*« [...] en comparant le total des recettes de cette année 1915
au total des recettes de l'année 1914, vous remarquerez une
différence – différence énorme, de plus de moitié. Qu'est-ce à dire ?
Que plus de la moitié de nos souscripteurs n'a pas opéré son
versement. Et pour cause.*

*Vous savez quels sont ces souscripteurs ? Beaucoup de
collègues mobilisés, tous nos étudiants. Ce sont les « poilus » de
notre École de Médecine. Et où sont-ils ? Exempts de cette infirmité*

²⁴ La Société de Protection et de Perfectionnement de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes fut créée en 1896 afin de soutenir le développement de l'École. Elle était présidée habituellement par le Directeur de l'École. Tous les professeurs et de nombreux étudiants y adhéraient, tout comme de nombreuses personnalités locales.

d'observation récente, dégénérative et honteuse, qui oblige certains êtres organisés adultes à se porter en arrière plutôt qu'en avant, ils sont tous là-bas, au front ou vers le front, entièrement à leur devoir, risquant souvent leur peau sous la mitraille et versant parfois généreusement leur sang pour la France ! [...] »²⁵

Nous retranscrivons également un extrait du discours qui fut prononcé quelques semaines après l'Armistice, le 18 décembre 1918, par le Professeur MIRALLIÉ, Président de la société [43] :

« Après quatre années d'angoisse, la ruée sauvage et déloyale des hordes germaniques s'est brisée contre la vaillance de nos soldats. Après quatre années de dévouement et de sacrifice, ils ont trouvé, à la voix de leurs chefs, leur courage intact, leur énergie de la première heure, et dans un effort sublime, alors que l'ennemi se croyait arrivé à son but suprême : écraser définitivement la France et la rayer du cadre des nations libres, ils sont parvenus à transformer en déroute la prétendue marche triomphale. Que la France reconnaissante garde à jamais le souvenir de ces héros modestes, nos admirables poilus, et rendre grâce à ceux qui ont su forcer la victoire, au Maréchal Foch et à Clémenceau, notre illustre concitoyen, ancien élève de notre École et de nos Hôpitaux. [...] »²⁶

²⁵ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

²⁶ Ibidem

Malgré la réalité du conflit, l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes continua à « vivre ». L'enseignement des étudiants non mobilisés fut poursuivi. Des projets, bien que ralentis par l'état de guerre, furent initiés ou poursuivis et du temps fut même consacré à la défense des intérêts de l'École et de ses élèves.

Mais la plupart de ces étudiants, tout comme leurs professeurs, ont vu leur vie bouleversée par la survenue de la guerre. Comme le relate le dernier chapitre de notre travail, ils furent presque tous mobilisés et il est possible de retracer leurs parcours individuels.

TROISIÈME CHAPITRE

PARCOURS DES

PROFESSEURS ET ÉLÈVES

EN PHARMACIE AYANT

FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE DE

NANTES PENDANT LA

GUERRE 14-18



Figure 12 : Photographie des membres du personnel de l'École de Plein Exercice de Médecine et de pharmacie de Nantes en 1909²⁷ [44]

La quasi-totalité des hommes de notre École furent appelés sous les drapeaux à la suite de l'ordre de mobilisation générale. Comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, certains sont morts pour la France, morts au combat ou des suites d'une maladie contractée aux armées. D'autres survécurent et exercèrent, pour la plupart, la profession de pharmacien, dans la région nantaise ou ailleurs en France.

Dans ce dernier chapitre, nous nous efforcerons de retracer les parcours individuels de ces professeurs et étudiants, à la lumière des documents d'archives que nous avons retrouvés.

²⁷ © Archives de Nantes. Photographie des membres du personnel de l'École de Médecine de Nantes en 1909. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 5Fi - Reproductions numériques d'extraits de documents des Archives. Cote 5Fi139.

Grâce aux registres matricules, il est possible de consulter, avec plus ou moins de détails, les états de service militaire de tous les hommes français mobilisés. Les actes d'État Civil sont également une source intéressante pour documenter la vie de ces personnes. Enfin, la presse ancienne, les sites de généalogie, le site internet « *Gallica* » de la Bibliothèque Nationale de France, ou encore le site internet « *Mémoire des Hommes* » du Ministère des Armées sont autant de sources consultables et grâce auxquelles des éléments peuvent être trouvés.

Nous avons pu également récolter certains témoignages émanant de témoins oculaires ayant connu les personnes dont nous étudions la vie, principalement des descendants directs ou des collaborateurs.

Certains ont même marqué l'Histoire à leur échelle : maire d'une commune, Professeur d'Université ou encore inventeur de nouvelles prises en charge thérapeutiques.

Tous, hommes comme femmes, à différents niveaux, ont participé à l'effort de guerre et ont été marqués par ce conflit mondial.

A. La mobilisation et le rôle des pharmaciens pendant la Grande Guerre

Avant d'exposer le parcours des professeurs et élèves qui fréquentèrent l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes pendant la Première Guerre Mondiale, revenons brièvement sur la place du pharmacien dans le Service de Santé des Armées pendant le conflit.

Lors de la mobilisation générale, contrairement aux médecins et aux vétérinaires, le pharmacien fut sous-estimé au regard du rôle et des fonctions qu'il pouvait occuper pendant la guerre. L'armée ne lui attribuait qu'une certaine expertise en lien direct avec les médicaments et se priva alors de toutes les connaissances et compétences scientifiques des pharmaciens.

Il en résulte que, pendant les premiers mois de la guerre, les pharmaciens, diplômés comme étudiants, occupèrent rarement des fonctions liées à leur formation. Ils n'avaient pas de grade particulier, si ce n'est celui de soldat ou de caporal pour les plus élevés en rang. Les plus chanceux furent versés dans des sections d'infirmiers militaires comme infirmiers ou brancardiers, dédiés à la relève des blessés et des morts. Nombre d'entre eux furent affectés dans des régiments d'infanterie, au front, l'arme à la main [45].

Il fallut attendre une circulaire ministérielle en date du 25 janvier 1915 pour voir cette situation évoluer progressivement. À partir de cette date, tous les pharmaciens mobilisés non-gradés furent versés dans des sections d'infirmiers militaires. S'ensuivit une succession de textes qui réformèrent le statut et les affectations des pharmaciens et élèves en pharmacie pendant toute la durée du conflit [46].

Le grade de « pharmacien auxiliaire » donna un statut aux pharmaciens et les affectations commencèrent à être en rapport avec les connaissances et les compétences du corps pharmaceutique. D'abord réservées aux pharmaciens diplômés ou en fin d'études, les conditions d'accès s'élargirent progressivement à l'ensemble des élèves en pharmacie, les besoins augmentant à mesure que la guerre avançait.

Certaines fonctions réservées initialement à des médecins auxiliaires furent même confiées à des pharmaciens auxiliaires afin de pallier le manque de ces premiers à partir de mars 1916 [46].

C'est ainsi que les pharmaciens et élèves en pharmacie tinrent des rôles variés pendant la Grande Guerre : soin et relève des morts et des blessés, approvisionnement des unités en médicaments et matériel médical, prélèvements et analyses chimiques et toxicologiques, formation des troupes à l'usage du matériel permettant de lutter contre les gaz de combat, hygiène, prophylaxie, analyse et purification des eaux, activités de recherche...

Il est difficile d'établir les fonctions précises qu'eurent les professeurs et élèves dont nous avons étudié le parcours dans les pages qui suivent, mais les éléments retrouvés, complétés par des travaux ayant spécifiquement étudié le rôle des pharmaciens pendant la Première Guerre Mondiale [45]–[47], permettront d'appréhender leur rôle de manière plus précise.

B. Les professeurs liés à l'enseignement pharmaceutique pendant la période de la Première Guerre Mondiale

Comme son nom l'indique, et comme nous l'avons vu plus tôt dans ce travail, l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes était un établissement mixte. Il en résulte une certaine difficulté à différencier les enseignants que l'on pourrait attribuer à la filière pharmaceutique de ceux des autres corps de formations.

Dans notre travail, nous avons fait le choix de nous concentrer sur les enseignants ayant un diplôme de pharmacien. Ceux-ci sont tous en charge d'enseignements liés aux programmes exposés dans le premier chapitre de cette thèse. De plus, ce choix est conforté par les travaux de nos prédécesseurs dont les noms des « Maîtres » qu'ils évoquent correspondent à notre sélection [37], [48], [49].

Le parcours de huit professeurs est ainsi retracé dans les pages qui suivent. Dans la mesure du possible, nous avons, bien entendu, relevé les affectations militaires de ces hommes pendant la Première Guerre Mondiale. Mais nous avons également exposé les carrières de ces enseignants, avant comme après le conflit, ainsi que quelques faits extra-pharmaceutiques, lorsque le cas se présentait.

BOUTRON Augustin François Alexis

1859 | 1939
Paris (75) | Nantes (44)

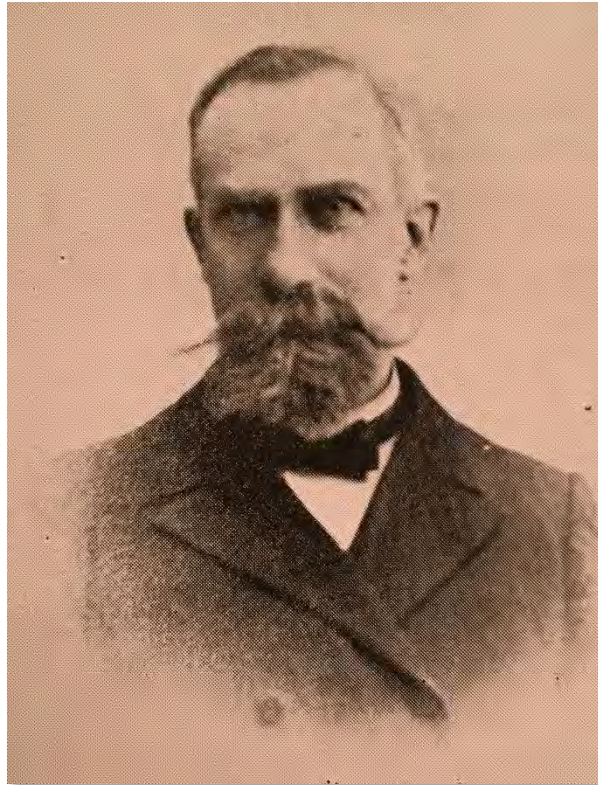


Figure 13 : Portrait du Professeur Augustin BOUTRON²⁸ [49]

Augustin BOUTRON naquit le 10 janvier 1859 à Paris, dans le quartier de Montmartre.

Il réalisa ses études de pharmacie à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris et devint pharmacien de 1^{ère} classe en 1886. Par la suite, il compléta son cursus par une licence ès sciences qu'il obtint en 1888 à la Sorbonne. Il étudia également la médecine, entre Nantes et Paris, et devint titulaire du doctorat de médecine en 1893, après avoir

²⁸ Auteur : M. BEGUET

soutenu sa thèse intitulée « Recherche sur le *Micrococcus tetragenus septicus* et quelques espèces voisines ».

Après s'être installé comme médecin à Vue, en Loire-Inférieure, entre 1894 et 1898, Il tint une officine rue Voltaire, à Nantes, jusqu'en 1904.

Cette année-là, après avoir soutenu une thèse, la seconde, nommée « *Des bactéries dénitrifiantes* » à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris, il reçut le diplôme de pharmacien supérieur puis occupa le poste de Professeur titulaire de la chaire de pharmacie de notre École.

En 1913, il occupa également le poste de chargé de travaux pratiques, puis, en 1920, le poste de chef des travaux pratiques de cette même chaire. Le Professeur Augustin BOUTRON fit valoir son droit à la retraite le 30 septembre 1929.

En dehors de son activité d'enseignement, notons qu'il fut pharmacien suppléant des Hôpitaux de Nantes entre 1896 et 1924. Il était également très impliqué sur les sujets touchant à la profession de pharmacien et à son enseignement. En effet, il fit partie de la commission ministérielle à l'origine du décret réformant le régime des études en 1909 (Voir Premier Chapitre C.5.). Il publia également plusieurs articles qui apportèrent des précisions ou des recommandations réglementaires [50]–[52] sur certains sujets.

Au cours de sa vie, il occupa bien d'autres fonctions : chimiste au laboratoire de la préfecture de police, inspecteur des pharmacies, essayeur de monnaies ou encore Vice-Président du Conseil Départemental d'Hygiène.

Le Professeur BOUTRON décéda à l'âge de 80 ans, le 10 février 1939, à Nantes.

Nécrologie. — Professeur Augustin Boutron (1859-1939). — Nous apprenons la mort du D^r Augustin BOUTRON, pharmacien supérieur, ancien interne des Hôpitaux de Paris, professeur honoraire à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Nantes, à l'âge de 80 ans. A maintes reprises, le professeur A. BOUTRON collabora au *Bulletin des Sciences pharmacologiques* où il comptait aussi d'excellentes amitiés.
Le Comité de Rédaction adresse à M^{me} BOUTRON et à ses enfants ses bien vives condoléances.

Figure 14 : Nécrologie du Professeur Augustin BOUTRON²⁹ [53]

Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé le feuillet matricule du Professeur BOUTRON. Il nous est donc impossible d'évoquer ses états de service militaire pendant la Première Guerre Mondiale dans cette note biographique. Nous pouvons seulement savoir, grâce aux écrits de nos prédécesseurs [49], qu'il fut affecté, au moins un temps, à l'hôpital auxiliaire Saint-Stanislas de Nantes. Celui-ci était l'hôpital auxiliaire N°101 installé dans une partie du collège Saint-Stanislas de Nantes et occupé par l'Union des Femmes de France. Il fonctionna du 10 août 1914 au 14 janvier 1919.

Plusieurs décorations vinrent récompenser les travaux et la carrière du Professeur BOUTRON : Médaille de l'Assistance Publique de Paris en 1889, Officier d'Académie en 1904, Officier de l'Instruction Publique en 1914, Médaille d'Argent de l'Union des Femmes de France et Médaille de bronze de la Prévoyance Sociale [37], [48], [49].

²⁹ Banque d'images de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé (Paris).

COL Marc-Alphonse

1873 | 1926
Clermont-Ferrand (63) | Nantes (44)

Marc-Alphonse COL naquit le 18 octobre 1873 à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme.

Après des études secondaires réalisées à l'Institut Godefroy de Bouillon à Clermont-Ferrand, il obtint une licence ès sciences naturelles en 1892. Il entreprit ensuite des études de pharmacie et reçut son diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe en 1898 à Paris.



Figure 15 : Portrait de Marc COL en 1909³⁰

Après de premiers travaux botaniques et un poste de préparateur des travaux pratiques de micrographie à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris obtenu en juin 1900, il prit la place de Professeur suppléant de la chaire de pharmacie et de matière médicale à l'École Préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Clermont-Ferrand l'année suivante, en 1901.

³⁰ © Archives de Nantes. Photographie des membres du personnel de l'École de Médecine de Nantes en 1909. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 5Fi - Reproductions numériques d'extraits de documents des Archives. Cote 5Fi139.

En 1903, il fut reçu pharmacien supérieur à Paris pour sa thèse intitulée « *Recherches sur l'appareil sécréteur interne des composées* ». En 1904, il soutint une seconde thèse, cette fois pour l'obtention d'un doctorat ès sciences naturelles à la Sorbonne nommé « *Disposition des faisceaux dans la tige et les feuilles de quelques Dicotylédones* ».

Malgré son cursus, sa ville natale ne pouvait lui offrir une évolution de carrière intéressante. Il se résigna alors à quitter de nouveau Clermont-Ferrand. C'est ainsi qu'il arriva à Nantes en 1905 pour prendre les postes de Professeur suppléant et de chef des travaux d'histoire naturelle.

Le 1^{er} mars 1909, il fut nommé Professeur titulaire de la chaire de matière médicale de notre École et, deux ans plus tard, chef des travaux pratiques d'histoire naturelle.

Pendant la Première Guerre Mondiale, le Professeur COL fut mobilisé dès le 1^{er} août 1914, et affecté au train sanitaire 1/11, puis au 6 bis en décembre de la même année où il fut nommé pharmacien aide-major de 1^{ère} classe, avant d'être muté au train sanitaire 2 bis en mars 1915. Il fut libéré de son service militaire la même année.

Comme le prouvent ses fonctions, ses deux thèses et ses divers travaux, Marc-Alphonse COL était un vrai passionné de botanique. Sa carrière fut brutalement interrompue à l'âge de 53 ans, en 1926, des suites d'une embolie pulmonaire [37], [48], [49], [54].

Nécrologie. — M. COL, professeur de matière médicale, ancien élève et préparateur à la Faculté de Pharmacie de Paris, ancien interne des hôpitaux de Paris, membre correspondant de la Société de Pharmacie de Paris, vient de mourir à Nantes, le 26 mai, d'une embolie pulmonaire. La rédaction du B. S. P. exprime à sa famille ses plus vives condoléances.

Figure 16 : Nécrologie du Professeur COL³¹ [55]

³¹ Banque d'images de la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé (Paris)

Dans son discours nécrologique, publié dans l'*Union Pharmaceutique* et dont nous reprenons ici un extrait, le Professeur MARGUERY rendit hommage au Professeur COL en ces mots :

« Le 26 mai dernier, nous apprenions avec une douloureuse surprise, la mort de notre ami et collègue le professeur Col, enlevé subitement à l'affection des siens et à l'estime de ses confrères. [...]

L'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes perd un collaborateur précieux. Col laisse parmi nous le souvenir d'un homme d'une parfaite droiture, d'un collègue toujours serviable, « un ami sûr et dévoué. »

GUÉGUEN Édouard Charles

1885 | 1974
Saint-Nazaire (44) | ?

Né le 7 août 1885, Édouard GUÉGUEN fut une personne très active en parallèle de son activité d'enseignement, malgré une santé fragile.



Figure 17 : Photographie d'Édouard GUÉGUEN³² [49]

³² Photographie COSMAO – Saint Herblain.

Après un baccalauréat ès lettres et mathématiques obtenu à Rennes en 1904, Édouard GUÉGUEN s'orienta vers les sciences naturelles et obtint, en 1909, un diplôme de licencié ès sciences naturelles à la Sorbonne. Il quitta Paris pour des raisons de santé et ce n'est qu'à l'âge de vingt-cinq ans qu'il démarra ses études de pharmacie à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Il obtint son diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe à l'École Supérieure de Pharmacie de Montpellier en 1915. En juin 1931, il fut reçu pharmacien supérieur à Paris.

Il débuta sa carrière par l'officine et exerça rue Raspail à Nantes dès 1915 et ce jusqu'en 1923. Ensuite, il continua ce métier jusqu'en 1930, à Saint Nazaire.

En parallèle, et dès 1916, il commença sa carrière dans l'enseignement comme chargé de cours de botanique à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes. En 1920 il fut reçu Professeur suppléant d'histoire naturelle dans notre École. En 1926, il devint chef des travaux pratiques de micrographie. Chargé du cours de pharmacie galénique en 1930, à la suite du départ en retraite du Professeur BOUTRON, il devint titulaire de cette chaire en 1931 et jusqu'en 1937, après avoir arrêté son exercice officinal et obtenu son diplôme de pharmacien supérieur. Après le décès du Professeur Alphonse LABBÉ, l'un de ses maîtres, il occupa la chaire d'histoire naturelle et de parasitologie, jusqu'à l'âge de sa retraite, en 1955. L'année suivante, Édouard GUÉGUEN accéda à l'Honorariat³³.

L'activité d'enseignement du Professeur GUÉGUEN dépassait les portes de notre École. En effet, dès 1920, il était Professeur à l'Institut d'Enseignement Supérieur des Sciences Naturelles à la Ville de Nantes. Cet institut dépendait de la Faculté des Sciences de Rennes et était dirigé par le Docteur LABBÉ. Le Professeur GUÉGUEN en fut même le Directeur à partir de 1936 et ce jusqu'à la fermeture de l'institut en 1949.

Il consacra également du temps à ses activités de recherche en se spécialisant notamment en algologie au Laboratoire de Biologie Marine du Croisic. En collaboration avec l'Abbé Henri COLIN, il découvrit un nouveau composé, le floridoside, une molécule

³³ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registre des professeurs. Cote 2063 art. 6.

propre aux algues rouges. Ses travaux prirent fin avec les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale et la destruction du laboratoire et de l'École.

Une fois retraité, il eut le temps de s'adonner à une nouvelle passion : l'Histoire. Nous pouvons retrouver dix contributions qu'il signa ou cosigna entre 1957 et 1972 dans la Revue d'Histoire de la Pharmacie, dont six articles [56]–[61].

Le Professeur GUÉGUEN fut également Président de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, inspecteur des pharmacies et membre du Conseil Régional de l'Ordre.

La carrière et les travaux du Professeur GUÉGUEN furent récompensés par de nombreuses décorations : Officier d'Académie en 1926, Officier de l'Instruction Publique en 1932 et Chevalier de la Légion d'Honneur en 1957.

D'un point de vue plus personnel, le Professeur GUÉGUEN était aussi un amoureux de la Bretagne et de la langue bretonne, qu'il parlait couramment. Il fut Vice-Président de l'Union Régionaliste Bretonne, co-directeur de la Fédération des Cercles Celtiques de Bretagne et Président, pendant quinze ans, du Cercle Celtique de Nantes, jusqu'en 1944. C'est sous sa présidence que fut fondée la chorale du Cercle Celtique de Nantes, avec l'aide du compositeur Paul LADMIRAULT³⁴.

Édouard GUÉGUEN ne sera pas mobilisé pendant la Première Guerre Mondiale. Réformé le 23 juin 1909, pour ce qui semble être une pathologie pulmonaire, il fut rayé définitivement des cadres en décembre 1914.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, après la défaite de la France, les allemands occupèrent une grande partie du pays, dont la ville de Nantes dès le 19 juin 1940. L'une des mesures répressives employées par l'occupant pour maintenir l'ordre était de faire établir des listes d'otages, choisis parmi la population. Édouard GUÉGUEN se porta otage volontaire d'août 1940 à mars 1942 [37], [48], [49].

³⁴ Archives de la chorale Kan Ar Vro.

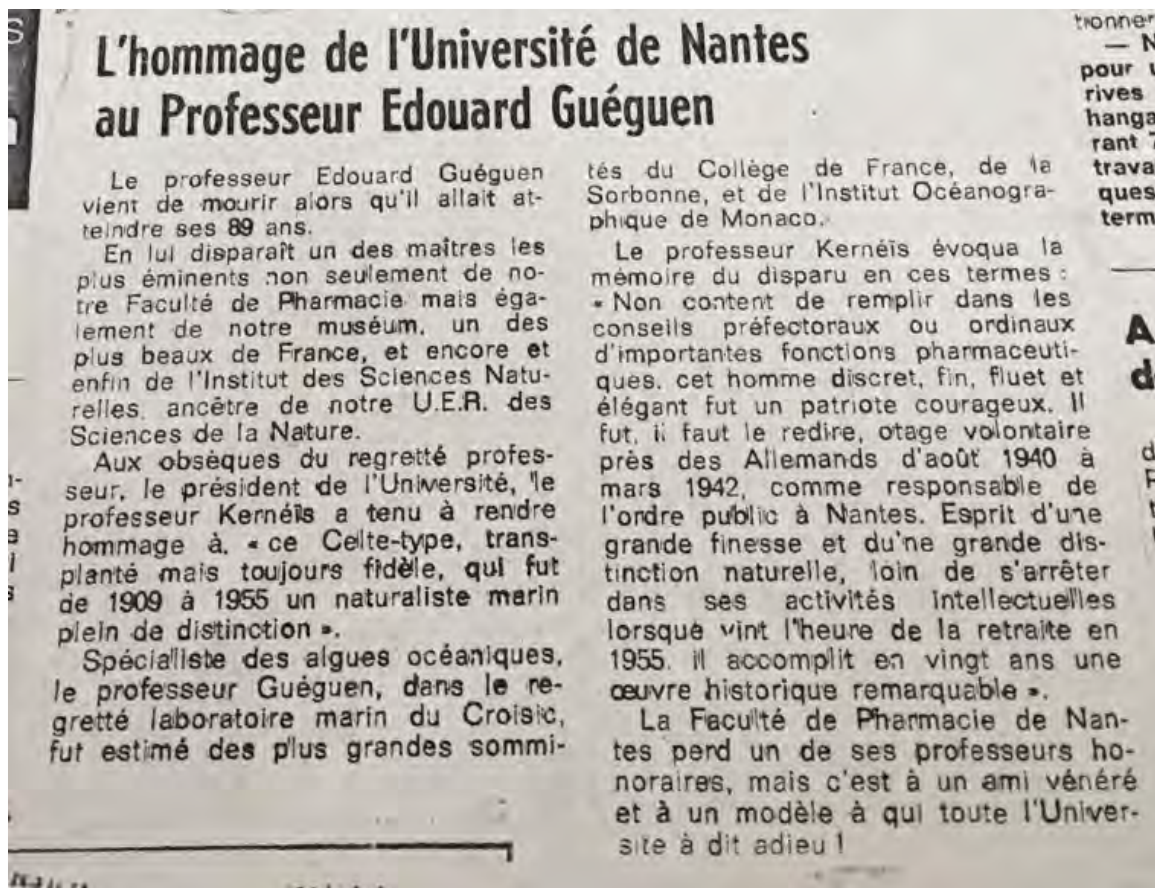


Figure 18 : « L'hommage de l'Université de Nantes au Professeur Édouard GUÉGUEN »³⁵

³⁵ © Presse Océan du 21 juin 1974.

Pask 1947

GANTIR AIR BILIEUNIOU

LE MOT DU PRÉSIDENT
travail - activités
P. CALLOH
"Echu!"
"an Teir flach"

LE MOT DU PRÉSIDENT

"Ce n'est pas sans raison que les trouvères
ont situé dans l'antique BROCELIANDE
la source de JOUVENCE : les vieilles
races qui n'ont pas mésusé de la vie sont
les races jeunes" A. LE BRAZ

Jeunes d'une race jeune, à l'heure tragique fixée par
le destin, où la vieille Europe, usée, dévastée, exsangue, semble vou-
loir se renier elle-même, ne désespérez ni de vous, ni de votre pays.

La vie sera pour vous, en grande partie du moins, ce que
vous voudrez qu'elle soit. Entrez-y avec votre courage, mais aussi
avec votre idéalisme ; soyez les premiers, non par la jactance, mais
par l'effort librement consenti et patiemment soutenu ; soyez les premiers,
non en jouant des coudes, mais en ne transigeant pas avec l'honneur.

Et aux heures de défaillances, aux heures douloureuses, gar-
dez au fond de vous-mêmes les irrépressibles facultés de vision et
de rêve, qui sont les signes et les caractères de la race.

Faute de tout cela, vous ne seriez plus vous-mêmes.

D^r Guéguen

Figure 19 : 3^{ème} correspondance du Cercle Celtique de Nantes - Le mot du
président, Dr GUÉGUEN³⁶

³⁶ Archives personnelles de l'auteur.

GUÉRITHAULT Louis Bernard

1883 | 1979
La Haye-Descartes (37) | Nantes (44)

Bernard GUÉRITHAULT naquit le 29 octobre 1883 à La Haye-Descartes, dans l'Indre-et-Loire.

Après des études de pharmacie débutées à Tours et terminées à Paris, il devint pharmacien de 1^{ère} classe en 1911. Jusqu'en 1913, il occupa diverses fonctions à Paris : il fut chef du Laboratoire Central d'Étude et d'Analyse des Produits Médicamenteux et Hygiéniques, préparateur des travaux pratiques de chimie analytique de L'École Supérieure de Pharmacie de Paris, et chimiste au Laboratoire de la Répression des Fraudes.

Il arriva à L'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes en 1913, comme Professeur suppléant de la chaire de chimie. En 1926, il était chef des travaux de pharmacologie pour la quatrième année de médecine. En avril 1927, il prit le poste de Professeur de matière médicale et celui de chef des travaux de micrographie. Il termina sa carrière d'enseignant en 1954.

C'est en 1927, qu'il soutint sa thèse de pharmacien supérieur à Paris, qui lui permit de devenir titulaire de la chaire de matière médicale. Le titre de ce travail est le suivant : « *Recherches sur la présence du cuivre chez les végétaux et dans l'organisme humain à l'état normal et à l'état pathologique (cancer)* ». Il s'attacha à mesurer la teneur en cuivre d'une cinquantaine de substances végétales, ainsi que de différents organes humains et réalisa des comparaisons entre l'état sain et l'état pathologique³⁷.

En dehors de notre École, il était chargé de cours à l'Institut Polytechnique de l'Ouest en 1919, enseignant à l'École Régionale d'Infirmières de 1922 à 1954 et inspecteur des pharmacies de 1914 à 1946. Bernard GUÉRITHAULT fut également pharmacien en chef des Hôpitaux de Nantes de 1926 à 1948.

³⁷ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registre des professeurs. Cote 2063 art. 6.

Lorsque la mobilisation générale fut décrétée, Bernard GUÉRITHAULT était pharmacien aide-major de 2^{ème} classe de réserve et rattaché à la 9^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Entre août 1914 et mai 1915, il fut affecté à l'ambulance 16/9, puis il fut muté dans le Groupe de Brancardiers de la 43^{ème} Division, au laboratoire de toxicologie, jusqu'au mois de juin 1917.

Il fut cité à l'ordre de la division en octobre 1917 :

« Officier d'une haute valeur professionnelle, s'est tout particulièrement signalé par son courage en effectuant dans des conditions très périlleuses des expertises toxicologiques dans un village au cours des attaques de septembre 1916. »

Il fut ensuite affecté au laboratoire du Professeur LEBEAU pendant un an, jusqu'en juin 1918, à l'Inspection des Études et Expériences Chimiques de Guerre. C'est dans ce laboratoire qu'étaient mises au point les protections contre les gaz de combat de la Première Guerre Mondiale [62].

Alors pharmacien major de 2^{ème} classe, il termina la guerre à l'hôpital complémentaire n°28 de Troyes jusqu'à sa démobilisation, en mars 1919³⁸.

Le Professeur GUÉRITHAULT décéda le 16 mars 1979 à Nantes [37], [48], [49].

³⁸ Archives départementales d'Indre-et-Loire. Registres des matricules militaires. Classe 1903. Bureau de Tours. Numéro matricule 1420.

LASAUSSE Édouard Victor

1881 | 1964
Nancy (54) | Nantes (44)



Figure 20 : photographie du Professeur LASAUSSE³⁹ [49]

Édouard LASAUSSE est né à Nancy le 30 septembre 1881.

Après un stage officinal effectué à Angers, il réalisa ses études à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. En parallèle, il étudia à la Sorbonne et obtint, tous les ans, un certificat ès sciences différent : physique générale, chimie générale et chimie biologique.

Il commença sa carrière par un poste de préparateur des travaux pratiques de chimie analytique à Paris, puis comme préparateur au Laboratoire des Fraudes. Il fut également chef du laboratoire de chimie à la Faculté de Médecine de Paris en 1908.

³⁹ Auteur Ch.-Y. LE POLLES

Édouard LASAUSSE reçut ensuite le diplôme de pharmacien supérieur à la suite de la soutenance de sa thèse intitulée « *Action des sulfites alcalins sur les acides acétyléniques et leurs éthers-sels* » en 1912.

La même année, après sa thèse, il vint enseigner dans notre École et fut chargé de cours dans la seconde chaire de chimie qui venait d'être créée.

En 1920, il fut chargé de cours de chimie minérale puis, l'année suivante, il fut nommé Professeur titulaire de la chaire de chimie biologique. Il conserva cette chaire jusqu'à sa retraite, en 1952. Il fut également chef des travaux pratiques de quatrième année⁴⁰.

En parallèle de l'enseignement, le Professeur LASAUSSE occupa de nombreuses fonctions. Nous pouvons relever les postes suivants : pharmacien suppléant des Hôpitaux de Nantes à l'hôpital Laënnec, chef du laboratoire de biochimie des Hôpitaux de Nantes, cofondateur du laboratoire de recherche de conserveries, chef du Laboratoire d'Hygiène de la ville de Nantes et inspecteur des pharmacies.

Notons que, pendant la Seconde Guerre Mondiale, il était chef du Service de Détection à la Défense Passive de la ville de Nantes [63].

Le Professeur LASAUSSE accéda à l'Honorariat l'année de sa retraite. Il était également Officier d'Académie en 1921 et Officier de l'Instruction Publique en 1927 [37], [48], [49].

⁴⁰ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registre des professeurs. Cote 2063 art. 6.



Figure 21 : Thèse en vue de l'obtention du diplôme supérieur de pharmacien de Édouard LASAUSSE⁴¹

Édouard LASAUSSE fut mobilisé le 10 mai 1915 et occupa diverses fonctions tout au long de la guerre. D'abord intégré comme infirmier à Châteauroux, Il fut ensuite affecté à un poste similaire à l'hôpital militaire Baur de Nantes.

Par la suite, il fut nommé pharmacien auxiliaire et occupa le poste de chef de laboratoire du Centre Médicale du 11^{ème} Régiment, à l'hôpital Baur. Il fut ensuite pharmacien auxiliaire à la Pharmacie Centrale de l'Armée avant de revenir à l'École pour assurer l'enseignement auprès des étudiants nantais.

⁴¹ Bibliothèque Interuniversitaire de Santé (Paris)

Durant son service, et notamment pendant son passage à l'hôpital Baur, le Professeur LASAUSSE s'est un temps spécialisé dans la détection des maladies simulées par les soldats du front. Nous avons pu retrouver trace de certains de ces travaux publiés dans les revues scientifiques de l'époque.

En 1915, il publia des travaux dans le *Bulletin des sciences pharmacologiques* réalisés au sein de l'hôpital Baur de Nantes, dans le service du Docteur HAÛEUR, médecin principal. Dans cet article, il présenta un procédé pour diagnostiquer les ictères provoqués par une absorption d'acide picrique [64]. Cette substance était massivement utilisée pendant la Première Guerre Mondiale en raison de ses propriétés explosives. Les soldats pouvaient alors aisément s'en procurer et les jaunisses induites sciemment furent régulières. Quelques mois plus tard, Édouard LASAUSSE publia un second article sur le sujet pour mettre à jour ses conclusions [65].

Dans la même revue, en 1916, il publia ses travaux permettant de caractériser le pétrole dans le pus des abcès provoqués par des injections de ce composé. Cette automutilation fut également observée chez certains soldats [66].

Il décéda le 14 décembre 1964 à 83 ans.

MARGUERY Félix

1875 | 1946
Meursault (21) | Nantes (44)



Figure 22 : Portrait de Félix MARGUERY⁴² [49]

Le Professeur MARGUERY naquit le 28 juin 1875 à Meursault, en Côte-d'Or. Il étudia à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. Après une licence ès sciences à la Sorbonne obtenue en 1901, il devint pharmacien de 1^{ère} classe en 1902 avant de recevoir le diplôme

⁴² Auteur : Yves BRUNEAU.

supérieur de pharmacien en 1905 à la suite de la soutenance de sa thèse : « *Contribution à l'étude des composés dissymétriques de la série malonique et des éthers β -cétoniques* ».

Félix MARGUERY se tourna rapidement vers l'enseignement. Il fut d'abord préparateur de chimie à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris en 1904. En 1905, il arriva à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes comme chef des travaux pratiques de chimie puis, en 1906, Professeur suppléant de chimie⁴³.

En 1907, il obtint la titularisation à la chaire de chimie médicale, poste qu'il conserva pendant 34 ans, jusqu'en 1941, date à laquelle il prit sa retraite. La même année, il accéda à l'Honorariat [37], [48], [49], [67].

En dehors de l'enseignement, Félix MARGUERY fut membre du Conseil Départemental d'Hygiène de la Loire-Inférieure, inspecteur des pharmacies et Directeur du laboratoire de chimie de la Fondation LEMONNIER aux Hôpitaux de Nantes. Il fut également expert dans le cadre de diverses affaires judiciaires. C'était par exemple le cas dans l'affaire Moreau, évoquée ci-dessous (Figure 23).

⁴³ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registre des professeurs. Cote 2063 art. 6.

NANTES

L'AFFAIRE MOREAU

L'affaire Moreau a, de nouveau, occupé le juge chargé de l'instruction.

Une nouvelle confrontation entre l'assassin d'Ordronneau, et Marie Hilaireau, a eu lieu, en effet, à la prison, en présence de M. Lemarchand, juge d'instruction et de M^e Fourny, avocat de Moreau.

Cette confrontation n'a pas donné de résultats particulièrement intéressants, Moreau et sa maîtresse maintenant leur système de défense.

D'autre part, M. Marguery, professeur de chimie médicale à l'École de Médecine, qui avait été commis par M. Lemarchand pour examiner les taches de sang relevées à « Ker-Chechette », a déposé son rapport.

Les taches relevées sur la literie auraient bien été faites par du sang humain. M. Marguery est moins affirmatif en ce qui concerne les taches du plafond et des murs.

Les déclarations de Moreau à ce point de vue, se trouvent donc confirmées.

L'assassin du « beau Milo », cependant, s'affaiblit chaque jour davantage. Les crises de rhumatismes et d'albuminurie se font de plus en plus rapprochées et violentes.

Figure 23 : L'affaire Moreau⁴⁴ [68]

Félix MARGUERY fut mobilisé pendant toute la durée de la guerre. Nous le retrouvons d'abord affecté au service de santé de la 11^{ème} région, basée à Nantes, en tant que pharmacien aide-major de 1^{ère} classe, dans des hôpitaux complémentaires de Nantes et de Saint-Nazaire. Le 30 juillet 1916, il fut muté à la 20^{ème} région, basée à Nancy, puis fut promu pharmacien major de 2^{ème} classe. Il y resta jusqu'en mai 1917. À ce moment, il fut

⁴⁴ © Archives Municipales de Nantes. Presse ancienne.

affecté dans un hôpital complémentaire de Troyes, puis à l'hôpital militaire Sédillot de Nancy. Pendant cette période, il assura également l'enseignement d'hydrologie à l'École Supérieure de Pharmacie de Nancy [46], [69]. Il fut ensuite chimiste au Centre Médicolégal de la 7^{ème} Armée et termina la période de mobilisation affecté au Groupe d'Armée de l'Est.

D'après la citation suivante qui lui valut d'être décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze, le Professeur Félix Marguery fut impliqué dans les recherches dans la lutte contre des gaz de combat.

« Chimiste de haute valeur, a rendu aux armées les services les plus signalés dans la lutte contre les gaz. A été intoxiqué à différentes reprises au cours de ses expériences dangereuses. N'a jamais hésité à se rendre, dans des circonstances souvent périlleuses, sur les points du front où il pouvait recueillir des indications utiles, s'est particulièrement distingué au cours des attaques allemandes des 19, 20 et 21 décembre 1917 à l'HARTMANNSWILLERKOPF. »⁴⁵

De nombreuses décorations vinrent honorer la carrière du Professeur MARGUERY : Officier d'Académie en 1909, Officier de l'Instruction Publique en 1914, Chevalier en 1920 puis Officier de la Légion d'Honneur en 1939.

⁴⁵ Archives départementales de la Haute-Marne. Registres des matricules militaires. Classe 1914. Numéro matricule 70.

VEILLON Jean Baptiste Marie Clément

1881 | 1943
Montigné (49) | Nantes (44)



Figure 24 : Portrait de Jean VEILLON en 1909⁴⁶

Jean VEILLON naquit le 20 juin 1881 à Montigné, dans le Maine-et-Loire.

Après un baccalauréat ès lettres, il effectua des études de pharmacie et devint pharmacien de 1^{ère} classe. En 1906, il obtint le poste de chef des travaux pratiques de chimie et, en 1908, celui de Professeur suppléant de chimie pour les élèves du PCN (Physique, Chimie et Sciences Naturelles). Il conserva ses fonctions jusqu'en 1932. Il fut alors nommé chef des travaux pratiques de quatrième année de pharmacie et chef des travaux pratiques de chimie biologique pour les deux premières années de médecine. Pendant l'année scolaire 1937-1938, il fut également chargé d'un cours de pharmacie. Enfin, il occupa le poste de Professeur de chimie appliquée à l'industrie au cours de teinturiers-dégraisseurs⁴⁷ [37], [48], [49].

⁴⁶ © Archives de Nantes. Photographie des membres du personnel de l'École de Médecine de Nantes en 1909. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 5Fi - Reproductions numériques d'extraits de documents des Archives. Cote 5Fi139.

⁴⁷ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registre des professeurs. Cote 2063 art. 6.

En dehors de l'enseignement, Jean VEILLON fut également pharmacien d'officine, grossiste, pharmacien suppléant des Hôpitaux de Nantes, inspecteur des pharmacies, et membre du Conseil d'Hygiène.

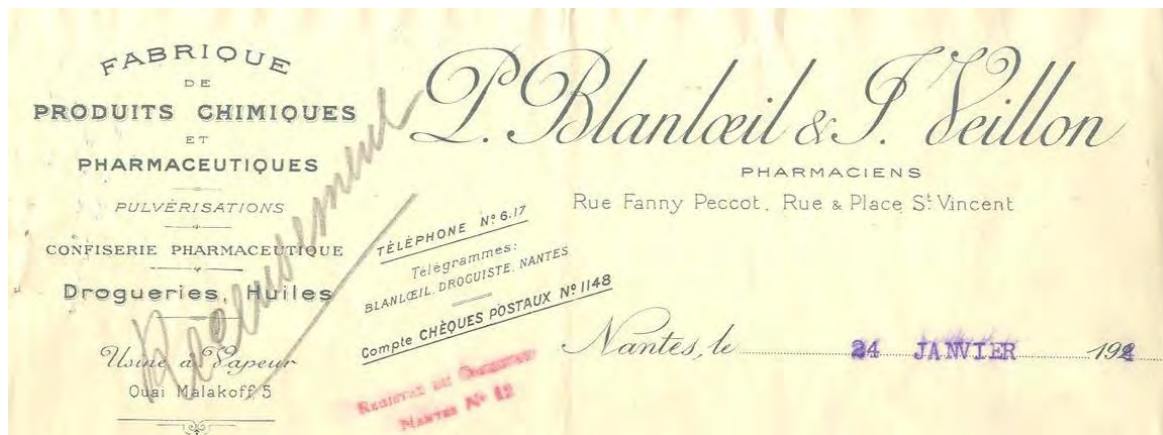


Figure 25 : En-tête de courrier de la société « P. Blanloeil & J. Veillon »⁴⁸

Il s'associa notamment au pharmacien P. BLANLOEIL pour former l'entreprise « P. Blanloeil & J. Veillon », à la fois droguerie et fabrique de produits chimiques, dont le siège était situé au 7 rue Fanny Percot, à Nantes. Le 6 août 1919, Jean VEILLON déposa au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes la marque de fabrique « BV », destinée à être étiquetée sur les produits de l'entreprise.



Figure 26 : Marque de fabrique « BV » de la société « P. Blanloeil & J. Veillon »⁴⁹

⁴⁸ © Archives de Nantes. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 37Fi - Papiers à entête. Cote 37Fi822. Courrier à entête de de la fabrique de produits chimiques et pharmaceutiques P. Blanloeil et J.Veillon, Rue Fanny Peccot, Place Saint-Vincent, 24 janvier 1924.

⁴⁹ © Archives départementales de Loire-Atlantique. Marques de fabrique. BV. Numéro d'enregistrement 4581. 6 août 1919.

Nous retrouvons également des spécialités pharmaceutiques que Jean VEILLON déposa au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes comme le « *Spécifique Veillon* »⁵⁰, déposé le 15 mai 1920 ou la « *Neurotozine* », le 15 juillet 1926⁵¹.



Figure 27 : Marque de fabrique « Spécifique Veillon »⁵²

⁵⁰ Ibidem. Spécifique Veillon. Numéro d'enregistrement 4831. 15 mai 1920.

⁵¹ Ibidem. Neurotozine. Numéro d'enregistrement 6265. 15 juillet 1926.

⁵² © Archives départementales de Loire-Atlantique. Marques de fabrique. Spécifique Veillon. Numéro d'enregistrement 6265. 15 juillet 1926.

Jean VEILLON fut mobilisé pendant toute la durée du conflit. Nous le retrouvons d'abord à l'ambulance 11/11 du 15 août 1914 au 20 juillet 1915. Il fut ensuite affecté au Groupe des Brancardiers Divisionnaires de la 32^{ème} Division. Nous avons retrouvé des éléments concrets sur son activité pendant cette période en consultant le *Journal des Marches et Opérations* de cette formation. Ainsi, il est possible de comprendre le rôle de prévention et de formation qu'ont pu avoir certains pharmaciens pendant la Première Guerre Mondiale. Un premier passage, en date du 7 novembre 1915, relate les faits suivants :

« À 14 heures, le pharmacien a. major Veillon devant tout le groupe réuni, fait une conférence très instructrice aux brancardiers sur les gaz asphyxiants et montre la façon d'adapter les nouveaux masques et les lunettes. »⁵³

Le 9 mars 1916, il réalisa des expériences sur les gaz, comme nous le relevons dans le *Journal des Marches et Opérations* :

« Expériences de gaz chloré en chambre close pour les troupes du cantonnement de Ploisy. Ces expériences sont faites par M. le pharmacien aide major Veillon, chef du laboratoire au local des douches. »⁵⁴

⁵³ Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA). Site internet « Mémoire des Hommes ». *Journal des Marches et des Opérations*. Divisions d'infanterie et d'infanterie territoriale. 32e division d'infanterie. Parc d'artillerie. Groupe de brancardiers : J.M.O. Cote 26 N 323/13. Vue 35.

⁵⁴ Ibidem. Vue 45.

Par la suite, il rejoignit des formations de l'intérieur et fut affecté dans divers hôpitaux, jusqu'à sa démobilisation, le 15 février 1919. Il termina la guerre avec le grade de pharmacien capitaine⁵⁵.

Pour sa carrière, le Professeur VEILLON fut reçu Officier de l'Académie en 1913 et Officier de l'Instruction Publique en 1922.

Il décéda tragiquement le 23 septembre 1943 dans les décombres de notre École, pendant les bombardements qui la détruisirent avec le reste de l'Hôtel-Dieu.

⁵⁵ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1901. Numéro matricule 3581.

VIAUD Théophile Victor Désiré

1862 | 1941
Talmont (85) | Nantes (44)



Figure 28 : Portrait de Théophile VIAUD en 1909⁵⁶

Théophile VIAUD naquit à Talmont, en Vendée, le 26 mai 1862. Après un stage officinal réalisé à Nantes, il étudia à Paris et reçut le diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe en 1888.

Il fut Professeur suppléant de la chaire de pharmacie et de matière médicale entre 1898 et 1925. Il tint le poste de chargé des travaux pratiques de chimie pendant quelques années, avant de quitter l'enseignement.

Le Professeur VIAUD fut également pharmacien d'officine au 2 rue de Rennes, à Nantes. Il fut membre du Conseil d'Hygiène, inspecteur des pharmacies du Morbihan et de Vendée et membre de la Chambre de Commerce de Nantes.

Théophile VIAUD fut aussi Président du Syndicat des Pharmaciens de la Loire-Inférieure, puis Vice-Président de la Fédération des Syndicats de l'Ouest et, enfin, Vice-

⁵⁶ © Archives de Nantes. Photographie des membres du personnel de l'École de Médecine de Nantes en 1909. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 5Fi - Reproductions numériques d'extraits de documents des Archives. Cote 5Fi139.

Président de l'Association Générale des Syndicats Pharmaceutiques de France [37], [48], [49].

Malgré nos recherches, nous n'avons pas retrouvé les éventuelles affectations militaires du Professeur VIAUD pendant la Première Guerre Mondiale.

Théophile VIAUD décéda le 2 janvier 1941 à Nantes.

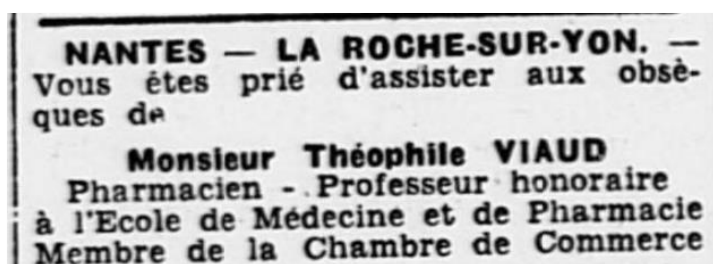


Figure 29 : Avis de décès du Professeur VIAUD⁵⁷ [70]

⁵⁷ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

C. Les élèves en pharmacie de l'École de Plein Exercice de Nantes de l'année scolaire 1914-1915

Les archives de l'École que nous avons consultées contiennent des registres d'immatriculation des élèves⁵⁸⁻⁵⁹. Dans le graphique de la Figure 30, nous reportons, toutes années confondues, le nombre d'étudiants en pharmacie que nous retrouvons immatriculés dans ces registres entre l'année scolaire 1913-1914 et 1919-1920.

Alors qu'une quarantaine d'étudiants en pharmacie fréquentaient notre École avant la Grande Guerre, ce nombre chuta jusqu'à atteindre 11 étudiants pour l'année scolaire 1916-1917, en raison de la mobilisation générale. Seuls restaient les femmes, les réformés et les hommes trop jeunes pour être mobilisés.

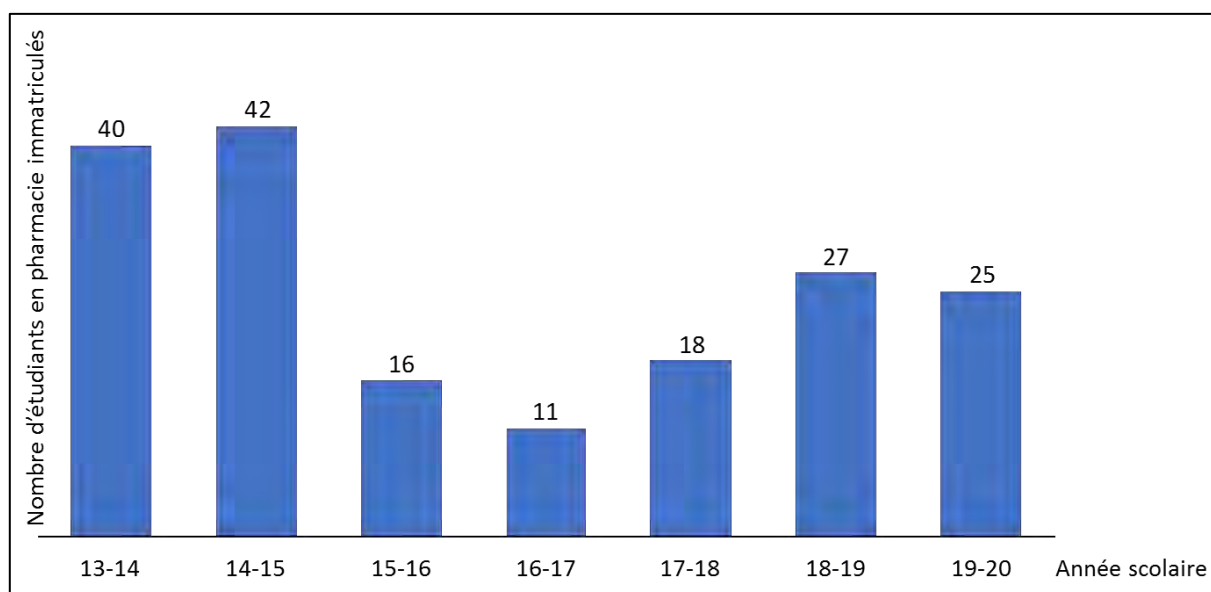


Figure 30 : Nombre d'élèves en pharmacie immatriculés à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes en 1913 et 1920

⁵⁸ Archives départementales de Loire-Atlantique. Fonds de l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes. Scolarité. Inscriptions. École de médecine et de pharmacie – Déclarations d'inscriptions. Cote St 1245.

⁵⁹ Ibidem. Pharmaciens 1^{ère} classe – Déclaration d'inscriptions. Cote St 1254



Figure 31 : Photographie d'élèves dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu en 1917⁶⁰

Afin de réaliser les pages suivantes, nous nous sommes concentrés sur les étudiants en pharmacie inscrits ou identifiés pour l'année scolaire 1914-1915.

Au total, nous pouvons lister quarante-deux élèves pour lesquels nous possédons les informations suivantes :

- ❖ Nom et prénom d'usage
- ❖ Date et lieu de naissance (commune et département)
- ❖ Adresse du domicile
- ❖ Année d'étude poursuivie

⁶⁰ Archives de la famille MÉNEUX

Cette photographie a été prise dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu le 22 décembre 1917. Deux élèves en pharmacie ont été identifiés : Saint-Ange HUYGHUES-LACOUR (Deuxième rang, premier à gauche) et Georges MÉNEUX (Deuxième rang, deuxième à gauche). Il s'agit là, probablement de dix des dix-huit étudiants en pharmacie immatriculés pour l'année scolaire 1917-1918.

Nom	Prénom	Lieu Naissance	Date de Naissance	Inscription
BALLU	Jean	Nantes	08/12/1890	1 ^{ère} année
BERNARD	Francisque	Clohars-Carnoët	19/05/1895	3 ^{ème} année
BERNOU	André	Châteaubriant	14/12/1889	2 ^{ème} année
BOUSTRON	Maurice	Challans	02/08/1894	Validation stage officinal
BROUILLET	Joseph	Beaupréau	31/10/1895	3 ^{ème} année
CARCOPINO-TUSOLI	Édouard	Nouvelle-Calédonie	22/10/1888	1 ^{ère} année
CHIRON	Georges	Pouzauges	22/03/1893	Validation stage officinal
CLÉNET	René	La Chaize le Vicomte	09/07/1891	3 ^{ème} année
CORTÉSI	Rodolphe	Méru	26/06/1894	3 ^{ème} année
DAVID	Marcel	Moncoutant	07/06/1888	3 ^{ème} année
DELESTRE	René	Nantes	29/05/1892	2 ^{ème} année
DELIBÈS	Paul	Carquefou	16/09/1892	1 ^{ère} année
DESCHAMPS	Louis	Saint-Florent	11/08/1892	3 ^{ème} année
DUGAST	Armand	Palluau	05/01/1891	3 ^{ème} année
ESTAGER	Eugène	Nantes	30/03/1889	1 ^{ère} année
FÉVRIER	Pierre	Josselin	04/12/1894	Validation stage officinal
FLEURY	Marcel	Sainte-Pazanne	18/08/1888	2 ^{ème} année
FOUR	Aristide	Apremont	15/04/1886	3 ^{ème} année
FRÉDET	Georges	Nantes	15/07/1890	3 ^{ème} année
GAUDIN	Léon	Bouin	22/05/1891	2 ^{ème} année
GAUTIER	Jeanne	Nantes	01/11/1888	2 ^{ème} année
GROSSERON	Fabien	Landevieille	27/07/1889	2 ^{ème} année
GUILBAUD	Suzanne	Mouchamps	05/02/1893	2 ^{ème} année
HERVÉ	Joseph	Nantes	17/03/1889	1 ^{ère} année
HERVOUËT DES FORGES	Pierre	Nantes	18/02/1892	3 ^{ème} année
KERBRAT	Paul	Landerneau	30/03/1888	3 ^{ème} année
LE GAL	André	Lorient	12/01/1892	3 ^{ème} année
LEPADELLEC	Pierre	Josselin	02/09/1887	3 ^{ème} année
MAHÉ	Paul	Puceul	28/04/1887	3 ^{ème} année
MALLARD	Maxime	La Roche-sur-Yon	04/09/1895	"Pas pris d'inscription"
MÉNEUX	Georges	Saint-Crespin	20/08/1894	Validation stage officinal
NICOULAUD	André	Nantes	17/07/1888	3 ^{ème} année
PANNEREC	Charles	Carhaix	26/12/1872	"Pas pris d'inscription"
PÉAU	Charles	Laplume	14/11/1893	1 ^{ère} année
PINEAU	Germaine	Chemillé	08/09/1890	3 ^{ème} année
QUEINNEC	Alexandre	Le Faou	12/06/1887	3 ^{ème} année
RENAUD	Édouard	Challans	26/05/1889	2 ^{ème} année
RIOU	Jacques	Challans	18/03/1895	1 ^{ère} année
RONFLÉ	Henri	Nantes	17/04/1891	3 ^{ème} année
SAINT-MARTY	Oscar	Labastide	31/05/1891	1 ^{ère} année
SINTURET	Auguste	Luçon	04/08/1882	3 ^{ème} année
THOMAS	René	Malansac	09/03/1891	3 ^{ème} année

Tableau XIII : Retranscription de la liste des élèves en pharmacie identifiés dans le registre d'immatriculation de l'École pour l'année scolaire 1914-1915

Le Tableau XIII retranscrit, consolide et corrige la liste des élèves que l'on retrouve dans ce registre d'immatriculation pour l'année scolaire 1914-1915, ainsi que les quelques informations disponibles à partir desquelles nous avons pu initier nos recherches.

Ces quelques éléments ont constitué le point de départ de nos recherches sur les étudiants de cette promotion.

Comme nous le verrons dans cette partie, nous avons retrouvé la trace de presque tous ces étudiants. Néanmoins, nous avons exclu deux élèves de notre étude :

- ❖ René DELESTRE : nous n'avons trouvé aucune information sur cet étudiant. Ce nom n'apparaît pas dans la liste des naissances de l'État Civil de Nantes en 1892. Il pourrait s'agir d'une erreur de transcription dans les registres de l'École car nous retrouvons un Joseph DELESTRE inscrit pour l'année scolaire 1913-1914. Le nom de famille étant la seule donnée commune entre ces deux personnes, il est impossible de conclure.

- ❖ Charles PANNEREC : il s'agit là d'une erreur, nous ne nous expliquons pas la présence de cet élève sur la liste d'inscription 1914-1915. Charles PANNEREC fut bien élève en pharmacie, probablement à Nantes, mais est décédé à l'âge de 21 ans, en 1893⁶¹.

Pour certains, seuls quelques documents d'archives (actes d'État Civil et registre matricule) furent étudiés. Pour d'autres, nous avons pu aller plus loin et, parfois, nous sommes entrés en contact avec des descendants.

⁶¹ Archives départementales du Finistère. Registres des matricules militaires. Classe 1892. Bureau de Quimper. Numéro matricule 2230.

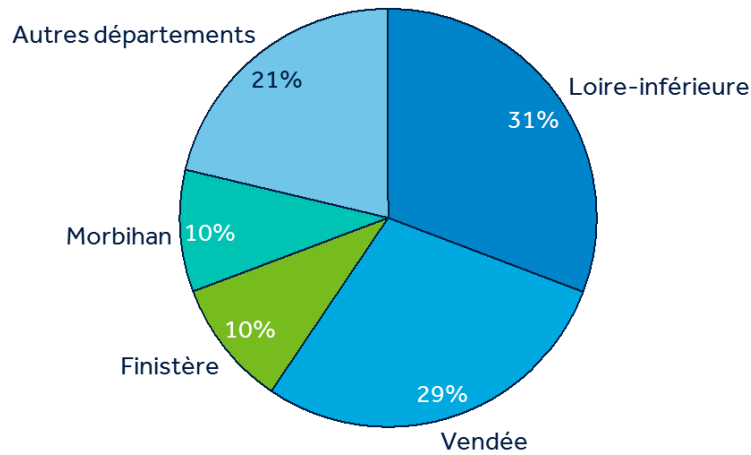


Figure 32 : Répartition des élèves en pharmacie de l'année scolaire 1914-1915 par département de naissance

Environ un tiers des étudiants de l'année 1914-1915 sont originaires de Loire-Inférieure, et un autre tiers de Vendée. Viennent ensuite le Finistère et le Morbihan avec quatre étudiants originaires de chacun de ces deux départements Bretons.

Cette répartition concorde avec la circonscription de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes telle que définie dans l'arrêté du 26 juillet 1910. Cette circonscription se compose des départements de Loire-Inférieure, du Morbihan et de Vendée et définit le territoire dans lequel le stage officinal peut être réalisé [71].

Seuls trois de ces quarante-deux étudiants sont des femmes.

BALLU Jean Marie Pierre

1890 | 1967
Nantes (44) | Nantes (44)

Jean BALLU est né le 8 décembre 1890 à Nantes. Son père, Pierre Marie Constant BALLU était pharmacien, quai d'Orléans à Nantes⁶². Nous avons également retrouvé un frère, pharmacien, Pierre Charles BALLU.

Jean BALLU fut élève au Lycée de Nantes, l'actuel Lycée Clemenceau, où il fut reçu à la seconde partie du baccalauréat mathématiques en 1907⁶³. Son registre matricule nous indique qu'il fut avocat avant de s'orienter vers la pharmacie.

Ce document nous apprend également que Jean BALLU semblait avoir une santé plutôt fragile : Il commença ses classes au 51^{ème} Régiment d'Artillerie à compter du 9 octobre 1911 en tant que canonnier conducteur et fut ensuite classé, quelques jours plus tard, dans le service auxiliaire pour cause de « *raccourcissement du membre inférieur gauche* ». Il fut ensuite réformé dès février 1912 pour « *amaigrissement et scoliose* » et maintenu réformé après le début de la guerre, le 24 octobre 1914.

Le 27 mars 1917, Jean BALLU fut finalement mobilisé et incorporé, de nouveau, au 51^{ème} Régiment d'Artillerie comme soldat de 2^{ème} classe, dans le service auxiliaire. Mais, quelques mois plus tard, le 6 juillet de la même année, il fut une nouvelle fois réformé et rayé définitivement des contrôles, le lendemain, pour « *faiblesse de constitution* ».⁶⁴

Après la guerre, Jean BALLU exerça à Nantes et tint une pharmacie à l'angle du 1 rue de Feltre et du 10 quai d'Orléans. La pharmacie BALLU est visible sur la photographie de la Figure 33.

⁶² Le lit de l'Erdre fut comblé entre 1937 et 1946 pour donner naissance à l'actuel Cours des 50 otages. Le Quai d'Orléans n'existe plus de nos jours, il s'agit désormais de l'allée d'Orléans, qui longe le Cours.

⁶³ Archives du Lycée Clemenceau

⁶⁴ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1910. Numéro matricule 407.



Figure 33 : Photographie de la rue de Feltre en 1941⁶⁵



Figure 34 : Photographie de la rue de Feltre en 2018⁶⁶

⁶⁵ © Archives de Nantes. Cote 13Fi1951 - Comblement de l'Erdre : aménagement du carrefour de l'Ecluse. 26 septembre 1941.

⁶⁶ Auteur : Damien NICOLAS.

Le 7 juillet 1922, chez maître Jamin, il fonda la Société Coopérative des Pharmaciens de l'Ouest avec trois autres pharmaciens nantais : Louis Paul GAUTHIER, Anselme MILOCHAU et Marcel MAUSSION⁶⁷. Il s'agit de l'une des toutes premières coopératives pharmaceutiques de France [72].

Le 25 janvier 1928, nous retrouvons le renouvellement du dépôt d'une marque de fabrique effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes. Jean BALLU produisait et commercialisait une eau merveilleuse pour les soins de la chevelure : le Trixigène⁶⁸.



Figure 35 : étiquette de la spécialité « Le Trixigène »

⁶⁷ Archives personnelles de Pierre MAUSSION.

⁶⁸ © Archives départementales de Loire-Atlantique. Marques de fabrique. Le trixigène eau merveilleuse. Numéro d'enregistrement 6449. 25 janvier 1928. Cote 21 U 734.

Jean BALLU fut désigné le 28 Août 1940 par le Maire de Nantes de l'époque, Auguste PAGEOT pour être otage de l'armée allemande afin de maintenir l'ordre public. Les archives municipales de Nantes conservent le courrier de réponse que fit Jean BALLU au Maire. Il y fait part de son incompréhension en évoquant « *qu'il avait été entendu [...] que les personnes chargées de fonctions dans la défense passive ne seraient pas choisies comme otages* » et qu'il n'exerce « *aucune charge publique ou privée pouvant appeler l'attention* » sur lui. Enfin, il prévient qu'il sera absent pendant quelque temps.⁶⁹



Figure 36 : En-tête de courrier de Jean BALLU⁴⁶

Pendant cette période de la Seconde Guerre Mondiale, notons qu'il fut également chef d'équipe dans le Service de Détection à la Défense Passive de la ville de Nantes du Professeur LASAUSSE [63].

Jean BALLU décéda à Nantes le 18 novembre 1967.

⁶⁹ © Archives de Nantes. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série : 37Fi - Papiers à entête. Cote 37Fi399. Courrier à en-tête du pharmacien droguiste J. Ballu adressé à monsieur le maire de la ville de Nantes. 28 août 1940.

BERNARD Francisque Raphaël Victor

1895 | 1947
Clohars-Carnoët (29) | Clohars-Carnoët (29)



Figure 37 : Portrait de Francisque BERNARD⁷⁰

Francisque BERNARD est né le 19 mai 1895 à Clohars-Carnoët dans le Finistère.

Alors qu'il n'avait pas encore 20 ans, il se porte engagé volontaire, peu de temps après l'ordre de mobilisation générale, le 9 septembre 1914. Il est affecté au 65^{ème} Régiment d'Infanterie. Mais 20 jours plus tard, il est réformé pour cause de « *tuberculose pulmonaire* ».

Le 21 avril 1915, il se porte de nouveau engagé volontaire pour la durée de la guerre et est versé dans le 3^{ème} Dépôt des Équipages de la Flotte comme matelot infirmier de 3^{ème} classe. Le 7 mars 1917, il est nommé pharmacien auxiliaire. Il sera démobilisé et libéré de ses obligations militaires le 19 octobre 1919⁷¹.

⁷⁰ Archives personnelles de la famille FRANÇOIS. Photographie datée de 1933 ou 1938 selon l'inscription présente au dos.

⁷¹ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1915. Numéro matricule 3110.

Pendant son service, il fut un moment embarqué sur le navire-hôpital France IV, d'après le Journal Officiel du 9 mars 1917⁷².

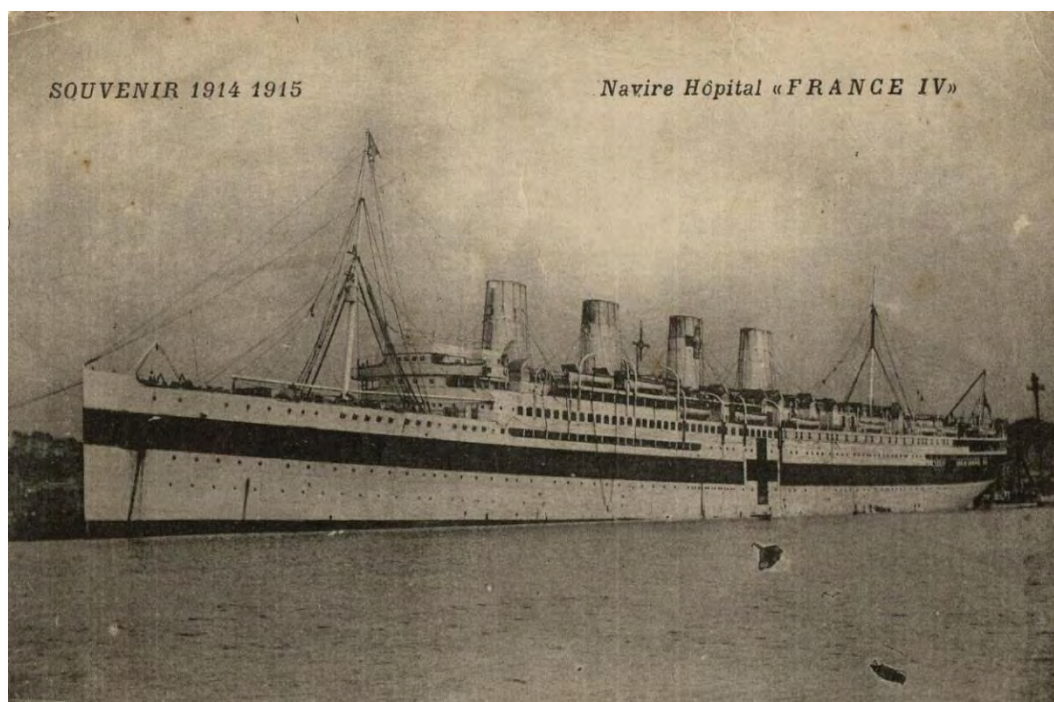


Figure 38 : Le navire-hôpital France IV⁷³

Après la guerre Francisque BERNARD termina ses études à l'École Supérieure de Montpellier puis il revint dans le Morbihan et s'installa d'abord comme pharmacien à Languidic⁷⁴.

Ensuite, le 3 août 1926, il acheta une officine à Lorient, la pharmacie de la Marine, située au 74 rue du Port, à l'angle de la rue Poissonnière. Celle-ci appartenait à Maurice CHASSÉ, décédé le 21 mars 1926⁷⁵.

⁷² Bibliothèque Nationale de France – Gallica

⁷³ Archives personnelles de l'auteur.

⁷⁴ Archives départementales du Morbihan. La Liberté du Morbihan - 23/09/1923.

⁷⁵ Ibidem. Le Petit Lorientais - 15/08/1926.



Figure 39 : La pharmacie de la Marine de Francisque BERNARD⁷⁶

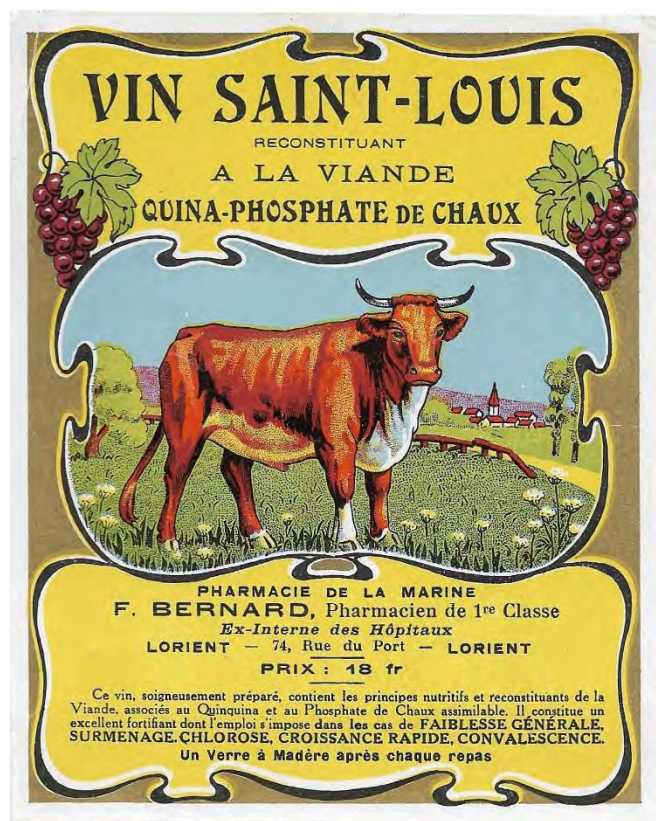


Figure 40 : Étiquette Vin Saint Louis à la Viande - Pharmacie de la marine⁷⁷

⁷⁶ © Archives de Lorient. Série : Z - Entrées par voie extraordinaire. Sous-série 9Z - Fonds Claude Chrestien. Cote 9Z332. Pharmacie de la Marine, publicité : garde-ordonnances.

⁷⁷ Archives personnelles de l'auteur.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Lorient fut le théâtre de bombardements répétés et la ville fut presque complètement rasée entre 1942 et 1943 [73]. L'officine de Francisque BERNARD semble être l'un des seuls bâtiments encore debout sur la photographie de la Figure 42. En réalité, elle n'a pas été épargnée par les événements.

Il tint ensuite une seconde pharmacie, au 11 rue de l'Assemblée Nationale à Lorient.

On retrouve ce pharmacien comme protagoniste d'un fait divers ayant permis de sauver deux personnes de la noyade en 1937. Pour cet acte, Francisque Bernard fut décoré par la Société des Hospitaliers Sauveurs Bretons.

Francisque BERNARD parlait couramment le breton. Il mourut à l'âge de 51 ans, le 22 mars 1947.



Figure 41 : Photographie de la rue du Port à Lorient, avant la Seconde Guerre Mondiale⁷⁸

⁷⁸ © Archives de Lorient. Série : Fi - Documents Figurés. Sous-série 3Fi - Photographies d'expositions collées sur support. Fonds Crolard Cote 3Fi2. La statue Victor Massé et la rue du Port.



Figure 42 : Photographie de la rue du port à Lorient en cours de déblaiement, après les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale⁷⁹

⁷⁹ © Archives de Lorient. Ibidem. 16Fi - Photographies sur Plaques de verre. Cote 16Fi1089. Rue du Port en déblaiement (1946-1950).

Un pharmacien lorientais opère un double sauvetage au Pouldu

Une scène dramatique s'est déroulée jeudi après-midi au Bas-Pouldu.

Un baigneur, qui pouvait être âgé de 18 ans, s'était mis en tête de nager dans la rivière, quand brusquement il se sentit sans force contre le courant. Il appela au secours.

Le voyant en péril, un de ses camarades, qui se trouvait sur la rive, n'hésita pas à se jeter à l'eau.

Mais il avait à lutter lui aussi contre le courant. Il se fatigua, et sa position fut bientôt aussi critique que celle du premier.

Les deux baigneurs se débattaient désespérément, lorsque M. Francisque Bernard, le pharmacien si sympathiquement connu de la rue du Port, à Lorient, sauta dans un canot et se porta au secours des deux jeunes gens.

Aidé de M. Daniélou, le passeur du Pouldu, il les recueillit alors qu'ils allaient disparaître.

Sur la plage, tandis que les deux sauveteurs s'échappaient modestement aux félicitations des nombreux témoins de cette scène, M. le docteur Michaud donna ses soins aux deux baigneurs, qui ne tardèrent pas à revenir de leur compréhensible émotion.

Nous sommes heureux d'adresser nos sincères félicitations à notre compatriote, M. Bernard, et à M. Daniélou pour leur double sauvetage.

Figure 43 : Article de presse : « Un pharmacien lorientais opère un double sauvetage au Pouldu »⁸⁰

⁸⁰ © Archives départementales du Morbihan. Le Nouvelliste du Morbihan - 15/08/1937

BERNOU André Édouard Maurice

1889 | **1982**
Châteaubriant (44) | **Grasse (06)**

André BERNOU est né le 14 décembre 1889 à Châteaubriant, en Loire-Inférieure.

Il est issu d'une grande famille médico-pharmaceutique dans laquelle Henri BONNEMAIN dénombre, en 1981, 24 professionnels de santé entre 1725 et la date de son article dans la Revue d'Histoire de la Pharmacie [74].



Figure 44 : Portrait du Docteur André BERNOU ⁸¹

⁸¹ © Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine.

Si on le retrouve bien inscrit dans les registres de notre École comme élève en pharmacie, il étudiait également la médecine en parallèle et, en 1919, il fut reçu à la fois médecin et pharmacien.

Il ne fut réellement mobilisé qu'au 22 mars 1918, incorporé à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires et nommé médecin auxiliaire⁸². Avant cela il fut réformé de nombreuses fois, et ce dès le début de la guerre. Ceci doit être lié au fait que André BERNOU était malade de la tuberculose, maladie qu'il se serait inoculée accidentellement au cours d'une autopsie pendant ses études [75].

Il fit des rechutes tuberculeuses jusqu'à l'âge d'environ 50 ans.

Après ses études, il exerça comme pharmacien dans sa ville natale, où il reprit l'officine de son père, Édouard BERNOU, dès 1919, et ce, jusqu'en 1941. Mais c'est surtout pour ses travaux et ses recherches dans la lutte contre la tuberculose que son nom reste célèbre de nos jours.

Au début du XX^{ème} siècle, la tuberculose était considérée comme un véritable fléau. Bien qu'aucune statistique épidémiologique précise ne puisse être partagée et que les données avancées à l'époque fassent débat, le chiffre de 150 000 victimes annuelles était communiqué [76]. Les traitements se résumaient quasi-exclusivement aux cures d'isolement sanatoriales et à de premières approches chirurgicales apparues à la fin du XIX^{ème} siècle : le pneumothorax artificiel thérapeutique.

Dans ce contexte, André BERNOU fut à l'origine de plusieurs innovations qui permirent d'améliorer le pronostic vital des patients tuberculeux, avant l'essor de l'antibiothérapie au milieu du XX^{ème} siècle.

Il a, par exemple, mis au point la technique de l'oléothorax entre 1921 et 1922, qui consiste à injecter de l'huile goménolée pendant un pneumothorax thérapeutique afin d'empêcher la formation d'adhérences pleurales.

⁸² Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1909. Numéro matricule 714.

Il consacra une grande partie de sa vie à l'étude de la maladie, à la recherche et au développement de nouvelles techniques et traitements, et au soin de ses patients. Il créa même une clinique spécialisée, les Fougerays, à Châteaubriant, qui ouvrit ses portes entre 1927 et 1928. Des patients des quatre coins de la France, et même des étrangers, vinrent se faire soigner par le Docteur BERNOU, l'un des experts mondiaux de la pathologie à cette époque [74], [75].

La ville de Châteaubriant est encore marquée par la présence d'André BERNOU. On y retrouve une rue qui porte son nom, ainsi que le centre de tomodensitométrie André-Bernou.



Figure 45 : Clinique des Fougerays à Chateaubriant

André Bernou décédé le 8 juin 1982 était né le 14 décembre 1889 à Châteaubriant.

Docteur en médecine et en pharmacie de l'Ecole de Nantes, spécialiste de la tuberculose, André Bernou a été élu en 1955 correspondant dans la 1^{re} division de l'Académie.

Il a accompli toute sa carrière de praticien dans sa ville natale et sa réputation régionale était considérable. De plus ses travaux consacrés à la tuberculose pulmonaire et à son traitement chirurgical, dont il fut un des pionniers, l'avaient fait connaître dans les milieux scientifiques français et étrangers. On lui doit l'oléothorax qui, en son temps, a rendu de grands services aux tuberculeux.

Dès 1928, il forme avec Truchaud d'Angers une des premières équipes médico-chirurgicales qui devait donner un bel élan à la chirurgie thoracique française.

Son action bénéfique a transformé, selon le témoignage de Courcoux, la vie des tuberculeux de cette époque. Il a, de plus, réalisé dans la petite ville de Châteaubriant un véritable centre d'enseignement qui trouva une large audience auprès de médecins français et étrangers.

Son élection à la présidence de la Société d'Etudes scientifiques sur la tuberculose consacra la valeur de sa personnalité scientifique.

Figure 46 : Nécrologie du Docteur André BERNOU⁸³ [77]

⁸³ Bibliothèque Nationale de France – Gallica. © Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine.

BOUTRON Maurice Henri Joseph

1894 | **1927**
Challans (85) | **Durtol (63)**

Maurice BOUTRON naquit le 2 août 1894 à Challans, en Vendée.

Il est incorporé le 12 septembre 1914 au 82^{ème} Régiment d'Infanterie et est nommé caporal au mois de décembre de la même année. Le 18 avril 1915, il est blessé par un éclat d'obus.

Il rejoindra ensuite le 80^{ème} Régiment d'Infanterie en mai 1915 avant d'être classé dans le service auxiliaire pour « *légère insuffisance mitrale* » le 24 novembre 1915.

Le mois suivant, il est incorporé au 36^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale.

À partir de novembre 1916, il présenta d'autres problèmes de santé et enchaîna les réformes et les congés de convalescence. Il est d'abord question d'une insaturation, puis d'une sclérose du sommet du poumon droit.

Il obtint en 1920 une pension permanente de 10%, liée à ses problèmes de santé déclarés pendant la Première Guerre Mondiale⁸⁴.

Après la guerre, il se retira à Paris puis à Brissac et décéda moins de dix ans après la fin du conflit, le 17 octobre 1927 à Durtol dans le Puy-de-Dôme.

⁸⁴ Archives de la Seine. Registres des matricules militaires. Classe 1914. 6^{ème} bureau. Numéro matricule 2396.

BROUILLET Joseph Paul Marie Adolphe

1895 | **1990**
Beaupréau (49) | **Aix-en-Provence (13)**

Joseph BROUILLET est né le 31 octobre 1895 à Beaupréau, dans le Maine-et-Loire, d'un père pharmacien : Paul BROUILLET.

Peu après le début de la Première Guerre Mondiale, il est appelé sous les drapeaux, dès le 14 décembre 1914. Durant cette période, il occupera des fonctions dans diverses formations sanitaires du service de santé des armées, à l'intérieur comme aux armées, jusqu'à sa démobilisation, le 16 septembre 1919.

Ainsi il alternera, le temps de la guerre, entre les 9^{ème} et 18^{ème} Sections d'Infirmiers Militaires. On le retrouve, par exemple, affecté à l'ambulance 9/15 au début du conflit ou encore au dépôt de physiothérapie de Paris en décembre 1917.

Le 5 février 1918, il est nommé pharmacien auxiliaire⁸⁵.

Après la guerre, il se retire rue Monge à Paris.

Joseph BROUILLET est décédé le 9 novembre 1990 à Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône.

⁸⁵ Archives départementales de Maine-et-Loire. Registres des matricules militaires. Classe 1915. Bureau de Chollet. Numéro matricule 499.

CARCOPINO-TUSOLI Édouard Lucien

1888 | 1977
Nouméa (Nouvelle-Calédonie) | Nice (06)

Édouard CARCOPINO-TUSOLI est né en Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, le 22 octobre 1888. Son père, Jean-Dominique CARCOPINO-TUSOLI, était représentant de l'État dans la colonie pénitentiaire, c'est-à-dire le bagne, de Nouvelle-Calédonie [78].

Rentrée en France vers 1896-1897, la famille séjourna cinq années à Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne, puis à Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron, à partir de 1902 [78]–[80].

Il fut élève en pharmacie à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, mais réalisa également des études de médecine.

En 1913, Édouard CARCOPINO-TUSOLI jouait dans l'équipe de football « *Angers Université Club* ». Un article de journal précise qu'il a également joué à Aurillac et à Rodez, auparavant⁸⁶. Cette dernière ville est effectivement celle de sa conscription en 1908.

Ayant fait ses classes dans la 21^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, où il sera nommé caporal le 15 octobre 1910, il est rappelé à l'activité suite au décret de mobilisation médicale du 1^{er} août 1914 et affecté dans la 16^{ème} Section d'Infirmiers Militaires.

Édouard CARCOPINO-TUSOLI est nommé médecin auxiliaire le 11 juillet 1915 puis passe au 239^{ème} Régiment d'Artillerie en septembre 1916, où il sera promu médecin sous-aide-major au 1^{er} juillet 1917.

Il est ensuite incorporé au 346^{ème} Régiment d'Infanterie en janvier 1918. Son passage est consigné dans le *Journal des Marches et Opérations* de cette unité. Dès son

⁸⁶ Une photographie de l'équipe sur laquelle Édouard CARCOPINO-TUSOLI est présent existe dans le journal « L'Ouest » du 17 février 1913. Celle-ci est de trop mauvaise qualité pour être reprise ici. Ces éléments sont issus des recherches Sylvie Bossy-Guérin pour son mémoire de Master 2 en cours de rédaction et intitulé « *Sport et pratiques sportives pendant la Première Guerre mondiale : Les équipes de football et de rugby de Nantes, Angers et Cholet* ».

arrivée, au 15 janvier, il est mis à la disposition du 4^{ème} bataillon et est détaché au poste de soins « Niederlarg »⁸⁷.

Il terminera sa période de mobilisation comme médecin aide-major de 2^{ème} classe. Il fut affecté à l'hôpital d'Angers en février 1919, avant d'être libéré de ses obligations militaires en août de la même année.

346^e R. I.
4^e Bataillon
Service Médical.
Compte - Rendu.
Le 4^e Bataillon a été relévé des L.A. de Maos et de Niederlarg par le 6^e Bataillon le 29 janvier 1918 entre 18 heures et 20 heures.
Rien à signaler au cours de la relève.
Le 30 janvier 1918.
Le Médecin H. A. Chajot,
Chargé provisoirement du Service Médical du 4^e Bataillon
E. Carcopino

Figure 47 : Compte-rendu de relève du 4^{ème} Bataillon du 346^{ème} Régiment d'Infanterie signé par Édouard CARCOPINO-TUSOLI en date du 30 janvier 1918⁸⁸

Nous pouvons relever deux citations pour Édouard CARCOPINO-TUSOLI.

Une première à l'ordre du 346^{ème} Régiment d'Infanterie :

⁸⁷ © Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA). Site internet « Mémoire des Hommes ». Journal des Marches et des Opérations. Régiments d'infanterie. 346^e régiment d'infanterie. Service de santé : J.M.O. 1^{er} octobre 1917-2 avril 1918. Cote 26 N 757/14. Vue 222.

⁸⁸ Ibidem. Vue 239.

« S'est fait remarquer pendant les journées du 31 mai au 5 juin 1918 aussi bien par son courage et son dévouement, a donné aux blessés les soins les plus empressés que par son entrain et sa belle humeur entretenant la confiance de tous sous les bombardements les plus violents. »

Une seconde à l'ordre de la brigade :

« Médecin d'un zèle et d'un dévouement constant, a particulièrement fait preuve de courage et de sang-froid au cours des journées du 4 au 10 octobre 1918 en établissant le P.S. à proximité des lignes sous le feu de l'ennemi. »

Édouard CARCOPINO-TUSOLI fut décoré de la Croix de Guerre, puis de la Légion d'Honneur en 1930⁸⁹.

Concernant sa vie privée, Il est le frère de Jean CARCOPINO-TUSOLI, alias Jean MARÈZE, poète et auteur de chansons. Un autre de ses frères, Charles CARCOPINO-TUSOLI, est mort pour la France le 21 juin 1916.

Mais le plus célèbre de la fratrie est François CARCOPINO-TUSOLI, plus connu sous le pseudonyme de Francis CARCO, écrivain, poète, journaliste et auteur de chansons, né le 3 juillet 1886 à Nouméa et décédé le 26 mai 1958 à Paris. L'auteur de « Jésus-la-Caille » relate son enfance « à l'ombre du bagne » et évoque dans certains passages « son jeune frère », certainement Édouard CARCOPINO-TUSOLI, dans son livre « Maman Petitdoigt » [81].

⁸⁹ Archives départementales de l'Aveyron. Registres des matricules militaires. Classe 1908. Bureau de Rodez. Numéro matricule 1817.

CHIRON Georges Paul Gustave

1893 | **1915**
Pouzauges (85) | **Zuydcoote (59)**

Né en Vendée, à Pouzauges, le 22 mars 1893, Georges CHIRON est appelé à l'activité le 12 août 1914 et incorporé au 114^{ème} Régiment d'Infanterie. Il décèdera des suites d'une maladie contractée aux armées le 17 mars 1915, à l'hôpital temporaire de Zuydcoote, dans le Nord⁹⁰.

Son nom est présent sur le monument aux morts de la ville de Pouzauges, en Vendée [82].

⁹⁰ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1913. Bureau de Fontenay-Le-Comte. Numéro matricule 1063.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... **CHIRON**

Prénoms..... *Georges, Paul, Gustave*

Grade..... *Soldat.*

Corps..... *114^{ème} Régiment d'Infanterie*

N° { *5482* au Corps. — Cl. *1913*

Matricule. { *1063* au Recrutement *Pontenay-le-Comte*

Mort pour la France le..... *17 mars 1915.*

à..... *L'Hopital temp^{re} de Quindcoate (Grand)*

Genre de mort..... *des suites de maladie*
contractée aux armées

Né le..... *22 mars 1893.*

à..... *Pouzauges* Département..... *Pendé*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. { Jugement rendu le..... *J. C.*

{ *Extrait du compte de décès*
par le Tribunal de.....
adressé au maire de Pouzauges
acte ou jugement transcrit le.....
le 18 mars 1915

{
à.....
N° du registre d'état civil.....

534-708-1921. [26434.]

Figure 48 : Fiche « Mort pour la France » de Georges CHIRON⁹¹

⁹¹ © Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA).
Site internet « Mémoire des Hommes ».

CLÉNET René Auguste Joseph

1891 | 1938
La Chaize le Vicomte (85) | Monestier-Merlines (19)

René CLÉNET est né le 9 Juillet 1891 en Vendée à la Chaize-le-Vicomte.

Versé dans le service auxiliaire lors de sa conscription, en raison d'une musculature jugée insuffisante par les commissions de réformes, il est appelé sous les drapeaux le 11 août 1914 et est incorporé à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires sous le numéro matricule 414 dans une formation de l'intérieur.

Il a ensuite été classé aux armées et a rejoint la 8^{ème} Section d'Infirmiers Militaires en décembre 1915 où il sera nommé pharmacien auxiliaire en août 1917. Il terminera sa période de mobilisation à la 16^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, de nouveau à l'intérieur, en février 1919, peu de temps avant d'être démobilisé au mois d'octobre.

Les actions et blessures de René CLÉNET pendant cette campagne contre l'Allemagne lui ont valu au moins deux citations (une première à l'ordre du régiment et une seconde à l'ordre de la division), suite auxquelles il a été décoré de la Croix de Guerre avec une étoile de bronze et une autre d'argent.

L'une de ces citations a été reportée sur son registre matricule et relève une blessure liée à un éclat d'obus :

« Étant de service en qualité de brancardier au groupe de brancardiers de la 55^e Division au poste du chemin creux situé entre le bois de Berthonval et de la route de Béthune ce poste ayant été bombardé et un obus étant tombé au milieu du groupe de

brancardiers a été atteint par éclats d'obus qui lui ont causé des plaies à la main gauche et au mollet droit. »⁹²

Après la guerre, René CLÉNET se retira à Cerizay, dans les Deux-Sèvres, où il exerça sa profession de pharmacien. Il décéda en Corrèze, à Monestier-Merlines, le 12 septembre 1938.

⁹² Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1911. Bureau de La Roche-sur-Yon. Numéro matricule 692.

CORTÉSI Rodolphe Etienne

1894 | **1967**
Méru (60) | **Camarsac (33)**

Rodolphe CORTÉSI est né le 26 juin 1894 à Méru, dans l'Oise. Il était de nationalité suisse, sa famille étant originaire du canton des Grisons.



Figure 49 : Portrait de Rodolphe CORTÉSI [83]

Alors qu'il avait la possibilité de l'obtenir, Rodolphe CORTÉSI fit acte de répudiation de la nationalité française le 6 juin 1916. Il ne fut donc vraisemblablement pas appelé sous les drapeaux et poursuivit sa formation de pharmacien sans être interrompu par une période de mobilisation.

Après être passé par l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes pour ses études, il obtint son diplôme de pharmacien de 1^{ère} classe à l'École Supérieure de Pharmacie de Paris.

Dans les années 1920, on le retrouve pharmacien à Rennes, au 9 rue de Nemours.

Par la suite, il retourna en Suisse et obtint le diplôme fédéral de pharmacien en 1937 ainsi qu'un doctorat ès sciences naturelles à l'Université de Lausanne en 1939 [84], après avoir soutenu sa thèse nommée « *Recherches biologiques sur le laurier-rose* ».

Après un passage comme chef des travaux à l'Université de Lausanne de 1937 à 1938, il enseigna à l'Université de Genève où il fut Professeur de pharmacie galénique, chef des travaux pour l'enseignement pratique en biologie fondamentale et Professeur Extraordinaire de phytotechnologie. Il fut également chargé de cours à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

Passionné par la botanique, il fut Président de Société Botanique de Genève.

En dehors de son activité d'enseignement, notons qu'il fut également inspecteur des pharmacies et inspecteur des stupéfiants.

Outre plus de soixante-dix publications en botanique et en pharmacie galénique que l'on peut lui attribuer, il est l'auteur de plusieurs ouvrages en lien avec l'enseignement pharmaceutique, qui furent pendant une certaine période, des références en la matière.

C'est le cas du « *Manuel du stagiaire en pharmacie* » dont la deuxième édition est datée de 1924. Cet ouvrage est plus connu sous le nom de « *Manuel Cortési* ». Nous avons retrouvé une quatrième édition sous le nom d' « *Abrégé de Pharmacie* » parue en 1956.

Notons également la publication de « *Notes Médicales du Pharmacien* » dont nous pouvons retrouver diverses éditions de 1936 à 1959.

Cette dernière publication généra certaines querelles corporatistes entre médecins et pharmaciens comme nous le relevons dans la revue « *Le Concours Médical* » du 28 mars 1937⁹³ [85].

⁹³ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

En effet, Rodolphe CORTÉSI avait élaboré un système de questions afin d'établir un diagnostic médical, comme il apparaît dans la présentation que donne de son ouvrage, à la parution, le « *Bulletin Pharmaceutique de l'Ouest* » :

« Les symptômes des principales maladies y sont clairement, quoique succinctement exposés. Les questions à poser aux clients pour confirmer le diagnostic parfaitement précisées ; de même que sont soigneusement indiquées les médications à employer, les règles d'hygiène à observer et le régime à suivre. »

Ceci ne manqua pas d'être relevé par la communauté médicale. Le Docteur Julien NOIR, en particulier, mit sévèrement en cause les travaux du pharmacien CORTÉSI dans un article intitulé « *Le charlatanisme et l'exercice illégal de la médecine. Quelques-uns de leurs avatars.* » :

« Tout cela se passe de commentaires. Remarquons toutefois que M. R. Cortesi, pharmacien et licencié ès sciences naturelles, n'est pas médecin.

Nous faisons appel aux pharmaciens consciencieux et honnêtes, c'est-à-dire à la grande majorité ; pensent-ils qu'avec les questions que leur indique M. Cortesi, pouvoir poser un diagnostic précis et prescrire un traitement, sans appréhender de nuire au malade et sans engager dangereusement leur responsabilité pénale et civile ? »

Rodolphe CORTESI décéda en Gironde, à Camarsac, le 26 août 1957.

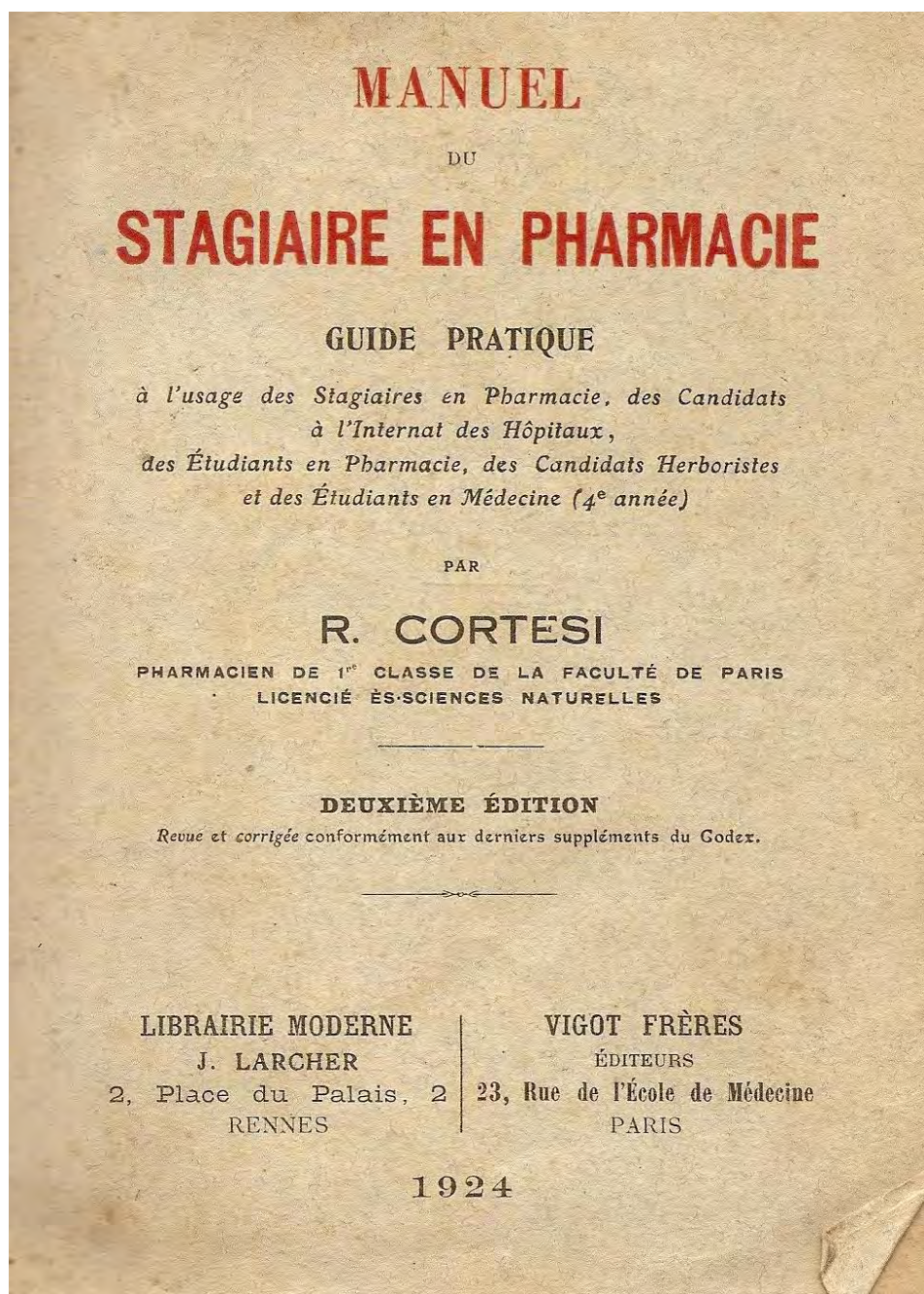


Figure 50 : Couverture de la seconde édition du « Manuel du stagiaire en pharmacie »⁹⁴

⁹⁴ © Vigot Maloine

DAVID Marcel Albert

1888 | **1955**
Moncoutant (79) | **Marans (17)**

Marcel DAVID est né le 7 juin 1888 dans les Deux-Sèvres, à Moncoutant.

Il est appelé sous les drapeaux par le décret de mobilisation générale du 2 août 1914 et retrouve le 32^{ème} Régiment d'Infanterie, régiment dans lequel il a fait ses classes.

En juin 1915, il est muté à la 9^{ème} Section d'Infirmiers Militaires puis est classé dans le service auxiliaire au mois de novembre de la même année en raison de problèmes de santé. Le 18 octobre 1916, il est nommé sergent puis pharmacien auxiliaire le 28 avril 1918. Deux mois plus tard, il est affecté à la 22^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, puis à la 1^{ère} Section d'Infirmiers Militaires en janvier 1919.

Il terminera cette période affecté à la 16^{ème} Section d'Infirmiers Militaires à partir de juin 1919 et sera démobilisé le 23 juillet 1919⁹⁵.

Il décédera le 13 janvier 1955 à Marans en Charente-Maritime, où il résidait depuis les années 1920.

⁹⁵ Archives départementales des Deux-Sèvres. Registres des matricules militaires. Classe 1908. Bureau de Niort. Numéro matricule 1916.

DELIBÈS Paul Aimé Marie

1892 | **1966**
Carquefou (44) | **Ribérac (24)**

Paul DELIBÈS est né à Carquefou le 16 septembre 1892, en Loire-Inférieure.

Alors qu'il était incorporé à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires en raison de ses classes, il part aux armées le 14 août 1914 et est affecté au Groupe des Brancardiers Divisionnaires de la 22^{ème} division.

Malade, il est évacué une semaine au mois de février 1916, puis est envoyé à la 1^{ère} Section d'Infirmiers Militaires, à l'ambulance 15/1, le 1^{er} décembre 1917. Il est une nouvelle fois évacué une semaine en mars 1918 pour « *asthénie et anémie* ».

En avril, il retourne à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, de nouveau au Groupe des Brancardiers Divisionnaires de la 22^{ème} division, et est promu caporal le 1^{er} mai. Il terminera la guerre affecté à la 16^{ème} Section d'Infirmiers Militaires et sera nommé pharmacien auxiliaire le 1^{er} juillet 1919 avant d'être mis en congé illimité de démobilisation le 31 août⁹⁶.

Après cette période, Paul DELIBÈS se retire à Bordeaux, où il étudiera la pharmacie à la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux [86].

Par la suite, il résidera à Ribérac, en Dordogne, où il décèdera le 1^{er} juillet 1966.

⁹⁶ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1912. Numéro matricule 1273.

DESCHAMPS Louis Maurice

1892 | **1975**
Saint-Florent (79) | **Niort (79)**

Louis DESCHAMPS est né le 11 août 1892 à Saint-Florent, près de Niort, dans les Deux-Sèvres.

D'abord ajourné pour « faiblesse », il part aux armées le 10 janvier 1916. Le 5 avril 1918, il est nommé pharmacien auxiliaire puis, en mai, il est muté à la Section Coloniale d'Infirmiers Militaires. Il termina cette période de mobilisation affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires à partir du 8 février 1919 et ce, jusqu'à sa démobilisation, le 5 septembre 1919.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Louis DESCHAMPS est rappelé à ses obligations militaires et est affecté à l'hôpital Richelieu, à Luçon. Il est renvoyé dans ses foyers le 11 mai 1940⁹⁷.

Il est mort à Niort, dans les Deux-Sèvres, le 7 avril 1975.

⁹⁷ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1912. Numéro matricule 2848.

DUGAST Armand Léon Placide

1891 | 1976
Palluau (85) | Legé (44)

Armand DUGAST est né à Palluau, en Vendée, le 5 janvier 1891. Son père, Constant DUGAST, était pharmacien dans cette commune.

Le 11 août 1914, il est incorporé à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, sous le matricule numéro 413. Pour cause de « *Bronchite persistante* » il est versé dans le service auxiliaire au mois de novembre suivant. Il part aux armées le 10 mars 1917 et est muté à la 18^{ème} Section d'Infirmiers Militaires en septembre 1918.

En Août 1919, il est libéré de ses fonctions et se retire à Nantes.

On le retrouve à Thouars, dans les Deux-Sèvres, dans les années 1920-1930⁹⁸.

Son décès est enregistré à Legé, en Loire-Atlantique, le 15 mai 1976.

⁹⁸ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1911. Bureau de La Roche-sur-Yon. Numéro matricule 1004.

ESTAGER Eugène Simon

1888 | **1951**
Nantes (44) | **Ecommoy (72)**

Eugène ESTAGER est né le 30 mars 1888 à Nantes.

Après avoir obtenu des sursis successifs, Eugène ESTAGER est finalement incorporé en 1913 pour faire ses classes. Le 4 août 1914, il part aux armées avec le 23^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale. Il est ensuite nommé médecin auxiliaire au 1^{er} Bataillon du 115^{ème} Régiment d'Infanterie, puis médecin aide-major au 124^{ème} Régiment d'Infanterie.

Il finit sa période de mobilisation affecté à l'hospice mixte d'Alençon et est libéré de service le 24 avril 1919.

Après la guerre, il se retire à Ecommoy, dans la Sarthe, où il décèdera le 4 mai 1951⁹⁹.

Promu Chevalier de la Légion d'Honneur en 1934, il a également été décoré, d'après le Livre d'Or de notre École, de la Croix de Guerre.

⁹⁹ Archives départementales de la Gironde. Registres des matricules militaires. Classe 1908. Bureau de Bordeaux. Numéro matricule 996.

FÉVRIER Pierre François Janvier

1894 | 1918
Josselin (56) | Castel-Mailly-Raineval (80)

Pierre FÉVRIER, dont le prénom d'usage que l'on retrouve sur tous les documents que nous avons consultés est en réalité Janvier, est né à Josselin, dans le Morbihan, le 4 décembre 1894.

Élève au Lycée de Nantes, il y obtient son baccalauréat de philosophie en 1913 (Série D pour la première partie en 1912)¹⁰⁰.

Il était immatriculé dans les registres de l'École pour l'année scolaire 1914-1915 en vue de valider son stage officinal, mais la mobilisation générale en décida autrement. Janvier FÉVRIER n'a pas encore vingt ans quand il est incorporé aux troupes, à compter du 5 septembre 1914. Après un passage à la 20^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, il rejoint le 104^{ème} Régiment d'Infanterie le 15 janvier 1916, puis le 111^{ème} Régiment d'Infanterie le 2 juillet 1916. Il sera nommé sergent le 18 novembre de la même année. Il sera ensuite affecté au 311^{ème} Régiment d'Infanterie.

Nous pouvons relever deux citations dans ses états de service militaire.

La première fait référence à un coup de main exécuté au lieu-dit « *La Fille Morte* » le 26 août 1917. Celui-ci est décrit dans le Journal des Marches et Opérations du 311^{ème} Régiment d'Infanterie et avait pour objectif de faire des prisonniers, de rapporter du matériel et des documents ennemis, de s'emparer d'un poste ennemi et de détruire certaines entrées et abris¹⁰¹.

Janvier FÉVRIER s'y est distingué :

¹⁰⁰ Archives du Lycée Clemenceau.

¹⁰¹ Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA). Site internet « Mémoire des Hommes ». Journal des Marches et des Opérations. Régiments d'infanterie. 311^e régiment d'infanterie J.M.O. 1er juin-30 septembre 1917. 26 N 747/5. Vues 7-14.

« Sous-officier d'un grand courage et plein de sang-froid le 26 août 1917 volontaire pour un coup de main exécuté sur les tranchées ennemies s'est précipité sur un petit poste qui refusait de se rendre, a ramené un prisonnier. »

À cette occasion Janvier FÉVRIER a été décoré de la Médaille Militaire.

L'autre citation renseignée dans son feuillet matricule fait référence à son décès. En effet, Janvier FÉVRIER a trouvé la mort lors d'un combat sanglant dans la Somme, le 18 avril 1918.

« Sous-officier d'une haute valeur, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été tué glorieusement le 18 avril 1918 en se portant à l'assaut des tranchées ennemies. »¹⁰²

Le nom de Janvier FÉVRIER apparaît sur les tables mémorials du parloir du Lycée Clemenceau de Nantes. Ce nom intrigant a inspiré Carole CHOLLET, qui fut professeure de lettres dans ce Lycée. Nous retranscrivons ici un poème en prose, une « évocation », comme elle le nomme, en hommage à ce soldat inconnu et à la guerre qui a décimé de nombreux anciens élèves du Lycée.

¹⁰² Archives départementales du Morbihan. Registres des matricules militaires. Classe 1914. Bureau de Vannes. Numéro matricule 2055.

« Je te connais depuis longtemps. Ton nom est inscrit sur les murs du parloir au lycée Clemenceau. Sur les parois peintes à fresque ornées de longues frises, on peut le lire, soigneusement inscrit en lourdes lettres noires sur fond d'ocre, bien à sa place dans l'ordre alphabétique, entre FAUCHEREAU Gaston et FITAU Pierre - comme jadis lorsqu'on faisait l'appel - sur les listes si longues des élèves morts pour la France.

Je t'ai distraitement salué au cours de ternes réunions, quand l'ennui me faisait lever la tête vers toi, dont le nom se remarque tant au milieu de tous les autres. Je t'ai parfois croisé, fantôme errant sans foi, dans les couloirs de cloître du lycée, flâneur navré sous les belles paroles de marbre de notre Tigre : "Retrouvez résolument vos manches et faites votre destinée."

Parmi tant d'enfants gais qui croyaient au printemps, je t'ai vu tristement frissonner, FÉVRIER Janvier, toi qui n'as connu de la vie que l'hiver.

Raidi dès le baptême d'un nom qui faisait rire tes camarades, tu appris tout d'abord la solitude - étais-tu un enfant abandonné ? Je t'ai imaginé, laissé dans une salle d'hôpital une nuit de 31 janvier, et baptisé Janvier Février vers minuit par un médecin un peu pris de boisson... - J'ai su plus tard qu'en fait, tu étais né à Josselin, dans le Morbihan - Pierre, François, Janvier FÉVRIER - c'était un 4 décembre.

A vingt ans, on t'envoya bien loin de ta Bretagne, au Nord, dans la boue glacée de la Somme, là, on te fit sergent, puis un obus se chargea de retrousser à jamais tes manches trempées de sang. Ta destinée repose aujourd'hui, squelette frêle et diaphane de

tes résolutions, dans un de ces cimetières à croix de bois blanches que le givre repeint chaque hiver.

Janvier Février, enfant de décembre et mort de la Somme, tu n'as connu de ce monde que le froid. »

Son nom est également présent sur le monument aux morts de la ville de Josselin, ainsi que sur une plaque commémorative, située dans l'Abbaye Notre-Dame du Roncier, à Josselin [82].

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FÉVRIER

Prénoms Pierre, François, Janvier

Grade ~~Soldat de 2^e classe~~ Sergent

Corps 311^{ème} ~~144^{ème}~~ Régiment d'Infanterie

N° 14425 au Corps. — Cl. 1914

Matricule. 2055 au Recrutement de Yannes

Mort pour la France le 18^{avril} 5 mai 1918

à Castel Mailly Reineval (Somme)

Genre de mort tue à l'ennemi

Né le 11 décembre 1894

à Josselin Département Morbihan

Arr' municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 14 Septembre 1918

à Josselin (Morbihan)

N° du registre d'état civil _____

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

101-708-1922. [26434]

Figure 51 : Fiche « Mort pour la France » de Janvier FÉVRIER¹⁰³

¹⁰³ © Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA). Site internet « Mémoire des Hommes ».

FLEURY Marcel André

1888 | **1930**
Sainte-Pazanne (44) | **Nantes (44)**

Marcel FLEURY naquit le 18 août 1888 à Sainte-Pazanne, en Loire-Inférieure.

Avant d'entamer ses études de pharmacie, il fut élève au Lycée de Nantes et obtint le baccalauréat en philosophie en 1908¹⁰⁴.

Le 3 août 1914, il est rappelé à ses obligations militaires par suite de la mobilisation générale. Le 13 Novembre suivant, il est versé dans la 10^{ème} Section d'Infirmiers Militaires et y restera jusqu'au 7 janvier 1919, date à laquelle il est affecté à l'ambulance 9/11.

Au mois de mars de la même année, il est muté à l'hôpital complémentaire N° 21 de Nantes, celui qui occupe le Lycée de Nantes. Il terminera sa période de mobilisation à l'hôpital Broussais du 17 avril jusqu'à sa mise en congé au mois de juillet 1919.

Marcel Fleury se retire alors à Sainte-Pazanne¹⁰⁵. Il décédera le 14 août 1930 à Nantes.

¹⁰⁴ Archives du Lycée Clemenceau.

¹⁰⁵ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1908. Numéro matricule 1631.

FOUR Aristide Auguste François

1886 | 1965
Apremont (85) | Soullans (85)

Aristide FOUR est né en Vendée, à Apremont, le 15 avril 1886. En raison de la mobilisation générale, il est rappelé à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Il rejoindra son corps dès le 8 août 1914 et sera incorporé à l'ambulance 11/11. Il est ensuite muté à la 2^{ème} Section d'Infirmiers Militaires en août 1915 puis à la 17^{ème} Section d'Infirmiers Militaires où il est nommé pharmacien auxiliaire en juillet 1916.

Un an plus tard, il est promu pharmacien aide-major de 2^{ème} classe à titre temporaire. À la fin de la guerre, il est envoyé à la Direction du Service de Santé de la 11^{ème} Région Militaire.

Blessé à son poste de secours le 22 septembre 1916, il sera cité à l'ordre du corps d'armée et décoré de la Croix de Guerre :

« Blessé à son poste de secours par des éclats d'obus le 22.9.1916 ne s'est fait panser qu'après avoir secouru et abrité un de ses camarades grièvement atteint à ses côtés et n'a quitté son poste et évacué que sur l'ordre de son médecin chef donnant ainsi à ses brancardiers un bel exemple de sang froid et [illisible] du devoir »

Après la guerre, Aristide FOUR sera pharmacien à Soullans¹⁰⁶.

Promu Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 25 décembre 1935, Aristide FOUR est décédé le 11 juillet 1965 à Soullans en Vendée.

¹⁰⁶ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1906. Bureau de La Roche-sur-Yon. Numéro matricule 925.

FRÉDET Georges Henri

1890 | 1978
Nantes (44) | Nice (06)

Georges FRÉDET est né le 15 juillet 1890 à Nantes. Son père, Clément FRÉDET était également pharmacien, rue Saint Clément à Nantes.

Il obtint le baccalauréat en philosophie au Lycée de Nantes en 1908¹⁰⁷.

Il est rappelé à l'activité le 2 août 1914 par suite de l'ordre de mobilisation générale. Le 1^{er} octobre 1914, il est versé dans la 1^{ère} Section d'Infirmiers Militaires, aux armées, dans le Groupe des Brancardiers Divisionnaires de la 151^{ème} Division. En juillet 1916, il est nommé pharmacien auxiliaire.

Alors qu'il est en permission, il est hospitalisé à Nantes le 17 octobre 1918 et restera en convalescence jusque fin janvier 1919. Il terminera sa période de mobilisation affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, à l'hôpital complémentaire n°33 de Vannes du mois de mai au mois d'août 1919, date de sa démobilisation.

Nous retranscrivons ici deux citations à l'ordre de la Division.

La première, en date du 19 mars 1916 :

« Le sergent Fredet s'est acquitté à différentes reprises en dirigeant son équipe de brancardiers des allés de suite, malgré un violent bombardement, reconnaître un bois où la présence de blessés lui avait été signalé. »

La seconde, au 1^{er} novembre 1916 :

¹⁰⁷ Archives du Lycée Clemenceau.

« S'est montré en maintes circonstances énergique et plein de sang-froid. A dirigé sous un bombardement le déblaiement d'un abri effondré et, par l'activité qu'il a déployé, a sauvé la vie de deux blessés. »

Décoré de la Croix de Guerre avec deux étoiles d'argent, il sera également nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en décembre 1935¹⁰⁸.

Il est décédé à Nice le 27 septembre 1978.

¹⁰⁸ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1910. Numéro matricule 265.

GAUDIN Léon Émile

1891 | ?
Bouin (85) | ?

Léon GAUDIN naquit le 22 mai 1891 à Bouin en Vendée.

En 1097, il fut reçu à la première partie du baccalauréat, série C, au Lycée de Nantes¹⁰⁹.

En 1913, pendant ses classes, il fut classé dans les services auxiliaires pour « *surdité relative* ». Ceci ne l'empêcha pas d'être tout de même mobilisé pendant la guerre 14-18.

Tout d'abord affecté à la 22^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, il fut nommé pharmacien auxiliaire le 23 juillet 1916, puis muté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires au mois d'octobre de la même année. Il y restera jusqu'à sa mise en congé de démobilisation le 22 aout 1919.

Léon Gaudin se retira ensuite à Nantes, puis à Sainte-Hermine, en Vendée.

Il fut rappelé à l'activité lors de la Seconde Guerre Mondiale et affecté pendant un mois à l'hôpital complémentaire de Saint-Joseph à Lannion¹¹⁰.

¹⁰⁹ Archives du Lycée Clemenceau.

¹¹⁰ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1911. Numéro matricule 1225.

GAUTIER Jeanne Pauline Marie Louise

1888 | ?
Nantes (44) | ?

Jeanne GAUTIER est née à Nantes le 11 novembre 1888.

Pendant ses études à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, elle remplaça NICOLLE au poste de préparateur de chimie du 1^{er} décembre 1914 au 24 juillet 1916, date à laquelle Yves CHOUPAULT fut désigné pour la remplacer.

GROSSERON Fabien Hippolyte Augustin

1889 | **1970**
Landevieille (85) | **Saint-Hilaire-de-Loulay (85)**

Fabien GROSSERON est né à Landevieille le 27 juillet 1889, en Vendée

Il est affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires lorsque la guerre est déclarée et arriva au corps le 3 août 1914. Huit jours plus tard, il part en campagne et est affecté à l'ambulance 4/11.

Fabien GROSSERON est nommé pharmacien auxiliaire le 11 avril 1918. Quelques jours plus tard, il est muté à la 7^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, puis, le 27 juin de la même année, il passe à la 8^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Il terminera sa période de mobilisation affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, à partir du 12 mars 1919 et sera démobilisé au mois d'août.

Il se retire alors aux Sables-d'Olonne¹¹¹.

Dans les années 1920, il a habité à Lorient. Il est décédé le 22 juin 1970.

¹¹¹ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1909. Bureau de La Roche-sur-Yon. Numéro matricule 1864.

GUILBAUD Suzanne Louise

1893 | **1951**
Mouchamps (85) | **La Bernerie-en-Retz (44)**

Suzanne GUILBAUD est née en Vendée, à Mouchamps, le 5 février 1893. Son père, Albert GUILBAUD, était pharmacien dans cette commune. Il décéda en 1902, Suzanne n'avait alors que 9 ans. Sa mère, Berthe GUILBAUD, née PUAUD, n'eut pas d'autre choix que celui de se séparer de l'officine de son mari, car aucun diplôme ne lui permettait de gérer la pharmacie. Elle se retira dans une maison du village pour élever ses enfants et travailla à l'école communale [87].

Pendant ses études, Suzanne GUILBAUD remplaça deux étudiants et occupa leurs postes de préparateur de physique et de pharmacie, pour l'un, et de préparateur d'histoire naturelle, pour le second, dès le début de l'année 1915 et jusqu'au 4 avril 1917 (Voir Deuxième ChapitreB.4.).

En mars 1917, Suzanne GUILBAUD fut la première étudiante, homme comme femme, à se présenter aux examens probatoires pour la quatrième année d'études, qui venaient tout juste d'être autorisés à l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes (Voir Deuxième ChapitreB.6.).

Après cela, elle est probablement partie dans une École Supérieure de Pharmacie ou une Faculté Mixte pour terminer son cursus, d'où sa démission des postes de préparateur qu'elle occupait.

En 1919, elle se maria au Docteur Elie-Victor CHALLET, médecin et pharmacien.

Comme le relève Marie-Madeleine LE POLLÈS dans son ouvrage, « *Si quelques femmes viennent au début du siècle aux études supérieures, c'est plus pour se cultiver que pour gagner leur vie et leur destin reste le mariage* » [49]. Il est donc difficile de savoir si Suzanne GUILBAUD exerça réellement sa profession.

Elle décéda à la Bernerie-en-Retz le 18 novembre 1951.

Suzanne GUILBAUD était la sœur de René GUILBAUD, célèbre aviateur français qui disparut en juin 1928 dans une mission ayant pour objectif de porter secours au général italien Umberto NOBILE et à son équipage, dont le dirigeable s'était écrasé au Pôle Nord [87], [88].

Notons également que le grand-père de Suzanne GUILBAUD, Cyprien GUILBAUD, était également pharmacien [87], [89].

HERVÉ Joseph Auguste Marie

1889 | 1943
Nantes (44) | Nantes (44)

Joseph HERVÉ est né le 17 mars 1889 à Nantes.

Lorsque la guerre survient, il est appelé sous les drapeaux et est nommé caporal le 20 octobre 1914 à la 10^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. En avril 1915, il part aux armées. Le 24 mai 1918, il est promu pharmacien auxiliaire et est envoyé au Groupe des Brancardiers Divisionnaires de la 11^{ème} Division d'Infanterie. Il est ensuite muté à la 23^{ème} Section d'Infirmiers Militaires le 5 juin 1918 puis à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires le 16 janvier, où il restera avant d'être mis en congé illimité de démobilisation au mois d'août.

Les actes de Joseph HERVÉ ont été récompensés par deux citations à l'ordre de la division. Une première en juin 1917 et une seconde en juin 1918. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé la transcription de ces citations. Son courage fut également récompensé par une Croix de Guerre avec étoile d'argent¹¹².

Joseph HERVÉ resta à Nantes après la guerre.

C'est une victime civile de la Seconde Guerre Mondiale, il mourut dans les bombardements de Nantes du 16 septembre 1943, les mêmes qui détruisirent l'ancien Hôtel-Dieu [90].

¹¹² Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1909. Numéro matricule 2540.

HERVOUËT DES FORGES Etienne Pierre

1889 | 1978
Nantes (44) | Paris (75)

Pierre HERVOUËT DES FORGES est né le 18 février 1892 à Nantes.

Il est incorporé à compter du 24 août 1914 au 135^{ème} Régiment d'Infanterie, suite à l'annulation de son sursis pour cause de mobilisation générale. En avril 1915, il est affecté à la 9^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, toujours comme soldat de 2^{ème} classe puis est incorporé à l'ambulance 3/153 le 15 octobre. Le 26 juillet 1916, il est nommé pharmacien auxiliaire et est muté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires en octobre de la même année. Il est évacué en mars 1918 et sera renvoyé aux armées le 7 juin 1918 des suites d'une intoxication au gaz le 17 mars 1918 à Pinon, dans l'Aisne. À cette occasion, il sera cité à l'ordre du service de santé des armées du 11^{ème} Corps d'Armée et décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

« Au cours d'un bombardement par obus toxiques, a fait preuve de beaucoup de courage, atteint par les gaz asphyxiants, n'a consenti à être relevé qu'après avoir assuré l'évacuation complète du poste de secours dont il était le chef »

Le 17 septembre 1919, Pierre HERVOUËT DES FORGES est démobilisé¹¹³.

Quelques jours plus tard, le 22 septembre 1919, suivant acte de seings privés, il acquière une officine situé quai Gambetta à Le Palais, située sur l'île de Belle-Île-en-Mer. Cette officine appartenait à Maurice LETTRY¹¹⁴. Il conservera cette pharmacie 7 ans, avant

¹¹³ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1912. Numéro matricule 2972.

¹¹⁴ Archives départementales du Morbihan. Le Nouvelliste du Morbihan - 01/10/1919

de la céder à titre d'échange, le 17 janvier 1927, à Victor CAZIN, pharmacien de 1^{ère} classe à Senonches, dans l'Eure-et-Loir¹¹⁵.

Il est décédé à Paris, dans le 13^{ème} arrondissement, le 11 décembre 1978.

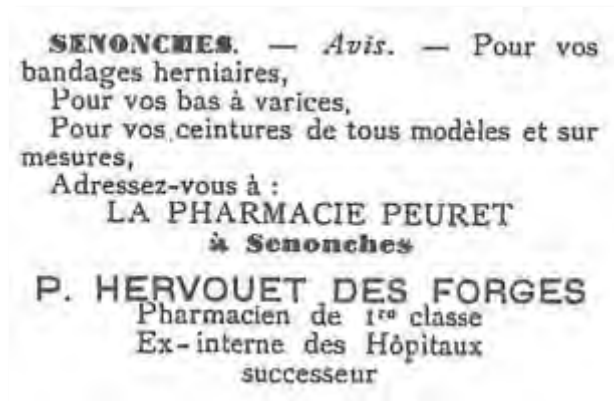


Figure 52 : Publicité de la pharmacie PEURET, tenue par Pierre HERVOUËT DES FORGES
[91]

¹¹⁵ Archives départementales du Morbihan. Le Nouvelliste du Morbihan - 30/01/1927

KERBRAT Paul Yves Marie Joseph

1888 | 1973
Landerneau (29) | Landerneau (29)



Figure 53 : Portrait de Paul KERBRAT¹¹⁶

Paul KERBRAT est né le 30 Mars 1888 à Landerneau, dans le Finistère. Son père, Bertrand Clément KERBRAT était pharmacien dans cette commune.

Il fut mobilisé pendant toute la Première Guerre Mondiale. Il fut un temps affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, à l'ambulance 3/11 avant d'être nommé pharmacien auxiliaire, le 26 mars 1916. En mars 1917, il fut muté à la 6^{ème} Section d'Infirmiers Militaires puis mis en congé illimité de démobilisation le 12 juillet 1919¹¹⁷.

¹¹⁶ © Archives municipales de Landerneau. Don numérique KERBRAT. Portrait de Paul Kerbrat. Cote : 1NUM060

¹¹⁷ Archives départementales du Finistère. Registres des matricules militaires. Classe 1908. Bureau de Brest. Numéro matricule 310.

Il termina ses études en pharmacie à l'École Supérieure de Pharmacie de Montpellier.

Son père exerça à Brest avant de s'installer à Landerneau. Après la Première Guerre Mondiale, Paul KERBRAT tint cette officine située au numéro 2 du quai de Léon. Finalement, il céda cette officine à un ancien préparateur de son père, devenu pharmacien de 2^{ème} classe, pour en créer une nouvelle au 36 quai de Léon quelque temps plus tard, dans un ancien hôtel qu'il avait complètement réaménagé.

Paul KERBRAT fut élu Maire de Landerneau, de décembre 1926 à mai 1929.



Figure 54 : Pharmacie KERBRAT au 2 quai de Léon à Landerneau¹¹⁸

¹¹⁸ © Archives municipales de Landerneau. Don numérique KERBRAT. Pharmacie Kerbrat 2 quai de Léon. « Départ promenade vélo avec mon père et mes frères et moi-même Paul Kerbrat ». Cote : 1NUM060_02_01-03



Figure 55 : Pharmacie KERBRAT au 36 quai de Léon à Landerneau¹¹⁹

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Paul KERBRAT fut mobilisé à la Pharmacie Centrale de Guingamp, jusqu'à l'arrivée des troupes allemandes. Pendant ce temps, il confia son officine à ses étudiants-stagiaires.

De nombreux membres de la famille KERBRAT ont exercé des professions médicales. Paul KERBRAT était également le frère du Chanoine KERBRAT, grand résistant français fusillé en 1944. Son neveu, Georges KERBRAT fut maire de Brest de 1985 à 1989.

¹¹⁹ © Archives municipales de Landerneau. Don numérique KERBRAT. Paul Kerbrat en compagnie de stagiaires ou remplaçants devant la pharmacie au 36, quai de Léon. Cote : 1NUM060_06_01-03.



Figure 56 : En-tête de facture de la pharmacie KERBRAT¹²⁰

Le Livre d'Or des archives de notre École indique que Paul KERBRAT fut décoré de la Croix de Guerre.

Paul KERBRAT décéda à Landerneau, le 12 avril 1973.

¹²⁰ © Archives municipales de Landerneau. Don numérique KERBRAT. En-tête de facture de la Pharmacie Kerbrat, Paul Kerbrat, fils, successeur. Cote : 1NUM060_06_29.

LE GAL André Noël Auguste

1892 | 1960
Lorient (56) | Sancergues (18)

André LE GAL est né à Lorient, le 12 janvier 1892.

Exempté de service en 1913, il s'engage volontairement pour la durée de la guerre à Lorient le 29 septembre 1914. Il est alors incorporé au 3^{ème} Dépôt des Équipage de la Flotte à Lorient. D'abord apprenti marin et infirmier, il sera nommé pharmacien auxiliaire le 1^{er} octobre 1915¹²¹.

Après la guerre il se retire à Lorient, puis il est pharmacien à Sancergues, dans le Cher, ville dans laquelle il décédera le 19 octobre 1960.

¹²¹ Archives départementales du Morbihan. Registres des matricules militaires. Classe 1912. Bureau de Lorient. Numéro matricule 3406.

LEPADELLEC Pierre Émile

1887 | **1947**
Josselin (56) | **Bain-de-Bretagne (35)**

Né à Josselin, dans le Morbihan, le 2 septembre 1887, Pierre LEPADELLEC a étudié le droit avant de s'orienter vers la pharmacie, d'après son registre matricule.

Il est mobilisé dès le 1^{er} août 1914 au 28^{ème} Régiment d'Artillerie comme Brigadier.

Le 11 juillet 1916, Pierre LEPADELLEC se blesse de manière accidentelle, suite à l'écrasement de son hallux par une roue de voiture.

Le 9 septembre 1916, il est muté au 7^{ème} Régiment d'Artillerie avant d'intégrer, en décembre 1917, la 12^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Au mois de janvier suivant, il passe à la 13^{ème} Section d'Infirmiers Militaires et est nommé pharmacien auxiliaire au mois de juin 1918, date à laquelle il est également muté à la 18^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, jusqu'à sa démobilisation, en juillet 1919¹²².

Après la guerre, Pierre LEPADELLEC terminera ses études à l'École Supérieure de Pharmacie de Montpellier.

Il est décédé le 10 octobre 1947 à Bain-de-Bretagne.

¹²² Archives départementales du Morbihan. Registres des matricules militaires. Classe 1907. Bureau de Vannes. Numéro matricule 1664.

MAHÉ Paul Marie

1887 | **1914**
Puceul (44) | **Poitiers (86)**

Paul MAHÉ est né à Puceul le 28 avril 1887, en Loire-Inférieure.

Il est rappelé à ses obligations militaires par la mobilisation générale. Il est nommé caporal le 6 novembre 1914 et est versé dans le 264^{ème} Régiment d'Infanterie. Il mourra quelques semaines plus tard, le 22 novembre 1914 dans un hôpital de Poitiers, d'une fièvre typhoïde contractée aux armées¹²³.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la ville de Puceul, ainsi que sur celui de la ville de Port-Saint-Père. Il est également listé dans le Livre d'Or des pharmaciens et étudiants en pharmacie morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale [82].

¹²³ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1907. Numéro matricule 834.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. 64° P

Nom MAHE

Prénoms Paul Marie

Grade caporal

Corps 265^e Régiment d'Infanterie

N° Matricule. { 018260 au Corps. — Cl. 1907

{ 834 au Recrutement Orsenis

Mort pour la France le 22 Novembre 1914

Chap. mixte Poitiers (Vienne)

Genre de mort suite de maladie contractée
au service Fièvre typhoïde

Né le 28 Avril 1887

à Breucil Département Loire-Inf.

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le D. C.

par le Tribunal de Extrait du registre d'état

acte ou jugement transcrit de Par G^r Proc^r G^r

le 22 Nov 1914

N° du registre d'état civil _____

101-708-1022. [20434]

Figure 57 : Fiche « Mort pour la France » de Paul MAHÉ¹²⁴

¹²⁴ © Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA).
Site internet « Mémoire des Hommes ».

MALLARD Maxime Ernest Eugène

1895 | 1989
La Roche-sur-Yon (85) | La Roche-sur-Yon (85)

Maxime MALLARD est né le 4 septembre 1895 à La Roche-sur-Yon, en Vendée.

Le 15 septembre 1914, il est incorporé à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires sous le numéro matricule 736, comme soldat de 2^{ème} classe. En janvier 1916, il est muté à l'ambulance 210. Il passe ensuite à la 18^{ème} Section d'Infirmiers Militaires le 18 septembre 1918. Il terminera sa période de mobilisation comme pharmacien auxiliaire à partir de juillet 1919 avant d'être mis en congé de démobilisation en septembre.



Figure 58 : photographie de l'ambulance 210¹²⁵

¹²⁵ Archives personnelles de l'auteur.

Il a exercé, dans les années qui ont suivi, boulevard des Alliés, puis boulevard Aristide Briand, à la Roche-sur-Yon¹²⁶.

Maxime MALLARD fut également mobilisé pendant la Seconde Guerre Mondiale. Le 19 juin 1940, capturé par l'armée allemande, il est emprisonné au Frontstalag¹²⁷ 182 situé à Savenay, avant d'être libéré le 10 juillet de la même année¹²⁸.

Maxime MALLARD est décédé le 29 octobre 1989 à la Roche-sur-Yon à l'âge de 94 ans.

¹²⁶ Ces deux boulevards correspondent à la même voie qui fut renommée dans les années 1920/1930.

¹²⁷ Pendant la Seconde Guerre Mondiale, un Frontstalag était un camp de prisonniers de l'Armée allemande. Ils étaient, en règle générale, situés en France, en zone occupée.

¹²⁸ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1915. Bureau de La Roche-sur-Yon. Numéro matricule 2309.

MÉNEUX Georges Stanislas Jean Marie

1894 | 1970
Saint-Crespin (49) | Les Sables-d'Olonne (85)

Georges MÉNEUX naquit le 20 août 1894 à Saint-Crespin, dans le Maine-et-Loire.



Figure 59 : Portrait de Georges MÉNEUX¹²⁹

Il réalisa ses études secondaires au Lycée Saint-Gabriel de Saint-Laurent-sur-Sèvre, puis au Lycée de Nantes où il obtint son baccalauréat en philosophie en juin 1914¹³⁰. De 1914 à 1917, il fut ajourné par tous les conseils de révision devant lesquels il fut convoqué. Ces ajournements successifs lui ont permis d'effectuer ses études de pharmacie.

Il réalisa son stage officinal à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, chez son oncle, Georges GUILÉ, un des premiers pharmaciens de la famille. Son stage fut validé avec une mention *Bien* le 8 juillet 1915 à l'École de Nantes et il prit sa première inscription le 2 novembre

¹²⁹ Archives de la famille MÉNEUX

¹³⁰ Archives du Lycée Clemenceau.

suisant pour commencer sa scolarité. Le 3 avril 1917, alors élève en deuxième année de pharmacie, il fut nommé préparateur d'histoire naturelle, en remplacement de Louis DESCHAMPS. Il laissa sa place à Yvonne MARTIN le 7 février 1918.

Finalement, en 1918, après un nouveau passage devant une commission de réforme, il fut déclaré propre au service actif et incorporé à la 18^{ème} Section d'Infirmiers Militaires à compter du 23 avril 1918, sous le numéro matricule 5595, et affecté un temps à Bayonne. Il fut nommé pharmacien auxiliaire le 1^{er} juillet 1919 avant d'être démobilisé le 13 septembre de la même année¹³¹.

Il étudia la médecine en parallèle de la pharmacie à la fin de ses études, entre 1918 et 1919, et effectua un stage dans un service de dermatologie.

Au 16 janvier 1920, ses états de service militaire le localisent à Clisson, rue des Halles. Il y installa son officine cette même année.



Figure 60 : En-tête de facture de la pharmacie MÉNEUX en 1942¹³²

La pharmacie MÉNEUX, bien qu'ayant légèrement changé de place, existe toujours de nos jours et est tenue par le petit-fils de Georges MÉNEUX, au 1 rue des Halles à Clisson.

¹³¹ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1914. Bureau de La Roche-sur-Yon. Numéro matricule 113.

¹³² Archives personnelles de l'auteur



Figure 61 : Photographies de Georges MÉNEUX et d'autres étudiants dans l'enceinte de l'ancien Hôtel-Dieu¹³³

¹³³ Archives de la famille MÉNEUX.

NICOULAUD André Donation Marie

1888 | 1947
Nantes (44) | Courçon (17)

André NICOULAUD naquit à Nantes le 17 juillet 1888.

En 1909, il fut reçu à la seconde partie du baccalauréat en philosophie au Lycée de Nantes¹³⁴.

Il fut rappelé et mobilisé pendant toute la période de la Première Guerre Mondiale, dans des sections d'infirmiers militaires, dès le 3 août 1914.

Le 17 août 1915, il fut muté à la 1^{ère} Section d'Infirmiers Militaires. L'année suivante, le 1^{er} octobre 1916, il fut nommé pharmacien auxiliaire. En novembre 1917, il fut une nouvelle fois muté à la 12^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Avant d'être mis en congés illimités en juillet, il fut une dernière fois muté, le 15 janvier 1919, à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires.

André NICOULAUD fut cité à l'ordre de la 158^{ème} Division d'Infanterie le 8 novembre 1917 :

« Plein d'allant et de courage, détaché dans un régiment d'infanterie du 6 au 10 mai 1917, s'est acquitté de sa mission avec le plus grand dévouement et a toujours contribué volontairement à la relève des morts dans des circonstances pénibles et dangereuses. Au cours du mois de juillet 1917, s'est particulièrement fait remarquer au cours des journées du 25 au 28 par son sang-froid, son dévouement,

¹³⁴ Archives du Lycée Clemenceau.

*la rapidité et le bon fonctionnement de son service d'évacuation sous
le feu violent de l'ennemi »*

André NICOULAUD fut décoré de la Croix de Guerre et il reçut également la Légion d'Honneur le 29 décembre 1935¹³⁵. Il mourut à Courçon, en Charente-Inférieure, le 24 juillet 1917.

¹³⁵ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1908. Numéro matricule 678.

PÉAU Charles Jean Joseph

1893 | 1922
Laplume (47) | Paris (75)

Charles PÉAU est né à Laplume, dans le Lot-et-Garonne, le 14 novembre 1893. Après avoir été ajourné dès 1913 pour faiblesse, il est classé bon au service armé par un conseil de révision, le 12 octobre 1914. Il sera incorporé à partir du 14 décembre de la même année.

Le 4 février 1915, il est réformé pour ankylose de l'index droit en extension. Il se retire alors à Nantes puis sera classé dans le service auxiliaire le 28 octobre suivant, avant d'être rappelé à l'activité le mois suivant. En juillet 1916, Charles PÉAU est affecté à la 1^{ère} Section d'Infirmiers Militaires.

Entre les mois d'octobre et décembre 1916, il a été soigné dans divers hôpitaux en raison d'un phlegmon.

En février 1917, il rejoint la 12^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Le 16 septembre 1917, il passe la 17^{ème} Section d'Infirmiers Militaires avant d'être classé, quelques jours plus tard, inapte au service aux armées et d'être classé provisoirement dans le service auxiliaire.

Le 21 novembre 1917 Charles PÉAU demande à être de nouveau classé dans le service armé. En juillet 1916 il est muté à la 8^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, puis, en février 1919, à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires.

Il est nommé pharmacien auxiliaire à la fin de sa période de mobilisation, le 11 mars 1919, avant d'être affecté à la 16^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Charles PÉAU est mis en congé de démobilisation le 10 septembre 1919. Il se retire alors à Montpellier, où il a certainement terminé ses études de pharmacien à l'École Supérieure.

En 1921, il est recensé comme pharmacien dans le Cher, à Saint-Satur et décède l'année suivante, le 20 septembre 1922, à Paris¹³⁶.

¹³⁶ Archives départementales de la Meuse. Registres des matricules militaires. Classe 1913. Bureau de Verdun. Numéro matricule 1280.

PINEAU Germaine Gabrielle Marie

1890 | **1976**
Chemillé (49) | **Nantes (44)**

Germaine PINEAU est née à Chemillé, dans le Maine-et-Loire le 8 septembre 1890.

Elle épousa le Professeur Édouard GUÉGUEN à Saint Nazaire en 1920 et décéda le 3 juillet 1976 à Nantes.

QUEINNEC Alexandre Claude Marie

1887 | 1935
Le Faou (29) | Morlaix (29)

Alexandre QUEINNEC est né le 12 juin 1887 à Le Faou.

Il est mobilisé dès le 3 août 1914, suite au décret de mobilisation générale.

En octobre 1915, il est affecté à la 17^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Il est muté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires le 2 décembre 1917.

Il est porté disparu le 27 mai 1918 à Paissy, dans l'Aisne et est présumé prisonnier, alors qu'il était en poste au *Chemin des Dames*, comme nous l'apprend une fiche des archives de la Croix Rouge. Il était Sous-lieutenant du 11^{ème} régiment de la 22^{ème} compagnie, pharmacien auxiliaire dans un Groupe des Brancardiers Divisionnaire.

DÉPÊCHES QUE 2 F. S. D. 30
Queinnee Alexandre
Pharmacien auxill. affiml.
au grade de sous Lieut fai-
sait partie du groupe de Bran-
cardiers Diviⁿ 11/12 né 12.6.87
disparu 27 mai 1918 Chemin
des Dames.
adr. fam. Mme J. C. Queinnee
Le Faou Finistère
A.R. 23-8-18. recu Télégraphier

Q U E
QUEINNEC Alexandre
Sous Lieut. au 11 Regt 22 Comp
Groupe de Brancard. Divisionn.
Pharmacien auxiliaire. Né le
12.6.87 à Le Faou (Finist.)
Porté disparu le 27 mai 1918
au Chemin des Dames.
Rép. Télégraphier à M-Queinne
Constructeur à Le Faou,
(Finistère).
20.7.18 Réceptior
Négatif envoyé 27.18
V 78

Figure 62 : fiches de renseignements du prisonnier Alexandre QUEINNEC¹³⁷

¹³⁷ © Archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Prisonniers de la Première Guerre Mondiale.

Il sera rapatrié le 6 janvier 1919, et dirigé vers un centre de rapatriement à Besançon. Avant sa démobilisation le 10 octobre 1919, il sera affecté à la 16^{ème} Section d'Infirmiers Militaires pendant quelques mois¹³⁸.

Après la Guerre, il retournera au Faou avant d'exercer à Morlaix, rue de l'Aiguillon.

Alexandre QUEINNEC y décèdera le 22 octobre 1935, à l'âge de 48 ans.

¹³⁸ Archives départementales du Finistère. Registres des matricules militaires. Classe 1907. Bureau de Brest-Châteaulin. Numéro matricule 752.

RENAUD Édouard Armand Marie

1889 | 1985
Challans (85) | Mauves-sur-Loire (44)

Édouard RENAUD est né à Challans, en Vendée, le 26 mai 1889.

Il avait été exempté de service militaire pour cause de « bronchite chronique ».

Le 16 mai 1917, il est finalement incorporé au 91^{ème} Régiment d'Infanterie comme soldat de 2^{ème} classe. Cinq jours plus tard, il est muté à la 2^{ème} Section d'Infirmiers Militaires. Finalement, il sera définitivement réformé et rayé des cadres en juin 1917 pour des raisons de santé non imputables au service militaire.

En 1940, d'après son registre matricule, une adresse professionnelle lui est attribuée au 2 place de la Duchesse Anne¹³⁹, endroit où se dresse encore une officine de nos jours, la *Pharmacie Verte les Herbes du Château*.

Édouard RENAUD décédera le 7 mars 1985, dans sa quatre-vingt-seizième année.

¹³⁹ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1909. Numéro matricule 3713.

RIOU Jacques Joseph René

1895 | **1917**
Challans (85) | **Soissons (02)**

Né le 18 mars 1895 à Challans, en Vendée, Jacques Riou a été élève au Lycée de Nantes et a obtenu le baccalauréat en philosophie en 1912¹⁴⁰. Il a ensuite étudié la médecine en parallèle de la pharmacie.

Il s'engage volontairement à l'âge de vingt ans pour la durée de la guerre et est incorporé comme médecin auxiliaire le 29 juin 1915 au 137^{ème} Régiment d'Infanterie. Il est ensuite muté au 347^{ème} Régiment d'Infanterie le 3 août 1915 et est promu médecin le même jour.

¹⁴⁰ Archives du Lycée Clemenceau.

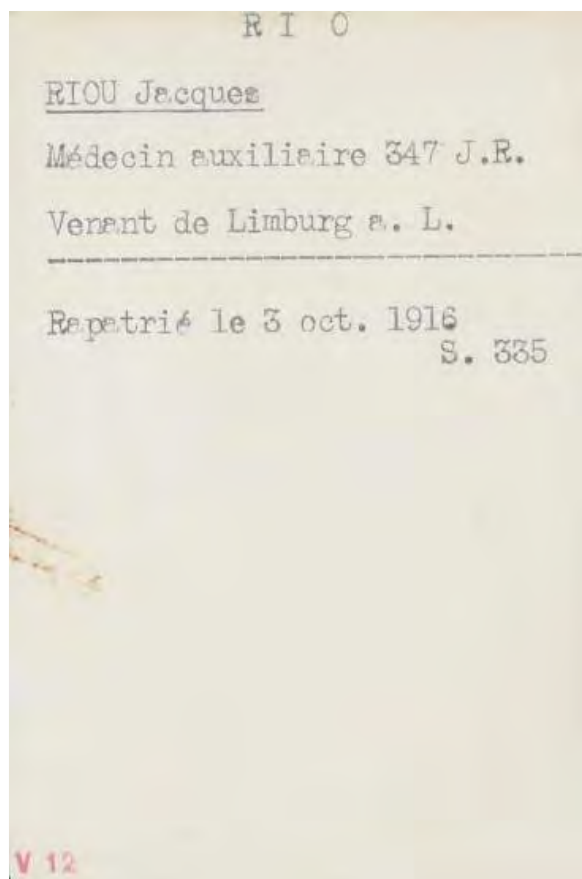


Figure 63 : Fiche de renseignement du prisonnier Jacques RIOU¹⁴¹

Le 7 juin 1916, il est fait prisonnier à Douaumont et est incarcéré au lazaret N°4 à Trèves. Quatre mois plus tard, le 4 octobre, il est rapatrié à Nantes et est affecté au 118^{ème} Régiment d'Infanterie dix jours plus tard. Il est muté au 138^{ème} Régiment d'Infanterie en décembre 1916.

Nous pouvons relever la citation suivante dans son registre matricule :

¹⁴¹ © Archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Prisonniers de la Première Guerre Mondiale.

« Médecin auxiliaire plein de bravoure et de dévouement a été grièvement blessé pour la 2^{ème} fois le 20 juin 1917 pendant qu'il prodiguait des soins aux blessés. »

Cette citation relève sans aucun doute la blessure qui lui sera fatale puisqu'il décèdera deux jours plus tard, le 22 juin 1917, dans l'ambulance 237 basée à Soissons, des suites d'une blessure de guerre.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la ville de Nantes [82].

Les actes de Jacques RIOU furent récompensés par la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palme¹⁴².

¹⁴² Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1915. Numéro matricule 1290.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RIOU**

Prénoms *Jacques Joseph René*

Grade *Médecin Aide-chef 2^e Classe*

Corps *338^e Reg. Infanterie*

N° *12127* au Corps. — Cl. *1915*

Matricule. *183* *1290* au Recrutement *Nantes*

Mort pour la France le *22* *juin* *1917*

à *L'Amulance 237 E. 21^e E.*

à *Soissons* *Blessures de Guerre*

Genre de mort *Blessures de Guerre*

Né le *18 Mars 1895*

à *Challand* Département *Indre*

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le.....

par le Tribunal de.....

acte ou jugement transcrit le *8 novemb 1919*

à *Nantes Loire Infre*

N° du registre d'état civil.....

269-708-1022. [26434]

Figure 64 : Fiche « Mort pour la France » de RIOU Jacques Joseph René¹⁴³

¹⁴³ © Ministère des Armées. Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA).
Site internet « Mémoire des Hommes ».

RONFLÉ Henri Alphonse

1891 | **1970**
Nantes (44) | **Nice (06)**

Henri RONFLÉ est né le 17 avril 1891 à Nantes.

Il sera mobilisé pendant toute la durée de la guerre, à partir du 21 août 1914. Il incorporera diverses Sections d'Infirmiers Militaires, sans que nous ayons davantage de précisions sur ses fonctions.

Ainsi il sera d'abord affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires comme soldat de 2^{ème} classe puis promu caporal en janvier 1915. Le 20 avril de la même année il passe à la 9^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, puis, un an plus tard, en juin 1916, à la 2^{ème} Section d'Infirmiers Militaires où il sera nommé pharmacien auxiliaire. Il rejoindra ensuite la 15^{ème} Section d'Infirmiers Militaires le 1^{er} octobre 1916. Il terminera sa période de mobilisation affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, du 20 décembre 1918 au 26 août 1919¹⁴⁴.

Il est décédé le 15 décembre 1970, à Nice.

¹⁴⁴ Archives départementales de Loire-Atlantique. Registres des matricules militaires. Classe 1911. Numéro matricule 1854.

SAINT-MARTY Oscar Élie

1891 | **1963**
Labastide (82) | **Nantes (44)**

Né le 31 mai 1891 à Labastide, dans le Tarn-et-Garonne, Oscar SAINT-MARTY est immatriculé comme élève en pharmacie en première année pour l'année scolaire 1914-1915.

Il semble qu'il ait écourté ses études ou qu'il se soit réorienté puisque, lors de son mariage en 1922, il indique pratiquer la profession de publiciste¹⁴⁵ [92].

Pendant la Première Guerre Mondiale, il a longuement été exempté de service pour cause de faiblesse générale, avant d'être affecté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires, à Nantes, le 27 novembre 1916 sous le numéro matricule 1635. Il est, de nouveau, réformé en mai 1917¹⁴⁶.

Il est décédé à Nantes le 13 avril 1963.

¹⁴⁵ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

¹⁴⁶ Archives départementales de Seine-et-Marne. Registres des matricules militaires. Classe 1911. Bureau de Fontainebleau. Numéro matricule 267.

SINTURET Auguste François

1882 | ?
Luçon (85) | ?

Auguste SINTURET est né le 4 août 1882 à Luçon, en Vendée. Ayant effectué ses classes entre 1902 et 1904 dans le 1^{er} bataillon de chasseurs à pieds, il est rappelé à l'activité par le décret du 1^{er} Août 1914 et sera mobilisé pendant toute la période de la Guerre 14-18.

Il est tout d'abord affecté au Groupe des Brancardiers Divisionnaires de la 22^{ème} Division d'Infanterie. Une maladie ou une blessure l'a ensuite certainement affecté puisqu'il est en traitement à l'ambulance le 13 janvier 1915 puis, en mars 1915, il est évacué sur l'hôpital auxiliaire n°111 situé à Saint-Servan¹⁴⁷. Il en sortira le 27 mars 1915 pour être envoyé au dépôt de convalescence.

Le 23 avril, il est mobilisé à l'Hôpital mixte de Saint-Nazaire puis, quatre jours plus tard, il est de nouveau évacué sur le dépôt de convalescence, à Saint-Malo, à la caserne de Rocabey.

¹⁴⁷ Ancienne commune française aujourd'hui rattachée à Saint-Malo.



Figure 65 : Dépôt de convalescence à Saint-Malo - Caserne Rocabey¹⁴⁸

Alors affecté à la 23^{ème} Section d'Infirmiers Militaires depuis Octobre 1916, il se blesse dans la Meuse le 6 février, comme cela est reporté dans son registre matricule, à la suite d'une chute. Il s'agit d'une fracture du radius. Il est pris en charge à l'ambulance puis est évacué vers l'hôpital auxiliaire n°26 à Bar-le-Duc, deux jours plus tard, puis est envoyé à l'hôpital complémentaire n°33 à Nuits-Saint-Georges avant d'arriver à l'hôpital complémentaire n°12 à Castelnaudary, le 26 février.

Après des soins et une période de convalescence, il rejoint son dépôt en avril et retourne aux armées en juin. Il est alors nommé pharmacien auxiliaire le 27 août 1917. Auguste SINTURET terminera la guerre au sein de la 18^{ème} Section Infirmiers Militaires, à partir du 27 août 1917 et jusqu'à sa démobilisation en mars 1919.

Nous pouvons retrouver deux citations qui concernent Auguste SINTURET et qui permettent de retracer certaines de ses actions remarquées lorsqu'il portait l'uniforme.

Une première citation à l'ordre du service de santé le 20 juillet 1918 :

¹⁴⁸ Archives personnelles de l'auteur.

« Pendant la journée du 28 juin a assuré les évacuations des postes de secours de régiment avec un zèle et une autorité dignes d'éloges. »

Une seconde citation à l'ordre du 9^{ème} Régiment de Zouaves du 27 août 1918 :

« Mis à la disposition du 9^{ème} régiment de zouaves au cours des combats du 8 au 11 août 1918, a dirigé avec autorité les équipes de brancardiers. A su communiquer à ses hommes son courage et son dévouement pour le plus grand bien des blessés »

Après la guerre, Auguste SINTURET s'est retiré à Paris. Il a également été recensé à Saint-Martin-de-Ré dans les années 1920 et à Pau à partir de 1930, des villes où il a probablement exercé¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Archives départementales de Vendée. Registres des matricules militaires. Classe 1902. Bureau de Fontenay-Le-Comte. Numéro matricule 213.

THOMAS René Léon

1891 | **1966**
Malansac (56) | **Angers (49)**

René THOMAS est né le 9 mars 1891 à Malansac, dans le Morbihan.

Il est appelé sous les drapeaux suite à l'ordre de mobilisation générale et est incorporé à partir du 11 août 1914 au 62^{ème} Régiment d'Infanterie avant d'être muté à la 11^{ème} Section d'Infirmiers Militaires le 15 décembre 1916. Il passera par la 7^{ème} Section d'Infirmiers Militaires au mois de mai 1917 où il sera nommé pharmacien auxiliaire, avant de revenir à la 11^{ème} Section Infirmiers Militaires le 22 août 1917.

Il est démobilisé en août 1919 et se retire au Pouliguen. Dans les années 1920, il habitait à Chemillé¹⁵⁰.

René THOMAS est décédé à Angers le 6 avril 1966.

¹⁵⁰ Archives départementales du Finistère. Registres des matricules militaires. Classe 1911. Bureau de Quimper. Numéro matricule 2226.

D. Bilan humain et Tableau d'Honneur

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé.

Le monde, l'Europe en tête, sort d'une des périodes les plus sombres de son Histoire. Selon les sources, les chiffres divergent, mais il est estimé que dix à vingt millions de pertes humaines, civiles comme militaires, sont à dénombrer. Au moins autant de blessés sont comptabilisés.

La France présente l'un des bilans les plus lourds des pays engagés dans le conflit : plus d'un million et demi de morts et quatre millions de blessés, époque où la France comptait environ quarante millions d'habitants.

Comme partout dans l'Hexagone, l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes compte ses morts et ses blessés.

Rien que pour la promotion 1914-1915, nous avons dénombré quatre élèves en pharmacie **morts pour la France** :

- ❖ Georges CHIRON ;
- ❖ Janvier FÉVRIER ;
- ❖ Paul MAHÉ ;
- ❖ Jacques RIOU.

Soit dix pour cent des étudiants dont nous avons étudié le parcours.

Notre travail reporte également au moins **sept blessures et intoxications** au gaz pour cette promotion, un chiffre assurément sous-évalué, malgré nos recherches :

- ❖ Maurice BOUTRON ;
- ❖ René CLÉNET ;
- ❖ Aristide FOUR ;
- ❖ Pierre HERVOUËT DES FORGES ;
- ❖ Charles PÉAU ;
- ❖ Jacques RIOU ;
- ❖ Auguste SINTURET.

Auxquelles nous pouvons ajouter l'intoxication du :

- ❖ Professeur Félix MARGUERY.

Dix Croix de Guerre ont été décernées, dont neuf aux étudiants :

- ❖ Professeur Félix MARGUERY ;
- ❖ Édouard CARCOPINO-TUSOLI ;
- ❖ René CLÉNET ;
- ❖ Aristide FOUR ;
- ❖ Georges FRÉDET ;
- ❖ Joseph HERVÉ ;
- ❖ Pierre HERVOUËT DES FORGES ;
- ❖ Paul KERBRAT ;
- ❖ André NICOULAUD ;
- ❖ Jacques RIOU.



Figure 66 : Croix de Guerre 1914-1918¹⁵¹

¹⁵¹ Wikipédia. Auteur : Paris75000.

Deux étudiants furent décorés de la **Médaille Militaire** :

- ❖ Janvier FÉVRIER ;
- ❖ Jacques RIOU.



Figure 67 : Médaille Militaire - Modèle de la 3ème République 1870 -1940¹⁵²

Une **Légion d'Honneur** a été décernée aussitôt après la Première Guerre Mondiale :

- ❖ Professeur Félix MARGUERY, qui fut promu Officier de la Légion d'Honneur par la suite.

¹⁵² Wikipédia. Auteur : Fdutil.

Nous pouvons ajouter l'attribution de la **Légion d'Honneur** à cinq étudiants entre les deux guerres :

- ❖ Édouard CARCOPINO-TUSOLI ;
- ❖ Eugène ESTAGER ;
- ❖ Aristide FOUR
- ❖ Georges FRÉDET ;
- ❖ André NICOULAUD.



Figure 68 : Chevalier de la Légion d'Honneur¹⁵³

¹⁵³ Wikipédia. Auteur : Histoiregendarmerie.

Nous avons retrouvé la trace de dix-sept **citations** qui concernent les personnes suivantes :

- ❖ Professeur Félix MARGUERY ;
- ❖ Édouard CARCOPINO-TUSOLI ;
- ❖ René CLÉNET ;
- ❖ Janvier FÉVRIER ;
- ❖ Aristide FOUR ;
- ❖ Georges FRÉDET ;
- ❖ Joseph HERVÉ ;
- ❖ Pierre HERVOUËT DES FORGES ;
- ❖ André NICOULAUD ;
- ❖ Jacques RIOU ;
- ❖ Auguste SINTURET.

Enfin, deux étudiants furent un temps prisonniers de l'armée allemande :

- ❖ Alexandre QUEINNEC ;
- ❖ Jacques RIOU.

Comme nous venons de le voir, les professeurs et étudiants qui ont fréquenté l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes pendant la Première Guerre Mondiale ont eu des parcours très différents.

Certains sont morts, d'autres furent prisonniers, d'autres encore furent blessés ou décorés. Peu d'entre eux n'ont pas été mobilisés.

L'évocation de ces parcours permet de saisir ou, du moins, d'esquisser, l'impact qu'a eu la guerre sur la vie des professeurs et des étudiants.

CONCLUSION

La Grande Guerre fut une période contrastée pour notre École et pour les professeurs et étudiants qui nous ont précédés.

Tout d'abord, malgré la réalité du conflit, la mobilisation des étudiants, celle du personnel de l'École, ainsi que les restrictions budgétaires, le corps enseignant a toujours réussi à s'adapter et a tout mis en œuvre pour maintenir l'enseignement des futurs pharmaciens. On parvint même à mettre en place la réforme des études et à organiser la quatrième année de pharmacie et ses deux premiers examens probatoires pour une unique étudiante qui pouvait et souhaitait réaliser ces examens en notre École en 1917.

En parallèle, nous rendons compte de l'appel sous les drapeaux et de ses conséquences : à quelques exceptions près, la quasi-totalité du personnel et des étudiants ont été mobilisés sous les drapeaux de la Nation. Quatre élèves, sur les quarante dont nous avons étudié le parcours, sont morts pour la France et plusieurs furent blessés ou décorés pendant la Grande Guerre.

Mais, dès le lendemain de la guerre, c'est bien l'avenir de l'enseignement en notre École, en lien avec le développement de la ville de Nantes et de sa région, qui préoccupera le corps professoral, comme le prouve cet extrait d'un discours prononcé par le Directeur MIRALLIÉ [43] :

[...] La fin de cette horrible guerre impose à l'École de Médecine et de Pharmacie de nouveaux devoirs. Elle y a depuis longtemps songé.

Le cycle des études médicales et pharmaceutiques s'est considérablement élargi et transformé. Grâce au généreux appui de la Municipalité et du Conseil Général qui ne nous ont jamais fait défaut, l'enseignement de notre École comprendra toutes les branches exigées par les nouveaux programmes d'études. [...]

La ville de Nantes est appelée au plus brillant avenir. Sa situation géographique en fait fatalement un des grands ports de France sur l'Atlantique. Les industries s'y multiplient à vue d'œil. Les rives de la Loire, de Nantes à Saint-Nazaire, se couvrent d'usines, transformant tout notre pays en une zone industrielle de premier ordre. [...]

À côté de la vie commerciale et industrielle qui la mettra au rang des premières villes de France, Nantes se doit de devenir un foyer intellectuel toujours plus florissant, et de développer largement l'enseignement supérieur. Elle n'y faillira pas. Déjà des projets sont élaborés, des idées cheminent. Encourager la Science sous toutes ses formes, développer l'enseignement supérieur dans toutes ses branches, mettre la science à la disposition du commerce et de l'industrie constitue un devoir. [...]¹⁵⁴

Notre travail et plus particulièrement son troisième chapitre, pourrait être encore précisé dans une future édition ou par l'un de nos successeurs.

Tout d'abord, un malheureux hasard de calendrier nous a empêché d'effectuer des recherches aux Archives Municipales de Nantes, pour cause de travaux pendant toute la période de nos recherches.

¹⁵⁴ Bibliothèque Nationale de France - Gallica

De plus, pour le moment, il nous a été impossible de consulter les archives du Service Historique de la Défense à Vincennes en raison de nos activités parallèles. Ce centre doit posséder des états de services militaires plus détaillés que ce que l'on retrouve dans les registres matricules pour les pharmaciens ayant un grade d'officier, ainsi que les dossiers de ceux décorés de la Légion d'Honneur. Nous devrions également y trouver des Journaux de Marches et Opérations qui ne sont pas encore numérisés, comme ceux des ambulances que fréquentèrent un nombre important des étudiants et professeurs.

Le Centre de Documentation du Musée du Service de Santé des Armées conserve, quant à lui, des documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Service de Santé des Armées pendant le conflit. Là aussi, il est vraisemblable d'y retrouver des informations relatives à des formations sanitaires dans lesquelles ont été affectés les étudiants et professeurs.

Identifier et contacter des descendants est certainement la manière permettant de retrouver le plus de documents, photographies et témoignages d'intérêts pour reconstruire le parcours de vie des personnes auxquelles nous nous sommes intéressées.

Enfin, d'autres sources sont à considérer, au cas par cas, comme certains fonds d'archives municipales et départementales. De plus, l'accélération de la numérisation des archives et le développement des technologies de reconnaissance optique des caractères permettront, sans aucun doute, de découvrir de nouveaux documents à exploiter.

Pour compléter notre travail, il serait également intéressant d'étudier le parcours des quelques élèves en pharmacie qui ont intégré notre École plus tard pendant le conflit, ainsi que celui des anciens élèves en pharmacie de Nantes. Nous pensons également qu'un travail similaire serait à réaliser sur les autres corps de formation de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, afin d'avoir une vision plus globale de la vie de notre École pendant la Grande Guerre.

Étudier le parcours des anciens élèves et professeurs de notre École, c'est aussi s'ouvrir à d'autres travaux, à d'autres prismes de vision de l'Histoire que nous avons relaté. Nous souhaitons ici relever deux travaux.

Tout d'abord, le site internet « www.nosanscrites.fr », réalisé par le Comité de l'Histoire du Lycée Clemenceau de Nantes et présidé par Jean-Louis LITERS. Celui-ci regroupe des recherches sur des anciens élèves du Lycée de Nantes morts pour la France, ainsi que divers articles d'actualités pendant les années de guerre. Plusieurs élèves en pharmacie de l'année scolaire 1914-1915 furent élèves dans ce Lycée avant de commencer leurs études.

Ensuite, dans le cadre de son mémoire de Master 2, Sylvie BOSSY-GUERIN traite le sujet suivant : « Sport et pratiques sportives pendant la Première Guerre Mondiale : Les équipes de football et de rugby de Nantes, Angers et Cholet ». Quelques élèves ont également été membres d'équipes de football ou de rugby dans la région.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes à quelques mois de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Nous considérons que cette thèse doit également être perçue comme un devoir de mémoire, de souvenir. À notre manière, au travers de notre travail, nous souhaitons rendre hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale.

ANNEXES

Annexe 1 : Plans de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes

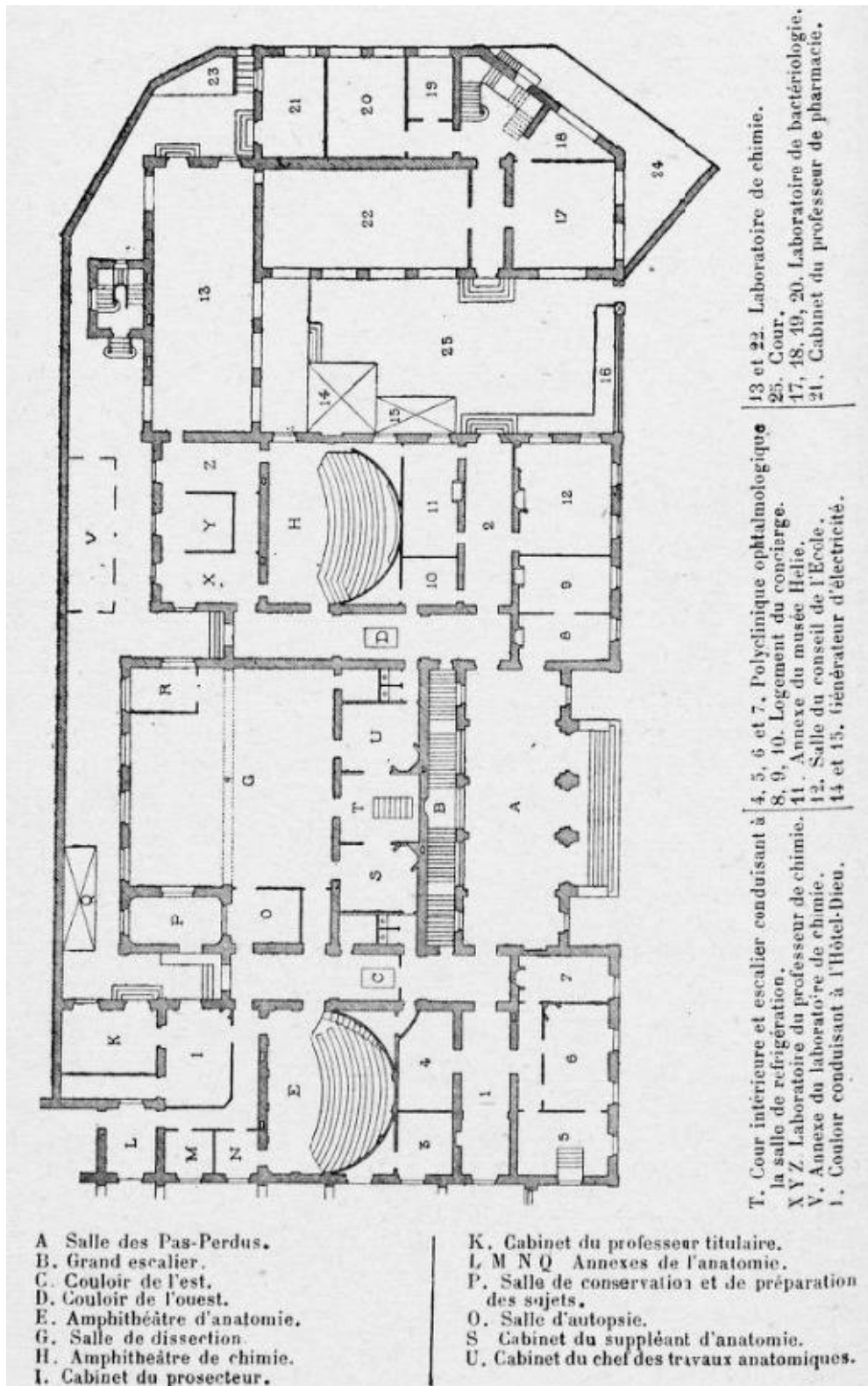


Figure 69 : Plan de l'École - Rez-de-chaussée

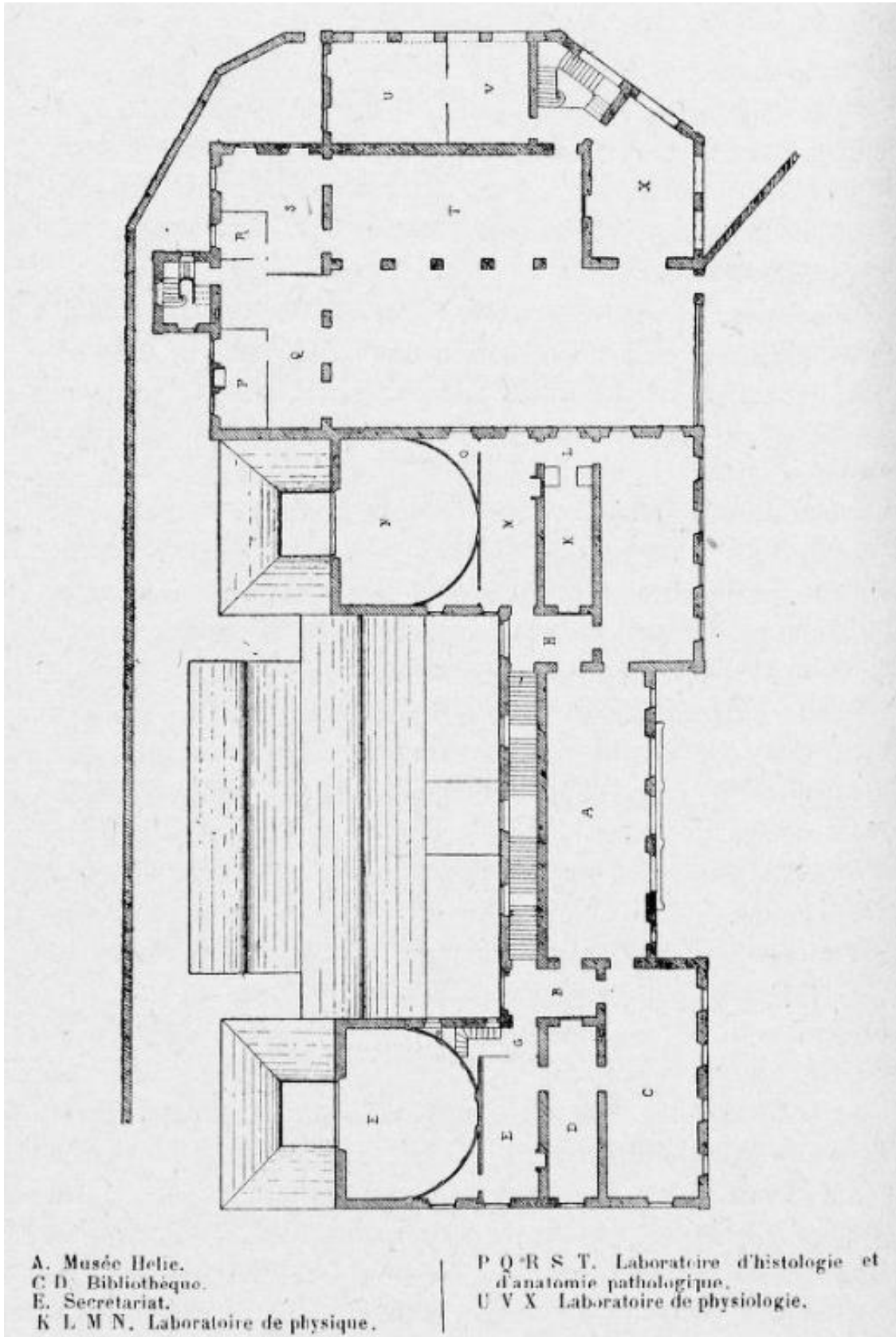


Figure 70 : Plan de l'École - Premier étage

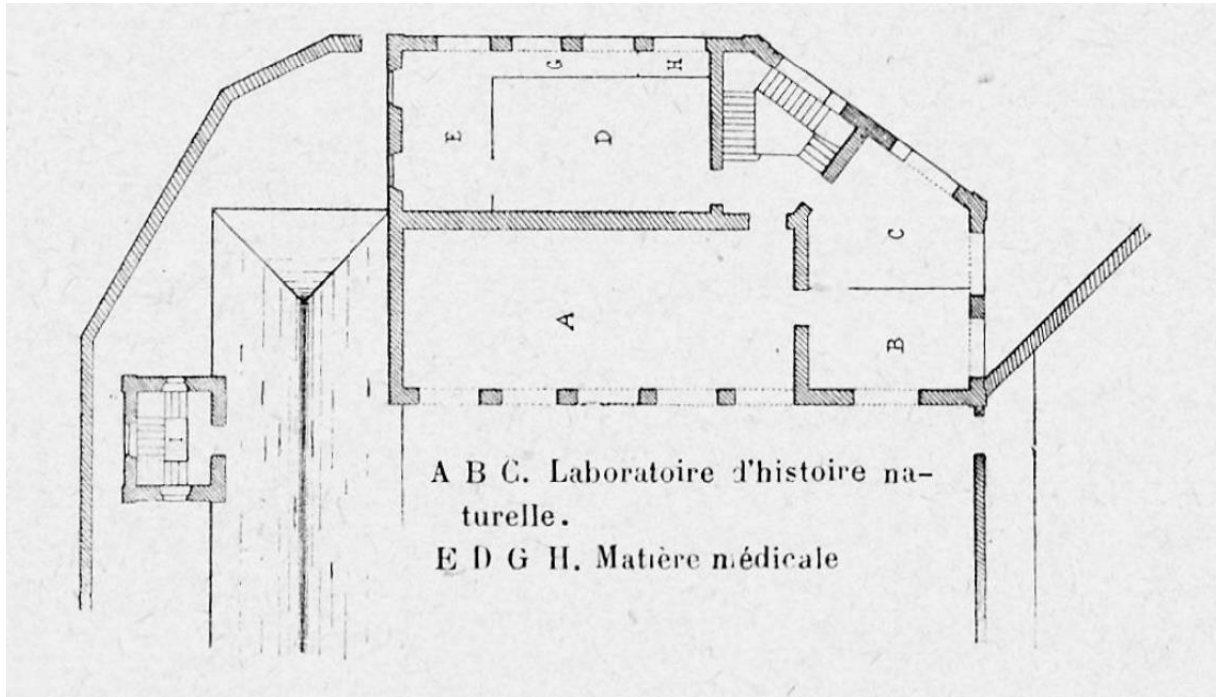


Figure 71 : Plan de l'École - Deuxième étage

Annexe 2 : Livre d'Or 1914-1918 de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes

Dans son rapport annuel pour l'année scolaire 1919-1290, l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes publia un Livre d'Or contenant le nom de tous ceux qui ont fait partie, à un titre quelconque, de l'École et qui sont morts pour la France ou se sont distingués pendant la guerre 14-18.

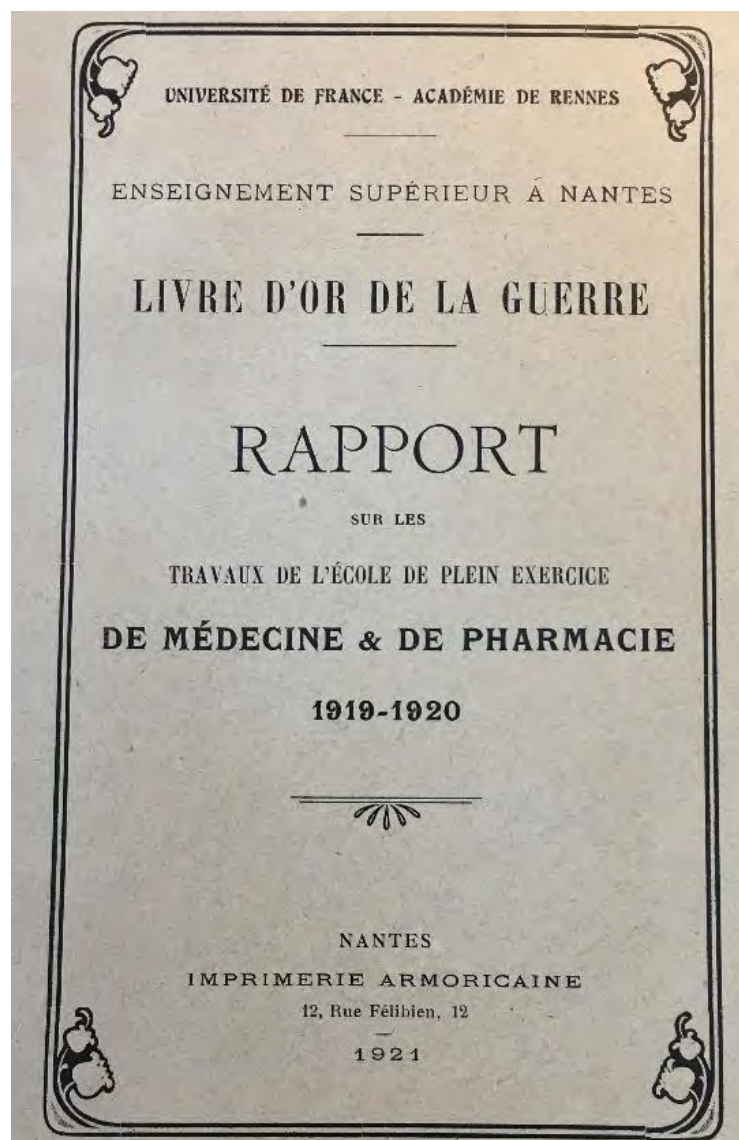


Figure 72 : Rapport sur les travaux de l'École pour l'année 1919-1920 et Livre d'Or de la guerre¹⁵⁵

¹⁵⁵ Archives départementales de Loire-Atlantique. École de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Nantes. Liasse. Cote 125 T 1.

Nous y apprenons également qu'une plaque commémorative en l'honneur du personnel et des étudiants morts pendant la Grande Guerre fut apposée dans notre École. Cette plaque ne semble plus exister de nos jours et a certainement été détruite ou perdue lors des bombardements qui détruisirent l'Hôtel-Dieu et l'École en 1943 :

« Ainsi qu'il a été décidé, une plaque de marbre sera prochainement apposée à l'École, pour perpétuer le souvenir des Élèves et des Membres du Personnel tombés au champ d'honneur. »

Nous retranscrivons ici la liste des morts au champ d'honneur.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Anciens Élèves et Étudiants

- ❖ ALBERT, pharmacien-major
- ❖ ANGER Alexandre, étudiant en médecine
- ❖ BABIN-CHEVAYE Jean-Baptiste, médecin auxiliaire
- ❖ BAREAUD Gustave, pharmacien auxiliaire
- ❖ BERTHO, médecin auxiliaire
- ❖ BLANC, médecin auxiliaire
- ❖ BLINEAU Paul, médecin auxiliaire
- ❖ BENET DE MONTCARVILLE Henri
- ❖ BOURMAUD Pascal canonnier
- ❖ BREGER Paul, interne des hôpitaux de Paris, médecin auxiliaire
- ❖ CADO Marcel, médecin auxiliaire
- ❖ CARON Jean, médecin-aide-major de 1^{re} classe
- ❖ CHAUVELON Jean, étudiant en médecine
- ❖ Dr COLONNA, médecin-aide-major de 2^e classe
- ❖ DERRIEN Paul, médecin auxiliaire
- ❖ DU CHASTENIER Robert, médecin auxiliaire

- ❖ Dr DURAND Pierre, médecin-aide-major
- ❖ Dr FARGUES E., médecin-aide-major
- ❖ Dr FAGOT, médecin-major
- ❖ FÉVRIER Janvier, stagiaire en pharmacie
- ❖ FORTINEAU Charles, médecin auxiliaire
- ❖ GASTON Maurice, étudiant en médecine
- ❖ JUTON Jean, étudiant en pharmacie
- ❖ LE DAIN Joseph, étudiant en médecine
- ❖ Dr LEMENIL, médecin-aide-major
- ❖ Dr LEMOINE Charles
- ❖ LENEIL Paul, médecin-aide-major
- ❖ Dr LEQUYER Joseph, médecin-aide-major de 2^{ème} classe
- ❖ MANNE Georges, médecin-aide-major
- ❖ MICHEL Joseph, étudiant en médecine
- ❖ MONVOISIN, médecin auxiliaire
- ❖ DE PAULO Édouard, médecin auxiliaire
- ❖ PILLET Pierre, pharmacien auxiliaire
- ❖ POULHAZAN Henri, médecin auxiliaire
- ❖ QUIBAN, médecin auxiliaire
- ❖ RADEL Maurice, médecin auxiliaire
- ❖ Dr RIALLAN Jean, médecin-aide-major
- ❖ RIOU Jacques
- ❖ Dr SCHMIDT, médecin-major, accoucheur titulaire des hôpitaux
- ❖ TÉTÉ Marcel, médecin-aide-major
- ❖ THÉBAUD Édouard, médecin-aide-major de 1^{ère} classe

Personnel de l'École

- ❖ MARTIN Lucien, bibliothécaire-adjoint
- ❖ GIRAUDET Henri, garçon de laboratoire

Notons que ce document contient également des listes de distinctions militaires pour la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre et la Médaille Militaire.

Enfin, ces différentes listes, comme soulignées dans le document, peuvent ne pas être exhaustives :

*« [...] nous excusant à l'avance des omissions ou inexactitudes
que ces pages pourront révéler. »*

En effet, si nous comparons nos recherches avec la liste des Morts pour la France, ni Georges CHIRON, ni Paul MAHÉ n'y apparaissent.

Nous pouvons ici corriger cette omission et rendre hommage à ces deux étudiants, comme aux autres, qui ont laissé leur vie dans ce conflit mondial¹⁵⁶.

¹⁵⁶ Archives départementales de Loire-Atlantique. École de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Nantes. Liasse. Cote 125 T 1.

INDEX DES NOMS PROPRES

A

ALBERT.....	206
ANGER Alexandre	206
AUBINEAU	49
AUBRY.....	50

B

BABIN-CHEVAYE Jean-Baptiste	206
BAHUAUD	49
BALLU Jean Marie Pierre	108, 111, 113, 114
BALLU Pierre Charles	111
BALLU Pierre Marie Constant	111
BAREAUD Gustave	206
BELLAMY Paul.....	56
BENET DE MONTCARVILLE Henri	206
BERNARD Francisque Raphaël Victor	108, 115, 116, 118
BERNOU André Édouard Maurice... ..	108, 121, 122, 123, 124
BERTHO	206
BLANC.....	206
BLANLOEIL P.	100
BLINEAU Paul.....	206
BONNEMAIN Henri	121
BOSSY-GUERIN Sylvie	200
BOURMAUD Pascal.....	206
BOUTIN	49
BOUTRON Augustin François Alexis... ..	49, 78, 79, 80, 85
BOUTRON Maurice Henri Joseph	108, 125, 191
BREGER Paul	206
BRELET	49
BROUILLET Joseph Paul Marie Adolphe.....	108, 126

BROUILLET Paul.....	126
BUREAU E.....	49
BUREAU G	50
BUREAU Gustave.....	49
BUREAU L	49
BUREAU Maurice	49

C

CADO Marcel.....	206
CARCOPINO-TUSOLI Charles	129
CARCOPINO-TUSOLI Édouard Lucien	108, 127, 128, 129, 192, 194, 195
CARCOPINO-TUSOLI François (CARCO Francis)	129
CARCOPINO-TUSOLI Jean (MARÈZE Jean).....	129
CARCOPINO-TUSOLI Jean-Dominique	127
CARON Jean	206
CASTAGNY.....	50
CAZIN Victor.....	159
CHALLET	55
CHALLET Elie-Victor.....	155
CHASSÉ Maurice.....	116
CHATIN Adolphe	37
CHAUVELON Jean.....	206
CHENANTAIS Joseph-Fleury	44
CHIRON Georges Paul Gustave	108, 130, 131, 191, 208
CHOLLET Carole.....	144
CHOUPAULT Yves.....	60, 153
CLEMENCEAU Georges.....	68
CLÉNET René Auguste Joseph	108, 132, 133, 191, 192, 195
COL Marc-Alphonse	49, 50, 81, 82, 83
COLIN Henri.....	85
COLONNA.....	206
CORTÉSI Rodolphe Etienne	108, 134, 136, 137

D

DAVID Marcel Albert 108, 138

DE PAULO Édouard 207

DELESTRE René 108, 109

DELIBÈS Paul Aimé Marie 108, 139

DERRIEN Paul 206

DESCHAMPS Louis Maurice 60, 108, 140, 171

DEVASLE Octave 50, 60

DIANOUX 49

DU CHASTENIER Robert 206

DUGAST Armand Léon Placide 108, 141

DUGAST Constant 141

DUPONT 50, 55

DURAND Pierre 207

E

ERTAUD 50

ESTAGER Eugène Simon 108, 142, 194

F

FAGOT 207

FARGUES E 207

FAUCHEREAU Gaston 145

FAVREUL 49

FÉVRIER Pierre François Janvier 108, 143, 144, 145,
146, 147, 191, 193, 195, 207

FITAU Pierre 145

FLEURY Marcel André 108, 148

FORTINEAU Charles 207

FORTINEAU L. 50

FOUR Aristide Auguste François 108, 149, 191, 192,
194, 195

FRÉDET Georges Henri 108, 150, 192, 194, 195

G

GABORIAU Hélène Marie (née LEVANNIER) 59

GASCOIN 50

GASTON Maurice 207

GAUDIN F. 50

GAUDIN Léon Émile 108, 152

GAUDIN P. 50

GAUTHIER Louis Paul 113

GAUTIER Henri 63

GAUTIER Jeanne Pauline Marie Louise 59, 60, 108, 153

GENDRON 50

GIRAUDET Henri 207

GLOTAIN 50

GROSSE 49

GROSSERON Fabien Hippolyte Augustin 108, 154

GUÉGUEN Édouard Charles.. 55, 84, 85, 86, 87, 88, 177

GUERITHAULT Louis Bernard 89, 90

GUIGNARD Léon 29

GUILBAUD Albert 155

GUILBAUD Berthe (née PUAUD) 155

GUILBAUD Cyprien 156

GUILBAUD René 156

GUILBAUD Suzanne Louise 59, 60, 64, 108, 155, 156

GUILÉ Georges 170

GUILLEMET 49

H

HAÛEUR 94

HERVÉ Joseph Auguste Marie 108, 157, 192, 195

HERVOUËT DES FORGES Etienne Pierre .. 108, 158, 159,
191, 192, 195

HUYGHUES-LACOUR Saint-Ange 107

J

JUTON Jean 207

K

KERBRAT Bertrand Clément 160

KERBRAT Paul Yves Marie Joseph ... 108, 160, 161, 162,
163, 192

L

LABBÉ Alphonse..... 49, 50, 85
LADMIRAULT Paul..... 86
LASAUSSE Édouard Victor..... 49, 91, 92, 93, 94
LE DAIN Joseph 207
LE GAL André Noël Auguste..... 108, 164
LE MEIGNEN H. 50
LE POLLÈS Marie-Madeleine..... 155
LEBEAU 90
LEDUC..... 49
LEMENIL..... 207
LEMOINE Charles..... 207
LENEIL Paul 207
LEPADELLEC Pierre Émile..... 108, 165
LEQUYER Joseph 207
LERAT..... 49
LETRY Maurice 158
LITERS Jean-Louis..... 200
LOUIS Nicolle 60, 153

M

MAHÉ Paul Marie 108, 166, 167, 191, 208
MAHOT 50
MALLARD Maxime Ernest Eugène 108, 168, 169
MANNE Georges..... 207
MARGUERY Félix..... 49, 50, 55, 83, 95, 96, 97, 98, 192,
193, 195
MARTIN Lucien 50, 207
MARTIN Yvonne..... 60, 171
MAUSSION Marcel..... 113
MAZÉ Maria 50, 60
MÉNEUX Georges Stanislas Jean Marie 19, 50, 60, 107,
108, 170, 171, 172
MICHEL Joseph 207
MILOCHAU Anselme 113
MIRALLIÉ Charles..... 49, 50, 63, 68, 70, 197

MONNIER Amédée..... 49, 69
MONNIER Urbain 49
MONTFORT 49
MONVOISIN 207
MORIN 49, 50

N

NICOULAUD André Donation Marie.. 60, 108, 173, 174,
192, 194, 195
NOIR Julien..... 136

O

OLLIVE 49

P

PAGEOT Auguste..... 114
PANNEREC Charles..... 108, 109
PASQUIER 50
PÉAU Charles Jean Joseph..... 108, 175, 191
PELISSIER..... 50
PELOUS..... 49
PETITEAU..... 49
PILLET Pierre 207
PINEAU Germaine Gabrielle Marie 59, 108, 177
POISSON..... 49
POULHAZAN Henri 207

Q

QUEINNEC Alexandre Claude Marie 108, 178, 179, 195
QUIBAN 207

R

RADEL Maurice..... 207
RAPPIN 49
REBILLÉ..... 49

RENAUD Édouard Armand Marie	108, 180
RIALLAN Jean	207
RIBEREAU.....	50
RIOU Jacques Joseph René	108, 181, 182, 183, 184, 191, 192, 193, 195, 207
RIVET	50
RONFLÉ Henri Alphonse	108, 185
ROUXEAU Alfred	46, 49

S

SAINT-MARTY Oscar Élie.....	108, 186
SCHMIDT.....	207
SÉBILLEAU.....	49
SINTURET Auguste François....	108, 187, 188, 189, 191, 195

SOURDILLE	50
SOURDILLE Gilbert	49

T

TÉTÉ Marcel	207
TEXIER	50
THÉBAUD Édouard.....	207
THOMAS René Léon	108, 190

V

VEILLON Jean Baptiste Marie Clément..	49, 50, 99, 100, 101, 102, 103
VIAUD Théophile Victor Désiré	49, 104, 105
VIGNARD	49

BIBLIOGRAPHIE

[1] « Histoire de l'ISPB - Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques - Université Lyon 1 », *Site internet « Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques »*. [En ligne]. Disponible sur: <https://ispb.univ-lyon1.fr/la-faculte/histoire-de-l-ispb-825692.kjsp>. [Consulté le: 08-août-2018].

[2] Office National des Universités et Écoles Françaises, « Les Universités et les Écoles françaises : enseignement supérieur, enseignements techniques, renseignements généraux », Paris, 1914.

[3] « Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé », *Journal officiel de la République française*.

[4] « L'histoire de l'Université Paris-Sud par grandes dates », *Site internet « Université Paris-Sud »*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.u-psud.fr/fr/universite/presentation-de-l-universite/historique-1.html>. [Consulté le: 08-août-2018].

[5] « Département Pharmacie », *Site internet « Université d'Alger I - Faculté de Médecine »*. [En ligne]. Disponible sur: <http://facmed.univ-alger.dz/index.php/departement/224-deprtement-medecine-3>. [Consulté le: 08-août-2018].

[6] P. Labrude, « Le transfèrement à Nancy de l'École Supérieure de Pharmacie de Strasbourg (1er octobre 1872) », *Histoire des sciences médicales*, vol. XXXIV, n° 2, p. 163 – 170, 2000.

[7] F. Geay, « Evolution et révolution de l'exercice et des études pharmaceutiques du XVIème au XXIème siècles », Thèse d'exercice pour le diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie, Université de Nantes, Faculté de pharmacie, 2002.

[8] E. Villeneuve, « Les réformes des études pharmaceutiques en France et leurs évolutions : apports et conséquences sur les études de pharmacie », Thèse d'exercice

pour le Diplôme d'État de Docteur en pharmacie, Université François-Rabelais, UFR des sciences pharmaceutiques de Tours, 2015.

[9] G. Dillemann, « Des Écoles de pharmacie aux « Unités d'Enseignement et de Recherches pharmaceutiques » », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 218, p. 493–504, 1973.

[10] G. Dillemann et M.-E. Michel, « Un point d'histoire souvent mal connu : les pharmaciens de 2e classe », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 275, p. 331–334, 1987.

[11] *Loi du 21 germinal de l'an XI contenant organisation des écoles de pharmacie*. Bulletin des lois de la république N°270.

[12] *Décret du 26 juillet 1885 relatif aux conditions d'études exigées des aspirants aux grades de pharmacien de première et de deuxième classe*. Journal officiel de la République Française du 28 juillet 1885.

[13] *Décret du 24 juillet 1889 fixant les matières des examens probatoires pour grades de pharmacien de 1re et 2e classe*. Journal officiel de la République Française du 25 juillet 1889.

[14] *Loi du 19 avril 1898 sur l'exercice de la pharmacie, ayant pour objet l'unification du diplôme de pharmacien*. Journal officiel de la République Française du 21 avril 1898.

[15] Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel, « La formation des pharmaciens en France », Rapport d'évaluation, 1998.

[16] E. Fouassier, « L'exercice illégal de la pharmacie au XIXe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 319, p. 271–278, 1998.

[17] E. Fardeau, « Les pharmaciens Nantais de la révolution à nos jours. Contribution à l'Histoire de la Pharmacie à Nantes. », Thèse pour le diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie, Université de Nantes, Faculté de pharmacie, 1996.

[18] *Décret du 24 novembre 1911 fixant la date à partir de laquelle le diplôme de pharmacien de 2e classe cessera d'être délivré.* Journal officiel de la République Française du 28 novembre 1911.

[19] « Rapport au Président de la République suivi d'un Décret portant organisation des études en vue du diplôme de pharmacien », *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur - Tome septième*, p. 80-85, 1909.

[20] *Décret du 26 juillet 1909 portant organisation des études en vue du diplôme de pharmacien.* Journal officiel de la République Française du 29 juillet 1909.

[21] *Décret du 12 juillet 1878 portant règlement pour l'obtention du diplôme de pharmacien de première classe.* Journal officiel du 20 juillet 1878.

[22] E. Gilbert, *La pharmacie à travers les siècles: Antiquité, Moyen Age, Temps modernes.* 1886.

[23] *Loi du 11 septembre 1941 relative à l'exercice de la pharmacie.* Journal officiel de l'Etat Français du 20 septembre 1941.

[24] B. Thelliez, « Come-back des herboristes ? », *Site internet « Le Pharmacien de France »*, 27-avr-2018. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.lepharmaciendefrance.fr/actualite-web/come-back-des-herboristes>. [Consulté le: 23-juill-2018].

[25] M. Bonte, « Exercice illégal de la pharmacie - Combat pour une herboristerie officinale », *Site internet « Le Quotidien du Pharmacien »*, 01-févr-2018. [En ligne]. Disponible sur: https://www.lequotidiendupharmacien.fr/actualite-pharmaceutique/article/2018/02/01/combat-pour-une-herboristerie-officinale_270395. [Consulté le: 23-juill-2018].

[26] « Statistique des étudiants en pharmacie au 15 janvier 1910, 1911, 1912. Inscriptions prises au 15 janvier », *Bulletin des sciences pharmacologiques: organe scientifique et professionnel - Bulletin des intérêts professionnels*, vol. 14, n° 4, p. 91, 1912.

[27] « Statistique des étudiants en pharmacie au 15 janvier 1913 », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel - Bulletin des intérêts professionnels*, vol. 15, n° 7, p. 165, 1913.

[28] « Statistique des étudiants en pharmacie au 15 janvier 1914 », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel - Bulletin des intérêts professionnels*, vol. 21, n° 7, p. 163, 1914.

[29] *Arrêté du 27 décembre 2017 fixant le nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en pharmacie à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 2017-2018 et le nombre d'étudiants pouvant être admis directement en deuxième année de ces études à la rentrée universitaire 2018-2019 en application de l'article 9 du décret n° 2014-189 du 20 février 2014 tendant à l'expérimentation de modalités particulières d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques*, Journal Officiel de la République Française n°0303 du 29 décembre 2017.

[30] G. Dillemann, « Des Écoles de pharmacie aux « Unités d'Enseignement et de Recherches pharmaceutiques » », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 218, p. 493-504, 1973.

[31] H. Bonnemain, « L'enseignement de la pharmacie à Nantes », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 157, p. 320-321, 1958.

[32] Office National des Universités et Ecoles Françaises, « Les universités et les écoles françaises : enseignement supérieur, enseignements techniques, renseignements généraux », Paris, 1914.

[33] P. Wester, « histoire des établissements - hôtel-Dieu », *Histoire et patrimoine*, 2016. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.chu-nantes.fr/histoire-des-etablissement-hotel-dieu-26393.kjsp?RH=1300435532707>. [Consulté le: 08-avr-2018].

[34] S. Pageot, « Des aulmoneries de Nantes à l'Hôtel-Dieu de l'Isle Gloriette », *Les annales de Nantes et du Pays Nantais*, vol. 216, p. 2-6, 1985.

[35] A. Rouxeau, « L'École de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes », in *La ville de Nantes et la Loire-inférieure - Tome premier*, 1898.

[36] « L'enseignement médical à Nantes 1808-1875 ».

[37] M.-M. L. Pollès, « Contribution à l'histoire de la pharmacie à Nantes : "L'enseignement pharmaceutique des origines à l'installation de la faculté" », Thèse pour le titre de Docteur de l'Université, Mention pharmacie, Université de Rennes, Faculté de médecine et de pharmacie de Nantes, 1957.

[38] « Les grandes tendances de la démographie des pharmaciens au 1er janvier 2018 », *Site institutionnel de l'Ordre National des Pharmaciens*.

[39] « Convertisseur franc-euro », *Site internet « Institut national de la statistique et des études économiques »*. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>. [Consulté le: 08-août-2018].

[40] *Circulaire du 26 juillet 1910 pour l'application du décret du 26 juillet 1909, portant organisation des études en vue du diplôme de pharmacien.*, Journal officiel de la République Française.

[41] « La biographie de Georges Clemenceau en quelques dates », *Site internet du Musée National Clemenceau-De Lattre*. [En ligne]. Disponible sur: <https://musee-clemenceau-delattre.fr/collection/la-biographie-de-georges-clemenceau-en-quelques-dates>. [Consulté le: 07-août-2018].

[42] Société de Protection et de Perfectionnement de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, « 19ème séance générale statutaire », déc. 1915.

[43] Société de Protection et de Perfectionnement de l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, « 22ème séance générale statutaire », déc. 1918.

[44] *Centenaire de l'École de médecine et de l'internat en médecine des hôpitaux de Nantes. Souvenir du 3 juillet 1909*. Dugas, 1909.

[45] A. Lejaille, « La contribution des pharmaciens dans la protection individuelle contre les gaz de combat durant la Première Guerre mondiale - Extension à la période 1920

-1940 », Thèse d'exercice pour le Diplôme d'État de Docteur en pharmacie, Université Henry Poincaré - Nancy I, 1999.

[46] P. Labrude, B. Legras, L. Mezzarobba, et C. Richard, *La Faculté de Médecine et l'École de Pharmacie de Nancy dans la Grande Guerre*. Haroué: Gérard Louis éditeur, 2016.

[47] C. Levy, « Les pharmaciens et la première guerre mondiale : participation aux travaux d'hygiène et prophylaxie », Thèse d'exercice pour le Diplôme d'État de Docteur en pharmacie, Université de Clermont I, Faculté de pharmacie, 1998.

[48] E. Fardeau, « Les pharmaciens Nantais de la révolution à nos jours. Contribution à l'Histoire de la Pharmacie à Nantes. », Thèse d'exercice pour le Diplôme d'État de Docteur en pharmacie, Université de Nantes, Faculté de pharmacie, 1996.

[49] M.-M. Le Pollès, *L'enseignement pharmaceutique à Nantes*. 1958.

[50] A. Boutron, « La vente des produits non codex », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel [Bulletin des intérêts professionnels]*, vol. 25, n° 3, p. 62, 1923.

[51] A. Boutron, « Le régime des stupéfiants dans le décret sur les substances vénéneuses », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel [Bulletin des intérêts professionnels]*, vol. 22, n° 9, p. 186, 1920.

[52] A. Boutron, « Droits et devoirs du pharmacien », *L'Union Pharmaceutique*, vol. 63, n° 1, p. 19, 1922.

[53] « Nécrologie - Professeur Augustin Boutron (1859-1939) », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel - Bulletin des intérêts professionnels*, vol. 41, n° 3, p. 61, 1939.

[54] C. Gerber, « Deux botanistes Clermontois : Le Préfet Ramond (1755-1827) et le Professeur Col (1873-1926) », *Bulletin de la Société Botanique de France*, vol. Tome 75, p. 653–662, 1928.

[55] « Nécrologie - M. COL », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel [Bulletin des intérêts professionnels]*, vol. 28, n° 6, p. 142, 1926.

[56] É. Guéguen, « Une page de l'histoire des apothicaires de la Marine royale : l'hôpital maritime de Port-Louis et son apothicaire, Joseph Cordier », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, vol. 60, n° 215, p. 275-279, 1972.

[57] É. Guéguen, « Les apothicaires des Compagnies des Indes », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, vol. 58, n° 206, p. 147-154, 1970.

[58] É. Guéguen, « Les Pères Capucins du Louvre en Bretagne au XVIIe siècle », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, vol. 48, n° 164, p. 290-292, 1960.

[59] É. Guéguen, « Le procès peu édifiant d'Avril Lescot (Marchands d'orviétan en Bretagne au XVIIIe siècle) », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, vol. 45, n° 153, p. 65-69, 1957.

[60] É. Guéguen, « L'essai de l'orviétan (une démonstration de toxicologie dans un prétoire en 1697) », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, vol. 51, n° 178, p. 168-172, 1963.

[61] É. Guéguen et L. Nicolle, « Comment le charlatan Lescot ne fut pas nommé médecin de l'hôpital de la Marine royale au Port-Louis », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, vol. 57, n° 201, p. 335-337, 1969.

[62] B. Bonnemain, « Les gaz de combat et la Première Guerre mondiale: le rôle clef des médecins et pharmaciens », *Médecine et armée*, vol. 45, n° 1, p. 65-70, 2017.

[63] P. Caillaud, *Nantes sous les bombardements*, Editions du fleuve. 1946.

[64] E. Lasausse, « Diagnostic des ictères provoqués par absorption d'acide picrique », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel [Bulletin des intérêts professionnels]*, vol. 17, n° 11-12, p. 327-331, 1915.

[65] E. Lasausse, « Caractérisation des ictères d'origine picrique. Etat actuel de la question. », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel [Bulletin des intérêts professionnels]*, vol. Tome XXIII, p. 33-35, 1916.

[66] E. Lasausse, « Abcès provoqués par injection de pétrole. Recherche et caractérisation du pétrole dans le pus. », *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel [Bulletin des intérêts professionnels]*, vol. 18, n° 2, p. 82-84, 1916.

[67] E. Lasausse, « Le Professeur Félix Marguery (1875-1946) », *Annales pharmaceutiques françaises*, vol. 4, p. 11-12, 1946.

[68] « L'affaire Moreau », *La Semaine*, 08-sept-1929.

[69] P. Labrude, « L'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy pendant la Première Guerre mondiale : un bilan d'activité très positif ». 2015.

[70] « Avis de décès du Professeur Viaud », *L'Ouest-Éclair*, 04-janv-1941.

[71] *Arrêté du 26 juillet 1910 déterminant les circonscriptions des Écoles Supérieures de Pharmacie et des Facultés Mixtes, des Écoles de Plein Exercice et des Écoles Préparatoires de Médecine et de Pharmacie en ce qui concerne le stage officinal*. Journal officiel de la République Française.

[72] A. Antoine, « Système coopératif et répartition pharmaceutique », Thèse d'exercice pour le Diplôme d'État de Docteur en pharmacie, Université Henry Poincaré - Nancy I, 2006.

[73] « La destruction de Lorient », *Site internet des archives de Lorient*. [En ligne]. Disponible sur: <http://archives.lorient.fr/comptoir-des-historiques/1939-1945/la-destruction-de-lorient/>. [Consulté le: 26-juin-2018].

[74] H. Bonnemain, « Une famille médico-pharmaceutique : les Augiéras-Bernou », *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 248, p. 14-20, 1981.

[75] « Le docteur Bernou », *Site internet Châteaubriant, Histoire et Résistance*. [En ligne]. Disponible sur: <http://chateaubriant.org/21-le-docteur-bernou>. [Consulté le: 26-juin-2018].

[76] A. Mouret, « La légende des 150 000 décès tuberculeux par an », *Annales de Démographie Historique*, vol. 1996, n° 1, p. 61-84, 1996.

[77] A. Dufour, « Mouvement de l'Académie en 1982 », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, vol. 167, n° 1, p. 26, 1983.

[78] « “Francis Carco, un marginal au coeur des hommes”, une conférence de Michel Lagrange... », *Site internet « Châtillonnais en Bourgogne »*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.christaldesaintmarc.com/francis-carco-c103280>. [Consulté le: 31-juill-2018].

[79] « Francis Carco », *Site internet « Fiches de lecture »*. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.fichesdelecture.com/auteurs/francis-carco>. [Consulté le: 31-juill-2018].

[80] « Sur les pas des écrivains : Francis CARCO », *Site internet « Terres des écrivains »*, 2003. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.terresdecrivains.com/Francis-CARCO>. [Consulté le: 31-juill-2018].

[81] F. Carco, *Maman Petitdoigt*. Les éditions G.Crès et Cie, 1922.

[82] « Portail MémorialGenweb ». [En ligne]. Disponible sur: <http://www.memorialgenweb.org/>. [Consulté le: 21-juill-2018].

[83] F. Chodat, « In memoriam Professeur Rodolphe Cortesi 1894-1967 », *Travaux de la Société Botanique de Genève*, vol. 9, et 1967 1966.

[84] A. Dolivo, « Pharmaciens-botanistes à Genève et dans lacanton de Vaud aux XIXe et XXe siècle », *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, vol. 87, n° 3, p. 211-227, 2001 2000.

[85] J. Noir, « Le Concours Médical », *Le charlatanisme et l'exercice illégal de la médecine. Quelques-uns de leurs avatars*, vol. Cinquante-neuvième année, n° 13, p. 867-868, 1937.

[86] « Boursiers près les Écoles supérieures de pharmacie ou les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie des Universités », *L'Union Pharmaceutique*, vol. 61, n° 2, p. 63, févr. 1920.

[87] « René GUILBAUD », *Hier, Mouchamps - Pages d'histoire locale*, n° 15, oct. 2003.

[88] « Commandant René Guilbaud », *Site internet 'Mouchamps'*. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.mouchamps.com/commandant-rene-guilbaud/>. [Consulté le: 08-août-2018].

[89] Vendée Généalogie, « Généalogie ascendante de René Cyprien GUILBAUD (1890 - 1928) », *Site internet « Familles de Vendée »*, 07-nov-2012. [En ligne]. Disponible sur: <http://famillesdevendee.fr/>. [Consulté le: 31-juill-2018].

[90] « Bombardements de Nantes, septembre 1943 : listes des victimes », *Site internet « Archives municipales de Nantes »*. [En ligne]. Disponible sur: http://www.archives.nantes.fr/PAGES/DOSSIERS_DOCS/bombardements_1943/page1.htm. [Consulté le: 08-août-2018].

[91] « La Vie Senonchoise ». nov-1930.

[92] « Etat-Civil du 18 août 1922 », *L'Ouest-Éclair*, p. 4, 20-août-1922.

SERMENT DE GALIEN

« Je jure en présence des Maîtres de la Faculté et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque. »

Vu, le Président du jury,

Virginie FERRÉ

Vu, le Directeur de thèse,

Alain PINEAU

Vu, le Directeur de l'UFR,

Nom - Prénom : DELATTRE Bastien

Titre de la thèse : Contribution à l'Histoire de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Nantes : l'École de Plein Exercice Pendant la Première Guerre Mondiale.

Résumé de la thèse :

Alors que le rôle des pharmaciens mobilisés pendant la Grande Guerre est un sujet qui a été étudié à plusieurs reprises, l'histoire des Écoles et des Facultés de Pharmacie ainsi que les parcours individuels des professeurs et élèves pendant cette période sont moins connus.

En cette année de commémoration du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, cette thèse aborde ces sujets pour l'École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes.

Outre un rappel du contexte organisationnel et réglementaire des études pharmaceutiques au début du XX^{ème} siècle, période charnière qui a vu naître la notion d'unicité du diplôme de pharmacien, la « petite histoire » de l'École est retranscrite et le parcours de huit professeurs et quarante étudiants ayant fréquenté l'École pendant la période de la Première Guerre Mondiale a été étudiée.

MOTS CLÉS : Études pharmaceutiques, École de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes, Première guerre mondiale, Élèves en pharmacie

JURY :

Président du jury : Madame le Professeur Virginie FERRÉ
Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Alain PINEAU
Membres du jury : Monsieur le Professeur Jean-Claude LE NÉEL
Monsieur Jean-Louis LITERS

Adresse de l'auteur : 3 rue Marcel Sembat, 44620, LA MONTAGNE